

**La Philosophie
Des
Enseignements
de l'Islam**

Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (a.s.)

La philosophie des enseignements de l'islam

Version française de « *Islāmī Uṣūl kī Filasafī* », écrit en ourdou par Hazrat Mirza Ghulam Ahmad^(a.s.) (le Messie Promis et Imām Al-Mahdī)

Première édition publiée à l'île Maurice, 1973

(Traduction par Ahmad Yadullah Bhunnoo ; sous le titre de « L'Islam : la philosophie de ses principes »)

Deuxième édition (traduction révisée), première parution au Royaume-Uni, 1996

Réimpression 2007

Nouvelle édition avec apports nouveaux, publiée au Royaume-Uni, 2017

French translation of the book *Islāmī Uṣūl kī Filasafī* written by Hazrat Mirza Ghulam Ahmad^(a.s.), the Promised Messiah (a.s.) and Imam Mahdi.

© **Islam International Publications Ltd.**

Publié par :

Islam International Publications Ltd.

Unit 3, Bourne Mill Business Park

Guildford Road

Farnham, Surrey

GU9 9PS

Imprimé par :

Raqeem Press

Unit 3, Bourne Mill Business Park

Guildford Road

Farnham, Surrey

GU9 9PS

Droits de reproduction réservés pour tous pays. Toutes copie, mise en réserve, retransmission ou reproduction, même partielles, de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, sont interdites sans autorisation expresse et écrite de l'éditeur.

Pour de plus amples renseignements visitez notre site Internet :
www.islam-ahmadiyya.org

ISBN : 1-85372-584-6

Table des matières

Abréviations.....	i
Système de translittération des mots arabes.....	ii
Note de l'Éditeur.....	5
Message de feu Hazrat Mirza Tahir Ahmad^(r.t.a.).....	7
Introduction.....	9
<i>Une bonne nouvelle à l'intention de ceux qui cherchent la vérité</i>	<i>13</i>
Commentaires des journaux de l'époque	17
<i>Renommée internationale du présent ouvrage</i>	<i>21</i>
La première question.....	25
Quels sont les états naturel, moral et spirituel de l'homme ?... 25	
<i>Les états naturel, moral et spirituel de l'Homme.....</i>	<i>25</i>
<i>La première source : le moi instigateur du mal</i>	<i>25</i>
<i>La deuxième source : l'âme réprobatrice</i>	<i>26</i>
<i>La troisième source : l'âme apaisée.....</i>	<i>27</i>
<i>L'âme est créée.....</i>	<i>36</i>
<i>La deuxième naissance de l'âme</i>	<i>36</i>
<i>L'évolution progressive de l'Homme.....</i>	<i>37</i>
<i>La différence entre l'état naturel et l'état moral de l'Homme.....</i>	<i>39</i>
<i>Préserver la vie : oui, mais jusqu'à quel point ?.....</i>	<i>39</i>
<i>Les trois phases de la réforme.....</i>	<i>41</i>
<i>Le Saint Prophète (s.a.w.) est apparu au moment opportun</i>	<i>41</i>
<i>Le but véritable des préceptes coraniques.....</i>	<i>43</i>
<i>La vraie moralité.....</i>	<i>45</i>
<i>La différence entre « Khalq » et « Khulq ».....</i>	<i>46</i>
<i>Le premier type de réforme</i>	<i>48</i>
<i>Les conditions naturelles de l'Homme</i>	<i>48</i>
<i>Pourquoi l'interdiction de consommer le porc ?.....</i>	<i>54</i>
<i>L'état moral de l'homme.....</i>	<i>56</i>
<i>Les qualités morales aidant à se défaire du mal</i>	<i>56</i>
<i>Cinq remèdes contre la lasciveté.....</i>	<i>60</i>
<i>Les qualités morales aidant à faire le bien.....</i>	<i>70</i>
<i>Le courage véritable</i>	<i>79</i>
<i>La véracité</i>	<i>81</i>
<i>La patience</i>	<i>83</i>
<i>La sympathie pour l'humanité</i>	<i>84</i>
<i>En quête de l'Être Suprême.....</i>	<i>86</i>
<i>Pourquoi le Saint Prophète(s.a.w.) a-t-il été suscité en Arabie ?.....</i>	<i>89</i>
<i>Ce que le monde doit au Saint Coran</i>	<i>90</i>
<i>Preuves attestant l'existence de Dieu</i>	<i>91</i>
<i>Les attributs de Dieu</i>	<i>94</i>
<i>Les conditions spirituelles.....</i>	<i>103</i>
<i>La prière par excellence.....</i>	<i>107</i>
<i>Les breuvages tempérés de camphre et de gingembre</i>	<i>113</i>
<i>L'effet du gingembre.....</i>	<i>114</i>
<i>Comment établir une relation spirituelle parfaite avec Dieu.....</i>	<i>121</i>

La deuxième question	125
Quelle est la condition de l'homme après la mort ?	125
Condition de l'homme après la mort.....	125
Les trois niveaux de discernement concernant l'Au-delà.....	130
Le premier niveau de discernement.....	130
Les trois types du savoir.....	132
Les trois conditions de l'existence	132
Le deuxième niveau de discernement	139
Le troisième niveau de discernement	142
La troisième question	145
Quel est le but de l'existence de l'homme et comment le réaliser ?	145
Le but de l'existence de l'homme.....	145
Comment atteindre le but de l'existence	147
La quatrième question	155
Quels sont les effets des actions en ce monde et dans l'Au-delà ?	155
L'application des ordonnances divines ici-bas et dans l'Au-delà.....	155
La philosophie des serments coraniques	158
La cinquième question	165
Quelles sont les sources de la connaissance divine ?	165
Les sources de la connaissance divine	165
La nature de la conscience humaine	169
Qu'est-ce que la révélation ?.....	172
Un trait distinctif de l'Islam	176
L'auteur est un récipiendaire de la révélation divine.....	176
La source de la connaissance parfaite est la révélation divine.....	177
Le savoir avec certitude au niveau de la réalisation par expérience....	179
Les deux étapes de la vie du Saint Prophète (s.a.w.)	182
Pourquoi le Saint Prophète(s.a.w.) fit-il la guerre ?	186
Index	189

Abréviations

Les abréviations suivantes ont été utilisées. Les lecteurs sont fortement encouragés à les lire dans leur intégralité.

s.a.w. *ṣal-lallāhu ‘alaihi wa sallam*, signifiant « que la paix et les bénédictions d’Allah soient sur lui », est écrit après le nom du Saint Prophète Muḥammad (s.a.w.)

a.s. *‘alaihis/‘alaihimus salām*, qui signifie « que la paix soit sur lui/eux », est écrit après le nom des Prophètes autres que le Saint Prophète Muḥammad (s.a.w.)

r.a. *raḍi-Allāhu ‘anhu/ ‘anhā/ ‘anhum*, qui signifie « qu’Allah soit content de lui/d’elle/d’eux », est écrit après les noms des Compagnons du Saint Prophète Muḥammad (s.a.w.) ou du Messie Promis (a.s.)

r.t.a. *raḥmatullāhi ‘alaihi*, qui signifie « qu’Allah lui accorde Sa miséricorde », est écrit après les noms des musulmans pieux décédés qui ne sont pas des Compagnons du Messie Promis (a.s.)

Système de translittération des mots arabes

Nous avons eu recours à un système de translittération suivant de près celui de la Royal Asiatic Society.

ء	'	attaque vocalique forte
ب	b	
ت	t	
ث	th	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>thing</i>
ج	j	se prononce comme le <i>j</i> anglais dans <i>jump</i>
ح	ḥ	spirante laryngale sourde, plus forte que le <i>h</i>
خ	kh	se prononce comme le <i>ch</i> allemand dans <i>achtung</i>
د	d	
ذ	<u>dh</u>	se prononce comme le <i>th</i> anglais dans <i>that</i>
ر	r	se rapproche du <i>r</i> espagnol
ز	z	
س	s	
ش	sh	se prononce comme <i>ch</i> dans <i>chapeau</i>
ص	ṣ	s emphatique
ض	ḍ	d emphatique

ط	t̤	<i>t</i> emphatique
ظ	z̤	<i>dh</i> emphatique (pour <i>dh</i> , voir page précédente)
ع	‘	laryngale spirante ne correspondant à aucun son du français
غ	gh	se rapproche du <i>r</i> parisien
ف	f	
ق	q	se prononce comme un <i>k</i> guttural du fond de la gorge
ك	k	
ل	l	
م	m	
ن	n	
ه	h	<i>h</i> légèrement aspiré comme dans le mot <i>hope</i> en anglais
و	w	se prononce comme le <i>w</i> anglais dans <i>when</i>
ي	y	se prononce comme le <i>y</i> anglais dans <i>yellow</i>

- a la voyelle courte *a*
- ā la voyelle longue *a*
- i la voyelle courte *i*
- ī la voyelle longue *i*
- u la voyelle courte *ou*
- ū la voyelle longue *ou*

Note de l'Éditeur

« La philosophie des enseignements de l'islam » est un célèbre traité sur l'islam par Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (a.s.), le fondateur du Mouvement Ahmadiyya en Islam. Le texte original fut rédigé pour être lu lors d'une conférence interreligieuse tenue à Lahore, du 26 au 29 décembre 1896. Depuis, il a servi d'introduction à l'islam pour des chercheurs de connaissances religieuses et de vérité en diverses parties du monde. Il traite des cinq questions suivantes :

- Quels sont les états naturel, moral et spirituel de l'homme ?
- Quelle est la condition de l'homme après la mort ?
- Quel est le but de l'existence de l'homme et comment le réaliser ?
- Quels sont les effets des actions en ce monde et dans l'Au-delà ?
- Quelles sont les sources de la connaissance divine ?

La présente édition comprend plusieurs apports nouveaux, dont une partie omise précédemment. Nous tenons à remercier M. Abdul Ghany Jahangeer Khan et M. Ata-Ul-Qayyum Joomun du Bureau Francophone à Londres ainsi que M. Khalid Larget du Luxembourg pour les efforts entrepris pour la publication de cet ouvrage.

Munir-ud-Din Shams

Additionnal Wakilut-Taşnif

Royaume-Uni

Mai 2017

Message de feu Hazrat Mirza Tahir Ahmad^(r.t.a.)

(Quatrième Calife de la Communauté Musulmane Ahmadiyya)

La Communauté Musulmane Ahmadiyya Internationale célèbre cette année¹ le centenaire de la parution de cet ouvrage exceptionnel qui fut présenté pour la première fois lors d'une conférence interreligieuse tenue à Lahore du 26 au 29 Décembre 1896. Ce traité fut rédigé à l'aide de bénédictions divines. Son succès remarquable fut prédit par des révélations prophétiques venant de Dieu ; celles-ci furent publiées avant la tenue de la conférence. Des prospectus et des affiches furent présentés en divers lieux de Lahore.

Comme il incombe à toute communauté de croyants, notre célébration, ou action de grâces, est sérieuse et pleine de dignité, étant libre de tout étalage inutile et de toute exultation. Nous célébrons donc le centenaire de ce livre en le traduisant en la plupart des langues du monde. Nous espérons que ses bénédictions seront ainsi partagées par le plus grand nombre possible de nations.

Par la pure grâce de Dieu, nous avons déjà pu compléter la traduction et la publication de ce livre en cinquante-deux des langues principales du monde. De plus, la traduction en un nombre de langues de parmi celles qui restent, est en cours ; nous espérons que, par la grâce de Dieu, elles auront été achevées avant la fin de 1996.

Qu'Allah récompense ceux qui ont offert leurs talents et leur temps, et qui ont fait de gros efforts pour l'accomplissement de cette noble tâche. Amen.

Mirza Tahir Ahmad

Août 1996

¹ Note de l'Éditeur : En 1996

Introduction

Le Swāmī Sādhu Shugan Chandra avait passé trois ou quatre ans de sa vie à essayer de réformer la caste hindoue de *Kā'isth*. En 1892, il en vint à la conclusion qu'à moins de rassembler les gens sous un seul toit, tous ses efforts seraient futiles. Il proposa donc d'organiser une conférence religieuse ; la première eut lieu en 1892 à la ville d'Ajmer. En 1896, pensant que Lahore serait un lieu approprié, il fit les préparatifs d'une deuxième conférence religieuse de cette sorte. L'éminent Swāmī créa un comité pour prendre toutes les dispositions y relatives. Le Maître Durgah Parshād fut nommé président du comité, et Lālā Dhanpat Roy, BA, LLB, son secrétaire général. Il fut convenu que la convention se tiendrait du 26 au 28 décembre 1896, et les six personnes suivantes furent nommées pour la présider :

1. Roy Bahādur Bābū Partol Chand Ṣāḥib, juge, tribunal de grande instance, Pendjab
2. Khan Bahādur Sheikh Khuda Baksh Ṣāḥib, juge, tribunal d'instance, Lahore
3. Roy Bahādur Pandit Rādhma Kishan Ṣāḥib Cole, avocat plaidant, tribunal de grande instance, Pendjab
4. Ḥaḍrat Mawlawī Hakīm Nur-Ud-Din Ṣāḥib ^(r.a.), médecin à la Cour Royale
5. Roy Bhawānī Dās Ṣāḥib, MA, Officier des Colonies, Jhelum
6. Sardar Jawahar Singh Ṣāḥib, Secrétaire du *Khalsa Committee*, Lahore².

Le comité invita les représentants érudits des musulmans, des chrétiens et des *aryas* (hindous) à exposer les qualités de leurs foies respectives. Le but de la Conférence des Grandes

² N. d. l'Éd. : Rapport sur la Conférence des Grandes Religions, p. 253-254, Siddiqui Press, Lahore, 1897.

Religions, qui devait avoir lieu à l'hôtel de ville de Lahore, serait que l'excellence et les mérites de la religion vraie soient épousés par une assemblée de gens cultivés, et que l'amour de cette religion soit insufflé en leurs cœurs, et qu'ils prennent connaissance des arguments et des preuves qu'elle fournit. Les théologiens érudits de chaque religion auraient ainsi l'occasion de convaincre les autres de la véracité de leurs religions respectives ; les auditeurs, quant à eux, pourraient évaluer les mérites de chaque discours par rapport aux autres, et ainsi pourraient accepter la vérité où qu'elle se trouve.

Les disputes qui ont eu lieu entre les suivants des différentes religions ont engendré un désir de chercher la vraie foi. Ce but sera le mieux servi par le rassemblement de prêcheurs et de maîtres érudits, de telle sorte qu'ils puissent exposer dans le contexte d'un certain nombre de questions publiées à l'avance, les beautés de leurs propres religions. Dans une telle conférence, la vraie religion venant de Dieu deviendra manifeste.

Voilà l'objectif de la conférence. Tout maître et tout prêcheur érudit sait qu'il lui incombe de prouver les vérités profondes de sa foi. Cette conférence a lieu afin que la vérité devienne manifeste ; elle sera donc une aubaine pour l'accomplissement de ce but. Certes, de telles occasions ne se présentent pas tous les jours.

S'adressant à nouveau aux participants, le Swāmī Ṣāhib écrivit : « Si une personne voit son prochain souffrant d'une maladie fatale, et qu'elle croit en détenir le remède, et qu'elle déclare avoir de la sympathie pour l'humanité, alors, comment pourra-t-elle lui tourner le dos intentionnellement, alors qu'on lui demande ce remède ? Mon cœur est rempli du désir de savoir laquelle de ces religions détient la vérité. Les mots me manquent pour exprimer ma ferveur. »

Les représentants de diverses religions acceptèrent l'invitation du Swāmī Ṣāhib, et la Conférence des Grandes Religions eut donc lieu pendant les vacances de Noël de 1896. Il échet à chacun des orateurs de répondre aux cinq questions,

telles qu'elles avaient été publiées par le comité. Le comité avait aussi stipulé que chaque orateur devait, autant que possible, limiter ses réponses au saint livre de sa religion à lui.

Les questions étaient :

1. Quels sont les états naturel, moral et spirituel de l'homme ?
2. Quelle est la condition de l'homme après la mort, c'est-à-dire dans l'Au-delà ?
3. Quel est le but réel de l'existence de l'homme et comment peut-on le réaliser ?
4. Quels sont les effets des actions en ce monde et dans l'Au-delà ?
5. Quelles sont les sources de la connaissance divine ?

La conférence eut lieu du 26 au 29 décembre ; y participèrent des représentants du *Sanātan Dharm*, de l'Hindouisme, de l'*Arya Samāj*, des Libres-penseurs, du *Brāhmo Samāj*, de la Société Théosophique, de la Religion de l'Harmonie, du Christianisme, de l'Islam et du Sikhisme. Bien que tous les représentants avaient adressé la Conférence, un seul discours aborda toutes ces cinq questions en y apportant des réponses complètes et convaincantes.

Il est difficile de décrire l'atmosphère qui régnait lorsque le Mawlawī Abdul Karim Sialkoti ^(r.a.) faisait son exposé de manière éloquente. Aucune personne présente, quelle que soit son appartenance religieuse, ne put cacher son appréciation. Tous étaient captivés et enchantés par son discours. En effet, le débit était des plus intéressants et émouvants. La preuve de l'excellente qualité de cet exposé était le fait que même les adversaires n'en finissaient pas de le louer. Bien qu'étant un journal chrétien, *The Civil and Military Gazette, Lahore*, considéra que ce discours était le seul qui méritait mention ; par conséquent, il ne fit l'éloge que de celui-là.

Le discours fut rédigé par Mirza Ghulam Ahmad ^(a.s.) de Qadian, le Fondateur de la Communauté Musulmane

Ahmadiyya. La lecture de son texte ne put être complétée dans le temps qui lui avait été imparti ; conséquemment, on décida de prolonger la conférence d'un jour. Les colonnes du journal *Punjab Observer* se remplirent de ses éloges. Les journaux tels que *Paisa Akhbar*, *Chaudhvin Sadee*, *Sadiq-ul-Akhbaar*, *Mukhbir-e-Dakkan*, et *General-o-Gohari Asifi* de la ville de Calcutta, etc., étaient tous unanimes pour le saluer. Les non musulmans déclarèrent d'une seule voix la supériorité de cet exposé sur tous les autres. Le secrétaire de la conférence, Dhanpat Roy, BA, LLB, avocat plaidant au tribunal de grande instance du Pendjab, écrivit dans son rapport sur la Conférence des Grandes Religions (*Dharam Mohotsu*) :

« Le discours du Pandit Gordhan Das Şāhib fut suivi d'un intervalle d'une demi-heure. Puisque la prochaine présentation au programme devait être celle d'un éminent défenseur de l'Islam, la plupart des gens ne quittèrent pas leurs places. Le grand bâtiment de l'Islamia College était déjà plein avant une heure et demie de l'après-midi. L'assemblée comptait entre sept et huit mille personnes. Étaient présents des savants et d'autres personnes éduquées de différentes religions et nations. Bien qu'il ne semblât pas que les tables, les chaises, et la place par terre manqueraient, des centaines de participants se virent obligés malgré tout de rester debout. Ceux-ci comprenaient des dignitaires, des leaders politiques du Pendjab, des savants, des avocats, des professeurs et des médecins. En bref, toutes les couches de la société éduquée y étaient représentées. Ils restèrent debout patiemment pendant quatre à cinq heures, écoutant le discours avec grande attention, ce qui montre à quel point cette cause sacrée leur importait.

L'auteur de cet exposé n'était pas présent en personne ; néanmoins, il délégua un de ses disciples, le Mawlawī Abdul Karim Sialkoti, pour le représenter à la conférence. Le comité avait accordé deux heures pour l'exposé ; cependant, il ne fut pas complété dans le temps imparti. L'avidité avec laquelle l'audience écouta le discours poussa les organisateurs à prolonger la session pour lui permettre de tirer sa conclusion.

Cette décision fut prise conformément aux désirs des participants.

Le Mawlawī Abu Yusuf Mubarak Ali est allé même jusqu'à sacrifier tout le temps qui lui avait été accordé pour son propre discours, afin de permettre à Mirza Şāhib de conclure le sien. Ce geste fut très apprécié tant par l'audience que par les organisateurs. Au départ, la fin de la conférence avait été prévue pour quatre heures et demie de l'après-midi, mais compte tenu des demandes de l'audience, elle fut rapportée à cinq heures et demie. Cet exposé intéressant dura quatre heures, et fut apprécié du début à la fin. »

Après avoir reçu une révélation prophétique de Dieu, le 21 décembre 1896, quelques jours avant la conférence, le Fondateur de la Communauté Musulmane Ahmadiyya fit une déclaration publique à l'effet que son exposé serait le plus convaincant. Une traduction de sa déclaration est présentée ci-dessous :

Une bonne nouvelle à l'intention de ceux qui cherchent la vérité

C'est au nom de Dieu que le Swāmī Shugan Chandra Şāhib a, dans l'annonce qu'il a faite, invité les principaux chefs religieux musulmans, chrétiens et *Aryas* à présenter les excellences de leurs religions respectives à l'occasion de la conférence qu'il compte organiser. Nous tenons à informer le Swāmī Şāhib que pour faire honneur à Son Nom, tel qu'il l'a précisé, nous acceptons son invitation, et si Dieu le veut, notre exposé y sera présenté. Lorsque c'est au nom de Dieu qu'on demande à un musulman de faire quelque chose de bien, l'Islam l'ordonne de s'y conformer rigoureusement. Il nous reste maintenant à voir avec quel dévouement ses frères *Aryas*, ou les chefs religieux chrétiens feront honneur à *Permeshwar* ou à Jésus, et s'ils sont prêts à participer à la conférence organisée au nom de Dieu, le Glorieux, le Saint.

À l'occasion de cette conférence des grandes religions prévue pour le 26, 27 et 28 décembre 1896 à Lahore, un exposé

préparé par votre humble serviteur, traitant des excellences et miracles du Saint Coran, y sera présenté. Cet exposé n'est pas le fruit du simple effort humain, mais il est un signe parmi les signes de Dieu, jouissant de Son soutien spécial. Il présente les beautés et vérités du Saint Coran, et établit clairement que le Saint Coran est sans l'ombre d'un doute la Parole de Dieu, un Livre révélé par le Seigneur de toute la création. Quiconque écoutera cet exposé du début à la fin, et étudiera comment les cinq thèmes ont été abordés, jouira, j'en suis persuadé, d'une nouvelle foi, d'une nouvelle lumière, et de plus, il se fera une idée juste et complète de ce qu'est le message de la Parole Divine. Je vous assure que ce ne serait point de la vantardise si j'affirmais que cet exposé ne souffre pas de la faiblesse humaine, ni ne contient-il des propos insensés. C'est le sentiment de sympathie que j'éprouve à l'égard de mes congénères qui me pousse à faire la présente annonce, et ce afin qu'ils puissent apprécier la beauté du Saint Coran, et réaliser à quel point nos opposants se trompent, en préférant l'obscurité à la lumière. Dieu, l'Omniscient, m'a révélé que mon exposé triomphera des autres.

Cet exposé qui brille de vérité, de sagesse et de connaissance jettera l'opprobre sur les autres protagonistes, certes, à condition qu'ils veuillent bien participer à la conférence et écouter les délibérations du début à la fin. Qu'ils soient chrétiens, *Aryas*, du *Sanatan Dharm* ou autre, ils ne parviendront pas à égaler les excellentes qualités du Saint Coran, car Dieu le Tout-Puissant a décrété que ce jour-là, la Gloire de ce Saint Livre brillera. Effectivement, lors d'une vision, j'ai vu une main sortir de l'invisible pour se poser sur mon château, et sur ce, une lumière y a jailli pour se répandre dans toutes les directions, éclairant également mes mains. Quelqu'un qui se tenait debout tout près de moi a proclamé à haute voix : « Allāhu Akbar, Kharibat Khaibar »³.

L'interprétation en est que le château symbolise mon cœur, sur lequel descend la lumière céleste des vérités du Saint

³ N. d. l'Éd. : Allah est Grand, Khaibar est tombé !

Coran, et *Khaibar* représente toutes ces religions perverses par le paganisme et le mensonge, où l'homme a été fait Dieu, et où les attributs de Dieu ont été rabaissés de leur vrai piédestal. Ainsi donc, il me fut révélé que la large publication de cet exposé étalera au grand jour l'imposture des fausses religions. La vérité du Saint Coran se propagera progressivement dans le monde pour finalement atteindre son apogée. Je passai ensuite de l'état de vision à celui de la révélation où je reçus la révélation suivante en langue arabe : « Dieu est avec toi, et Dieu Se poste là où tu es. » Cette révélation est une métaphore servant à donner l'assurance de l'aide divine.

Je n'en dirai pas plus. C'est avec empressement que j'invite tout le monde à assister, même au prix de quelques inconvénients, à la conférence prévue à Lahore, et de prendre connaissance des vérités présentées. Si vous le faites, votre foi et vos connaissances redoubleront au-delà de vos espérances. Que la paix soit avec ceux qui empruntent la bonne voie !

Ghulam Ahmad
Qadian, le 21 décembre 1896

Commentaires des journaux de l'époque

À ce point, il serait opportun de présenter, à titre d'exemple, et en résumé, les opinions de quelques journaux de l'époque :

Civil and Military Gazette, Lahore

« Les participants à cette conférence démontrèrent un grand intérêt pour l'exposé de Mirza Ghulam Ahmad de Qadian. Son discours était une défense puissante et impeccable de l'islam ; un grand nombre de personnes appartenant à toutes les couches de la société, vinrent de tous côtés pour l'entendre. Mirza Şāhib fut dans l'incapacité d'y assister en personne, et par conséquent son discours fut prononcé par l'un de ses disciples, Mawlawī Abdul Karim Sialkoti. Le 27 décembre, il passa trois heures à en lire le texte, ce qui fut très bien reçu par une audience attentive. Toutefois, à l'intérieur de ces trois heures, il ne put couvrir qu'une des cinq questions. Mawlawī Abdul Karim promit de poursuivre le discours, à condition qu'il lui fût donné davantage de temps. Les organisateurs et le président décidèrent donc de prolonger la conférence d'un jour. »

Chaudwin Şadi, Rawalpindi (1^e février 1897)

« Le meilleur discours de la conférence était sans conteste celui rédigé par Mirza Ghulam Ahmad de Qadian, et présenté de façon on ne peut plus belle par l'éloquent orateur de grand renom, Mawlawī Abdul Karim Sialkoti. Le discours fut complété en un total de six heures ; quatre heures le 27 décembre, et deux heures le 29, remplissant une centaine de pages. L'audience était fascinée. Chacune de ses phrases fut applaudie. De temps à autre l'audience demanda que certaines phrases fussent répétées à maintes reprises. Nous n'avons jamais de la vie entendu un exposé aussi agréable. En vérité, les représentants des autres religions n'abordèrent pas les questions choisies pour la conférence. La plupart des orateurs traitèrent de la quatrième question, ne touchant qu'à peine aux autres ; l'exception étant l'exposé de Mirza Şāhib, qui fournit une réponse détaillée et complète à chacune des

questions posées. Très intéressée, l'audience accorda toute son attention à l'exposé, estimant qu'il était supérieur aux autres, et tout à fait exceptionnel. Nous ne sommes pas des suivants de Mirza Şāhib, et nous n'avons pas non plus de contact avec lui. Cependant, nous ne pouvons être injustes dans notre commentaire.

Répondant aux questions, Mirza Şāhib ne se référa qu'au Saint Coran. Tous les principes importants de l'islam furent parfaitement bien énoncés, arguments logiques et convaincants à l'appui. Le fait d'utiliser des arguments logiques pour prouver l'existence de Dieu, pour ensuite citer la Parole de Dieu, est un style que nous trouvons tout à fait charmant. Non seulement Mirza Şāhib énonça-t-il la philosophie des enseignements du Coran, mais il expliqua du même coup la philosophie et la philologie du langage coranique. En bref, l'exposé de Mirza Şāhib était complet et détaillé, chargé de bijoux de la connaissance et de la sagesse, de vérités profondes, et de mystères. La philosophie divine fut exprimée de façon si merveilleuse que toute l'audience en fut déconcertée. La présence à son exposé fut de loin la meilleure, la salle étant pleine à craquer. Toute l'audience lui prêta l'oreille avec grande attention. Afin d'illustrer la différence entre l'exposé de Mirza Şāhib et ceux des autres orateurs, suffira-t-il de dire que les gens vinrent en masse pour écouter son discours, alors que l'ennui les poussa à désertier les autres. Le discours du Mawlawī Muhammad Hussain Batalvi était de piètre qualité. Il ne contenait que des propos d'une banalité typique des Mollahs ; il ne s'y trouvait rien d'exceptionnel. Nombreux furent ceux qui sortirent pendant son deuxième discours, et il ne lui fut même pas accordé quelques minutes de plus pour compléter son exposé. »

General-o-Gohar Āşifi, Calcutta (24 janvier 1897)

(L'article suivant parut sous le double titre de « La conférence des Grandes Religions » et « La victoire de l'islam »)

« Avant une appréciation générale de la conférence, nous voudrions faire ressortir que (comme le savent nos lecteurs)

nous avons, dans des éditions précédentes, essayé de déterminer quel savant avait présenté les meilleurs arguments en faveur de l'Islam. Avec un esprit ouvert et sans préjugé, un de nos correspondants les plus distingués avait élu Mirza Ghulam Ahmad de Qadian champion de l'Islam, et dans une lettre nous étant adressée par un autre correspondant, la même opinion fut exprimée. Mawlawī Fakhruddin Ṣāhib Fakhr affirme que Mirza Ghulam Ahmad de Qadian vient en tête de liste, suivi de Sir Syed Ahmad Ṣāhib d'Aligarh. Les autres noms qu'il suggéra comme méritant le titre de champion de l'Islam furent : Mawlawī Abu Saeed Muhammad Hussain Ṣāhib Batalwī, Haji Syed Muhammad Ali Ṣāhib Kanpuri, et Mawlawī Ahmad Hussain Ṣāhib 'Aẓīmabādī. Il ne serait pas hors de propos de mentionner ici qu'un de nos correspondants avait aussi suggéré le nom du Mawlawī Abdul Haq Ṣāhib Dehlwī, l'auteur du *Tafsīr-e-Ḥaqqānī*. »

Après avoir publié un extrait de l'invitation du Swāmī Shugan Chandra, le journal poursuivit :

« Après avoir lu les brochures annonçant la tenue de la Conférence, lequel des savants religieux put-il dire que sa fierté en fut piquée à tel point qu'il ait senti le besoin de se faire le champion de la Sainte Religion de l'Islam. À quel point s'étaient-ils engagés pour défendre cette cause, et qu'avaient-ils fait pour expliquer la Majesté de Dieu aux autres ?

Nous avons appris de sources sûres que les organisateurs de la conférence avaient écrit des lettres d'invitation à Mirza Ghulam Ahmad Ṣāhib et à Sir Syed Ahmad Ṣāhib. Ḥaḍrat Mirza Ṣāhib fut empêché d'y assister en personne par sa mauvaise santé, mais il délégua un de ses disciples les plus compétents, Mawlawī Abdul Karim Sialkotī, pour faire son exposé à la conférence. Cependant, Sir Syed n'y participa pas, ni ne présenta-t-il un exposé, et ce ne furent pas des raisons de vieillesse ou autres qui l'empêchèrent d'y venir. En fait, à son avis, les conférences religieuses ne méritaient pas son attention. En réponse à l'invitation, (nous publierons sa réponse dans une de nos prochaines éditions) il écrivit : « Je ne

suis ni un pręcheur, ni un ręformateur, ni męme un Mawlawı. Cette confęrence n'est que pour des pręcheurs et des ręformateurs. »

Mawlawı Syed Muhammad Ali řāhib Kanpuri, Mawlawı Abdul Haq řāhib Dehlwı, et Mawlawı Ahmad Hussain řāhib 'Ażırabādı, ne montręrent que peu d'intęret pour la confęrence, et personne de parmi les multitudes d'autres savants religieux de notre pays ne se donna la peine de pręparer un discours à y ętre pręsentę. Certes, un ou deux individus tentęrent de relever le dęfi ; mais leurs efforts retombęrent sur eux-męmes. Comme le prouvera notre prochain rapport, soit ils firent des remarques hors de propos, soit ils ne dirent que des paroles vides.

Pendant que la confęrence se dęroulait, il devenait de plus en plus clair que ce n'ętait que Hadrat Mirza Ghulam Ahmad de Qadian qui ętait le champion de la cause de l'İslam, et qui avait honorę la confiance qu'avaient placęe en lui les gens pour la repręsentation de l'İslam. Sa repręsentation fut approuvęe par un bon nombre de communautęs de l'İslam de Peshawar, Rawalpindi, Jhelum, Bhera, Khushab, Sialkot, Jammu, Wazirabad, Lahore, Amritsar, Gurdaspur, Ludhiana, Simla, Dehlı, Ambala, Riasat Patiala, Dera Doon, İlahabad, Madras, Bombay, Hyderabad Dekkan, Bangalore, etc., en Inde.

Il est certain que si l'exposę de Mirza řāhib n'ęut pas ętę pręsentę, les musulmans auraient ętę dęshonoręs par rapport aux autres religions. Sans l'intervention divine, la religion de l'İslam n'aurait pas eu le dessus. Gręce à l'exposę de Mirza řāhib, la gloire de l'İslam fut ętablie. Amis et adversaires reconnurent d'une seule voix la supęrioritę de son exposę sur les autres. En effet, une fois la confęrence terminęe, męme les ennemis de l'İslam se virent obligęs d'admettre que ce discours avait facilitę leur compręhension des enseignements islamiques, et que l'İslam avait remportę la victoire. Que l'on ait qualifię Mirza řāhib de champion de l'İslam est tout à fait approprię ; personne ne peut y objecter. Il nous a donnę raison de nous sentir fiers, et c'est en cela que se trouvent la Gloire et la Grandeur de İslam.

Ce n'était que la deuxième Conférence des Grandes Religions ; néanmoins, l'importance de la participation et la présence d'intellectuels dépassèrent de loin celles de tous les autres congrès et conférences. De grands dirigeants de toutes les villes les plus importantes de l'Inde étaient présents, et ce n'est non sans fierté que nous disons que notre ville de Madras y était aussi représentée. La conférence s'avéra être si intéressante qu'au lieu des trois jours prévus, les organisateurs durent la prolonger à quatre jours. Les organisateurs avaient choisi l'Islamia College comme lieu de rassemblement, car c'était le lieu public le plus grand de Lahore. Mais tant de personnes y participèrent que même ce bâtiment immense s'avéra inadéquat. L'énorme succès de la conférence peut être jugé par le fait qu'à part la présence des citoyens importants du Pendjab, il y eut aussi la participation de juges des tribunaux de grande instance, aussi bien que de la Cour Suprême d'Allahabad ; l'Honorable Bābū Partol Chand Ṣāhib et M. Bannerji y étaient aussi présents. »

(Fin du résumé des extraits de journaux)

Renommée internationale du présent ouvrage

Le discours de Hadrat Mirza Ghulam Ṣāhib ^(a.s.) fut publié dans *The Report of the Conference of Great Religions Lahore* ; et la Communauté Musulmane Ahmadiyya l'a publié sous la forme d'un livre intitulé *Islāmī Uṣūl kī Fīlasafī*.

De nombreuses éditions de ce livre ont vu le jour, et il a été traduit en français, en néerlandais, en espagnol, en arabe, en allemand, et en d'autres langues encore. Bon nombre de philosophes et de journaux étrangers l'ont passé en revue d'un œil favorable, et plus d'un intellectuel occidental en a fait les éloges. À titre d'exemple, et en résumé :

The Bristol Times and Mirror :

« Sûrement, l'homme qui s'adresse de cette manière à l'Europe et aux États-Unis ne peut être une personne ordinaire. »

Spiritual Journal, Boston :

« Ce livre est une bonne nouvelle pour toute la race humaine. »

Theosophical Booknotes :

« Ce livre est une présentation belle et attendrissante de la religion de Mohammad. »

Indian Review :

« Ce livre dégage perspicacité et sagesse parfaite, et le lecteur ne peut que le louer. »

Muslim Review :

« Quiconque lira ce livre ne manquera pas d'y trouver des vérités profondes qui donnent satisfaction à l'âme. »

La beauté de cet ouvrage réside dans le fait qu'il ne s'attaque à aucune religion ; il ne fait qu'expliquer la beauté et les mérites de l'Islam. Toutes les questions y sont abordées avec référence au Saint Coran, d'une façon qui atteste de la perfection de l'Islam et de sa supériorité sur toutes les autres religions.

Jalal-ud-Din Shams

*Au Nom d'Allah, le Très Gracieux, le Très Miséricordieux
Nous Le louons et invoquons Ses bénédictions
sur Son Noble Messager*

ISLAM

IL EST ON NE PEUT plus essentiel que toute revendication ainsi que les raisons qui l'attestent proviennent uniquement d'un livre révélé. À l'occasion de cette grande conférence où les participants ont été conviés à présenter les mérites de leurs religions respectives en réponse à certaines questions précises, je m'attellerai à présenter et à développer les beautés et mérites de l'Islam. Avant d'aborder le sujet, je tiens à préciser que je me suis imposé la règle de tirer tous les propos que je présenterai du Saint Coran, Parole du Dieu Tout-Puissant. Je considère essentiel que toute personne qui prétend suivre un livre, estimant qu'il a été révélé, ne construise son exposé qu'à partir de ce Livre, évitant de trop élargir sa présentation comme s'il écrivait un nouveau livre. Étant donné qu'aujourd'hui mon intention est de présenter les beautés et mérites du Saint Coran en mettant en évidence l'excellence de ce Livre, il m'incombe de ne rien citer qui soit en dehors du Saint Coran, et de tout présenter sur la base de ses versets, en accord avec leur sens et ce qu'on peut en déduire, de façon à ce que ceux qui assistent à la conférence n'éprouvent pas de difficulté à comparer les enseignements des diverses religions.

Comme tous ceux qui croient en un quelconque Livre révélé vont se limiter à ne citer que des propos compris dans leurs Livres Saints respectifs, je ne ferai aucune référence aux Hadiths du Saint Prophète (s.a.w.), d'autant que tous les Hadiths authentiques du Saint Prophète (s.a.w.) ne servent qu'à commenter le Saint Coran, le Livre parfait qui comprend tous les livres. En bref, aujourd'hui, c'est le jour de la manifestation de la gloire du Saint Coran, et c'est avec humilité que j'implore Dieu le Tout-Puissant de m'assister dans cette tâche. Amen !

LA PREMIERE QUESTION

Quels sont les états naturel, moral et spirituel de l'homme ?

Les états naturel, moral et spirituel de l'Homme

Bien qu'à première vue les quelques remarques préliminaires faites au tout début de cet exposé peuvent paraître hors de propos, il n'en demeure pas moins essentiel de bien les assimiler si l'on veut apprécier adéquatement la réponse à la première question. La première question s'intéresse aux trois états rencontrés chez l'homme, à savoir, ses états naturel, moral et spirituel. Selon le Saint Coran trois sources différentes peuvent être distinguées, chacune donnant lieu à un état spécifique.

La première source : le moi instigateur du mal

Dans l'idiome du Saint Coran, la première source génératrice de toutes les conditions naturelles de l'homme s'appelle

An-Nafs Al-Ammārah, c'est-à-dire, le moi instigateur du mal.

إِنَّ النَّفْسَ لَأَمَّارَةٌ بِالسُّوءِ⁴

À tout moment, le moi de l'homme est prêt à inciter au mal. Cela signifie qu'il est un trait particulier du moi de l'homme, qu'il le pousse à commettre le mal, qu'il entrave son évolution vers la perfection, qu'il s'oppose à l'épanouissement de son état moral, et qu'il le presse vers des comportements indésirables et malveillants. Ainsi, la propension à l'intempérance et au mal constitue chez l'homme un état instinctif qui gouverne son esprit avant qu'il parvienne à l'état dit moral. C'est cela l'état naturel de l'homme. Tant que l'homme n'exécute pas ce que sa raison et son intelligence lui dictent, mais persiste aveuglément à suivre son inclination naturelle à manger, boire, dormir, se réveiller, céder à la colère, et se quereller, tel l'animal, obéissant à ses pulsions naturelles, alors l'homme demeurera dans cet état naturel. Cependant, obéit-il à sa raison et à son intelligence, et prend-il soin de bien régler sa vie, alors ces trois états, tels qu'ils ont été décrits, n'appartiennent plus à la catégorie des états naturels, mais sont appelés des états moraux.

La deuxième source : l'âme réprobatrice

Le Saint Coran appelle *An-Nafs Al-Lawwāma* la source originelle de l'état moral de l'homme :

وَلَا أُقْسِمُ بِالنَّفْسِ اللَّوَّامَةِ⁵

Je prends à témoin l'âme qui s'accuse ; c'est-à-dire, Je cite comme témoin l'âme qui se blâme elle-même et réproouve le vice et l'intempérance. Cette âme réprobatrice, qui constitue la deuxième source, va donner naissance à l'état moral de l'homme. À cette étape l'homme ne ressemble plus à l'animal. L'objectif visé en citant l'âme comme témoin est de lui faire

⁴ « ...l'âme est assurément portée au mal... » (*Le Saint Coran, chapitre 12, verset 54*)

⁵ « Et je cite comme témoin la conscience qui s'accuse sans cesse. » (*Le Saint Coran, chapitre 75, verset 3*)

honneur, comme si en évoluant de l'étape du moi instigateur du mal à celui de l'âme réprobatrice qui se blâme, l'âme a gagné dans l'estime de Dieu, méritant d'être honorée. Ainsi est-elle appelée, car elle réproouve le vice chez l'homme, et ne ménage point que ce dernier soit la proie de ses propres inclinations naturelles, menant, comme l'animal, une vie sans but. Son vœu, c'est de voir l'homme dans un état meilleur, un être de grande moralité, sans que les diverses facettes de sa vie ne soient entachées d'extravagances, et de voir aussi que ses sentiments naturels ainsi que ses désirs soient placés sous la gouverne de la raison. Vu qu'elle réproouve tout vice, elle est appelée *An-Nafs Al-Lawwāma*, l'âme réprobatrice. Si elle est réprobatrice à l'égard du vice, elle ne pourra cependant instaurer pleinement la vertu chez l'homme, car il arrive parfois qu'elle soit débordée par les instincts naturels, d'où ses trébuchements. Elle est tel l'enfant, encore faible sur ses jambes, qui, apprenant à faire ses premiers pas, va trébucher malgré lui, et qui de ce fait, va se lamenter sur son échec, le cœur empli de remords. En résumé, voilà l'état moral de l'âme humaine, lorsqu'elle s'efforce de faire siennes les grandes qualités morales, mais son insubordination l'exaspère et l'empêche de réussir.

La troisième source : l'âme apaisée

La troisième source, celle qui donne naissance à l'état spirituel de l'homme, s'appelle selon le Saint Coran, *An-Nafs Al-Muṭma'innah*, c'est-à-dire, l'âme apaisée :

يَأْتِيهَا النَّفْسُ الْمَطْمَئِنَّةُ ﴿٦﴾ أَرْجَعِي إِلَىٰ رَبِّكَ رَاضِيَةً مَّرْضِيَةً ﴿٧﴾ فَادْخُلِي فِي

عِبَادِي ﴿٨﴾ وَادْخُلِي جَنَّتِي ﴿٩﴾⁶

Ô âme apaisée, toi qui as trouvé la paix chez ton Seigneur, retourne auprès de Lui, toi bien satisfaite de Lui, et Lui bien satisfait de toi. Rejoins donc Mes serviteurs élus et entre donc

⁶ « Ô âme en paix ! Retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite de Lui et Lui satisfait de toi. Entre donc parmi Mes serviteurs, et entre dans Mon Jardin. » (Le Saint Coran, chapitre 89, versets 28 à 31)

dans Mon paradis. C'est à cette étape que l'âme, une fois purifiée de ses manquements, va amplement s'emplit de forces spirituelles et entrer en communion avec Dieu, sans lequel d'ailleurs, elle ne peut exister. À l'instar d'une chute d'eau qui, de par son volume et de par l'absence d'obstacles pouvant la ralentir, tombe avec une force fabuleuse, l'âme apaisée va foncer vers Dieu. L'invitation donnée à l'âme apaisée de retourner auprès de son Seigneur fait justement allusion à cela. Elle subit une très grande transformation en ce monde même, et c'est ici même que le paradis lui est en quelque sorte gratifié. Comme le suggère l'invitation donnée à l'âme de retourner auprès de son Seigneur, c'est Dieu Lui-même Qui va nourrir l'âme, et ce avec l'amour que cette dernière éprouve pour Lui. En posant ses lèvres à cette source de vie pour s'étancher, l'âme va échapper à la mort. Le Saint Coran fait allusion à cela dans le verset suivant :

قَدْ أَفْلَحَ مَنْ زَكَّاهَا ۖ وَقَدْ خَابَ مَنْ دَسَّاهَا ⁷

Celui qui purifie son âme de la concupiscence connaîtra le salut, et ne se ruinera pas, mais celui qui est dominé par ses passions mondaines devra désespérer de la vie.

En résumé, ces trois états peuvent être appelés l'état naturel, l'état moral et l'état spirituel de l'homme. Étant donné que les pulsions naturelles de l'homme s'avèrent être très dangereuses lorsqu'elles sont excitées, et que très souvent elles détruisent les qualités morales et spirituelles, elles ont été décrites dans la Sainte Écriture de Dieu comme le moi instigateur du mal. L'on peut se demander quelle est l'attitude du Saint Coran à l'égard de l'état naturel de l'homme, quelles directives donne-t-il à ce sujet, et que préconise-t-il pour le maîtriser ? La réponse en est que selon le Saint Coran, il existe un rapport très étroit entre l'état naturel de l'homme et ses états moral et spirituel, tant et si bien que même sa façon de manger et de boire influence à la fois son état moral et son état

⁷ « Et en vérité, prospère vraiment celui qui la purifie et celui qui la corrompt est ruiné. » (Le Saint Coran, chapitre 91, versets 10 à 11)

spirituel. Si l'état naturel d'une personne est amené à se soumettre aux directives de la Loi divine, alors il se transformera en son état moral et influencera profondément sa spiritualité, car n'est-il pas dit que, deviendra sel tout ce qui est pris dans le salin. C'est la raison pour laquelle le Saint Coran a attaché une importance particulière à l'hygiène corporelle et aux postures corporelles lorsqu'il est question d'actes de dévotion, de purification de l'âme, et d'acquisition de l'humilité spirituelle. La réflexion confirme que les conditions physiques influencent profondément l'âme.

Par exemple, lorsque nos yeux sont remplis de larmes, même artificiellement produites, immédiatement nous ressentons de la tristesse dans le cœur. De la même manière, lorsque nous nous mettons à rire, même si le rire est artificiellement produit, nous ressentons de la joie dans le cœur. Il a également été observé que la prosternation physique faite au cours de la prière crée au niveau de l'âme un sentiment d'humilité. À l'opposé, se pavaner la tête haute et la poitrine poussée vers l'avant crée chez soi un sentiment de fierté et de vanité. Ces exemples démontrent clairement que le spirituel est bel et bien influencé par le physique.

L'expérience démontre également que les nourritures de diverses natures ont des effets variés sur l'intellect et l'esprit de l'homme. Par exemple, un examen rigoureux mettra en évidence que ceux qui ne consomment point de viande perdent petit à petit le sens de la bravoure. Ce sens finit par s'émousser complètement, et ainsi, ils perdent un don louable que Dieu leur avait octroyé. La loi de la nature, d'origine divine soulignons-le, vient renforcer cette observation, en ce sens que les animaux carnivores sont nettement plus courageux que les herbivores. Cela est aussi vrai des oiseaux. Ainsi, il n'y a point de doute que le manger a un effet sur la moralité. À l'encontre de cela, ceux qui sont soumis à un régime constitué principalement de viande avec très peu de légumes, voient le côté doux et humble de leur caractère s'estomper. Ceux qui optent pour la voie du milieu, verront se développer chez eux les deux qualités morales, à savoir, le courage et l'humilité.

C'est la raison pour laquelle Dieu le Tout-Puissant nous a dit dans le Saint Coran :

كُلُوا وَاشْرَبُوا وَلَا تُسْرِفُوا⁸

Mangez et buvez, mais ne soyez pas immodérés ; c'est-à-dire, mangez aussi bien de la viande que les autres aliments, mais ne mangez rien à l'excès, de peur que cela n'ait un effet néfaste sur votre moralité, et que votre santé n'en souffre.

Tout comme le physique influence l'âme, de la même manière, parfois, l'âme influence le corps. Par exemple, lorsqu'une personne éprouve de la peine, les larmes lui viennent aux yeux, et si elle est joyeuse, elle esquisse un sourire. Nos actes naturels, qu'il s'agisse de manger, boire, dormir, se réveiller, se mouvoir, se reposer, se laver, etc., exercent tous un effet sur notre état spirituel. Notre charpente physique est intimement liée à l'ensemble de notre humanité. Alors qu'une lésion intéressant une région particulière du cerveau provoquera une amnésie, en une autre région elle entraînera une perte de connaissance. L'air contenant des gaz nocifs provoque des troubles au niveau du corps, et par ce biais, l'esprit et tout le système interne en est atteint ; conséquemment, des troubles cérébraux apparaissent, suivis d'une mort rapide.

Ainsi, les blessures de nature physique révèlent qu'il existe entre l'âme et le corps un lien mystérieux qui dépasse l'entendement de l'homme. Si ce sujet est cerné de plus près, l'on entrevoit que le corps est pour ainsi dire la mère de l'âme. L'âme ne vient pas du dehors pour s'établir à l'intérieur de l'utérus d'une femme enceinte ; elle est plutôt une forme lumineuse, inhérente au sperme, qui va commencer à briller avec le développement embryonnaire.

La Parole de Dieu le Tout-Puissant nous amène à comprendre que l'âme va tirer son origine de la charpente intra-utérine élaborée à partir du sperme, tel que l'affirme le Saint Coran :

⁸ « ...mangez et buvez sans dépasser les limites. » (*Le Saint Coran, chapitre 7, verset 32*)

ثُمَّ أَنْشَأْنَاهُ خَلْقًا آخَرَ فَتَبَارَكَ اللَّهُ أَحْسَنُ الْخَالِقِينَ⁹

Puis, Nous le développons en une nouvelle création. Aussi, béni soit Allah, le Meilleur des Créateurs. Cela signifie que Dieu va gratifier le corps élaboré dans la chambre utérine d'une nouvelle création, ou encore, Dieu va créer quelque chose de nouveau au niveau du corps déjà élaboré dans l'utérus, et cette nouvelle création s'appelle l'âme. Très béni soit Allah, Créateur sans égal.

Cette affirmation, à savoir qu'une nouvelle création se manifeste à partir du corps est un mystère qui révèle la réalité de l'âme et met en lumière le rapport très étroit qui existe entre l'âme et le corps. Aussi elle nous apprend que nos paroles, faits et gestes accomplis pour la cause de Dieu, sont réglementés par le même principe philosophique ; en d'autres mots, tout comme le sperme porte en lui une âme, de la même manière, l'ensemble des actes pieux recèlent une âme. Cette dernière va briller à la mesure du développement atteint par la charpente des actes, et dans sa phase finale, lorsque la charpente sera complètement érigée, l'âme qui s'y trouve brillera de toutes ses forces, et révélera sa facette spirituelle. À cette étape, ces actes sont chargés de vie. Cela signifie que lorsque la charpente des actes sera complètement érigée, alors, tout à coup, tel l'éclair quelque chose y brillera. À l'égard de cette étape, Dieu dit dans le Saint Coran :

فَإِذَا سَوَّيْتُهُ، وَنَفَخْتُ فِيهِ مِنْ رُوحِي فَقَعُوا لَهُ سَاجِدِينَ¹⁰

Lorsque J'aurai terminé l'élaboration de sa charpente, et parachevé toutes ses manifestations de gloire, et que Je lui aurai insufflé Mon esprit, alors, vous tous, prosterner-vous à cause de lui. Ce verset nous apprend qu'une fois que

⁹ « ...puis Nous l'avons développé en une autre création. Aussi, Béni est Allāh, le Meilleur des Créateurs ! » (*Le Saint Coran, chapitre 23, verset 15*)

¹⁰ « Alors, quand Je l'aurai formé en harmonie et que J'aurai insufflé Ma Parole dans son cœur, courbez vous en soumission à lui. » (*Le Saint Coran, chapitre 15, verset 30*)

l'élaboration de la charpente des actes est terminée, une âme y brillera. Dieu attribue à Lui-même la création de cette âme, d'autant que la charpente a été construite aux dépens de la vie temporelle. La lumière divine, sombre au début, se met à resplendir tout à coup avec éclat, de sorte qu'il incombe à tout un chacun qui voit cette transformation divine de se prosterner et d'y être attiré (à cette lumière) ; hormis *Iblīs* qui aime les ténèbres.

¹¹ § Il ne sera pas sans intérêt de mentionner ici un point de plus, et c'est que l'enfant qui prend forme dans l'utérus commence à se mouvoir après l'âge de quatre mois et dix jours, ce qui représente environ la moitié de la période complète passée dans la matrice. Ainsi donc, tout comme dans le cas du fœtus, c'est-à-dire de l'enfant se trouvant encore dans l'utérus, qui manifeste le miracle de sa vitalité après le quatrième mois, sortant d'un stade quasi-végétal pour entrer dans un stade animal, la même loi naturelle entrera en opération dans le cas de la naissance spirituelle. C'est-à-dire que le fœtus passe environ la moitié de son séjour au sein de la matrice avant de révéler des signes de vitalité et le flamboiement complet de la vie ; et la même chose a été décrétée pour la vie spirituelle.

La vie active de l'homme, où il est préservé des impuretés et souillures résultant de la perte totale de ses sens, est, pour la majorité des gens, d'environ quatre-vingts ans, dont la moitié fait quarante ans, qui ressemble au chiffre quatre, c'est-à-dire les quatre mois au terme desquels l'esprit de la vie est octroyé à l'enfant au sein de la matrice.

C'est ainsi que tel que le prouve une expérience avérée, lorsque l'homme complète ou se rapproche de la moitié de sa vie active – à savoir ses quarante ans, qui ressemblent aux quatre premiers mois intra-utérins – son âme arrive à ce

¹¹ La partie se trouvant entre les deux § (de la page 32 à 35) était présent dans les manuscrits originaux du discours, mais a été malencontreusement omise dans le rapport de la conférence et dans la première édition du présent ouvrage. Suite à la permission de Sa Sainteté le Cinquième Calife, elle a été insérée dans la présente édition.

moment particulier, si tant est que la vérité fait partie du levain de son être, où elle commence à manifester ses effets distinctifs et à s'activer.

Personne n'ignore le fait que chez la plupart des hommes la période de la vie précédant les quarante ans, reste une époque dominée par l'obscurité : sept ou huit années sont celles de l'enfance ; vingt-cinq ou vingt-six années sont dépensées dans l'acquisition de différents savoirs, ou gaspillées sur les jeux et autres amusements. Puis vient la période où soit parce qu'il a, par la voie du mariage, une femme et des enfants, soit parce qu'il devient plongé, de par sa nature, dans les désirs de ce monde, toutes sortes d'envies et de convoitises pour les biens et honneurs matériels naissent en lui ; et il va jusqu'à l'extrême dans sa course après les différentes sortes de plaisirs. S'il se tourne vers Dieu le Très-Haut, ses ambitions matérielles restent malgré tout présentes dans une certaine mesure en lui. S'il prie, il prie surtout pour les choses de ce monde ; et s'il pleure [devant Dieu] des objectifs mondains y sont mêlés. Il n'a qu'une foi très faible dans le jour du retour final ; et s'il y croit, il croit aussi que l'heure de sa mort n'est pas proche. Et c'est ainsi qu'à l'instar d'une rivière qui sort de son lit, et qui poursuit son chemin tout en détruisant les terres y contiguës, le déluge des passions naturelles plonge la vie dans de gravissimes dangers. Dans un tel état, comment pourra-t-il s'intéresser aux détails subtils de l'Au-delà ? Il se moque des choses se rapportant à la religion, et met en avant plutôt sa propre dialectique stérile, et sa propre philosophie absurde. Il est vrai que s'il est de nature pieuse, il croit en Dieu, mais sa foi n'est pas basée entièrement sur la sincérité ou la fidélité, et n'existe qu'aussi longtemps qu'il jouit du succès dans sa vie. Si ses ambitions matérielles sont accomplies, il appartient à Dieu ; et dans le cas contraire, à Satan.

En bref, l'homme reste dans un état critique durant sa jeunesse, et si la grâce divine ne lui tient pas la main, il tombe dans le gouffre de l'enfer. En fait, c'est la jeunesse qui est la racine de toutes les corruptions. C'est le plus souvent durant la jeunesse que l'homme acquiert des désordres physiques et

des maladies ignominieuses. Parfois, à cause des erreurs commises durant cette période d'immaturité, l'homme arrive même à se détourner du Dieu Vrai et Immuable. En un mot, cette période est celle où la crainte de Dieu fait défaut, et où les pulsions sexuelles et l'ego dominant, ce qui fait que l'homme n'y est pas disposé à écouter un quelconque conseiller ; et il passe le restant de sa vie à payer pour les fautes commises durant sa jeunesse. Puis il arrive à la quarantaine, et la fleur de la jeunesse commence peu à peu à se faner. Voici qu'à présent il se met à lui-même regretter ses nombreuses erreurs qu'avaient déplorées tous ses conseillers. Les passions de son ego continuent à diminuer d'eux-mêmes, car du point de vue physique c'est la période où la vie commence son déclin. Où est donc le sang incitant au mal, qu'en est-il à présent de la force qui animait les membres, et où est passée la vivacité joyeuse de la jeunesse tels qu'autrefois ? Désormais, ce n'est plus qu'une période de décrépitude et de dégénérescence progressives ; et les décès des personnes plus âgées que soi se succèdent devant ses yeux, voire même d'enfants dont la mort est une rude épreuve pour plus d'un ; et c'est aussi la période où ses parents s'en vont dans la tombe. C'est ainsi que de nombreux exemples de l'éphémérité du monde continuent à se manifester, et Dieu place un miroir devant la personne et lui dit : « Regarde ce qu'est en réalité le monde. Voilà comment finit la chose pour laquelle tu n'hésites pas à te tuer. »

C'est alors que l'homme se met à regretter ses erreurs du passé, et une révolution importante a lieu en lui, et un nouveau monde commence pour lui, à condition qu'il soit, de son essence, bienheureux, et qu'il soit de ceux qui y ont été appelés. À ce sujet, Allah, que resplendisse Sa Gloire, a dit :

وَوَصَّيْنَا الْإِنسَانَ بِوَالِدَيْهِ إِحْسَانًا ۖ حَمَلَتْهُ أُمُّهُ كُرْهًا وَوَضَعَتْهُ كُرْهًا ۖ وَحَمَلُهُ
وَفَصْلُهُ ۖ ثَلَاثُونَ شَهْرًا ۚ حَتَّىٰ إِذَا بَلَغَ أَشُدَّهُ ۖ وَبَلَغَ أَرْبَعِينَ سَنَةً قَالَ رَبِّ أَوْزِعْنِي أَنْ
أَشْكُرَ نِعْمَتَكَ الَّتِي أَنْعَمْتَ عَلَيَّ وَعَلَىٰ وَالِدَيَّ وَأَنْ أَعْمَلَ صَالِحًا تَرْضَاهُ وَأَصْلِحْ لِي

12 فِي ذُرِّيَّتِي إِنِّي تُبْتُ إِلَيْكَ وَإِنِّي مِنَ الْمُسْلِمِينَ

Ce qui signifie : Nous avons enjoint à l'homme : Sois bienveillant envers tes parents. Vois avec combien de douleurs ta mère t'a porté. Elle a souffert durant toute la période que tu étais en sa matrice, et t'a mis au monde au prix d'énormes peines et douleurs. Elle a subi trente mois de souffrances à te porter dans son ventre et à t'allaiter.

Puis Dieu dit : Ensuite, lorsqu'un homme droit arrive à l'âge de quarante ans, et atteint sa maturité intellectuelle, il se souvient alors de l'injonction de Dieu, et dit : Ô mon Seigneur ! Donne-moi à présent la capacité de Te remercier des faveurs que Tu m'as faites ainsi qu'à mes parents. Ô mon Seigneur ! Aide-moi à faire ce qui Te fera plaisir. Et rends mes enfants pieux pour moi – c'est-à-dire que si j'ai manqué à mon devoir envers mes parents, ne laisse pas mes enfants en faire de même envers moi, et si je me suis laissé passer par une période de débauche, fais en sorte que cela n'arrive pas à mes enfants – Ô mon Dieu ! Je me repens à présent, et je suis du nombre de ceux qui se soumettent à Toi.

Dieu a donc déclaré par l'entremise de ce verset que la quarantième année vient comme une bénédiction pour les bonnes gens. Si une âme est porteuse de vérité, elle se mettra à coup sûr à s'activer durant la quarantième année. D'ailleurs, la plupart des éminents prophètes de Dieu ont été suscités durant leur quarantième année. C'est ainsi que notre Chef et Maître, Muhammad le Choisi (s.a.w.) avait été suscité durant sa quarantième année pour la réforme des créatures d'Allah. §

12 « Et Nous avons enjoint à l'homme la bienveillance envers ses parents. Sa mère le porte avec douleur, et le met au monde avec douleur. Et sa gestation et son sevrage durent trente mois, jusqu'à ce qu'étant arrivé à sa pleine maturité, et ayant atteint l'âge de quarante ans, il dise : « Mon Seigneur, donne-moi la capacité d'être reconnaissant pour Ta grâce que Tu m'as accordée, ainsi qu'à mes parents, et de faire de telles bonnes œuvres qui Te plaisent. Et rends mes descendants pieux pour moi. Je me tourne certainement vers Toi avec repentir ; et, en vérité, je suis de ceux qui se soumettent à Toi. » (Le Saint Coran, chapitre 46, verset 16)

L'âme est créée

En revenant à ce que j'avais dit en premier lieu, j'affirme qu'il est une vérité absolue que l'âme est une lumière d'une grande finesse qui se développe à l'intérieur du corps et est nourrie dans l'utérus. Cachée et imperceptible au début, elle deviendra par la suite apparente. Son essence est dès le commencement présent dans le sperme, et par la volonté, le dessein et l'ordre de Dieu, l'âme est mystérieusement liée au sperme ; elle est une caractéristique brillante du sperme. On ne peut dire qu'elle fasse partie du sperme comme la matière en fait de la matière, ni qu'elle provienne du dehors ou qu'elle tombe sur la terre pour se mélanger avec les composantes du sperme. Elle est latente dans le sperme, comme le feu est latent dans la pierre.

La Parole de Dieu ne nous dit pas que l'âme est une entité à part entière qui descend du ciel, ou qu'elle tombe du ciel pour se mélanger tout à fait par hasard avec le sperme avant de pénétrer dans l'utérus. Un tel concept est sans fondement. La loi de la nature le rejette. Il est une observation courante que des microbes par milliers sont produits dans les aliments avariés et les plaies septiques. Des cafards sans nombre infestent les vêtements sales, et toutes sortes de vers font leur apparition dans les intestins. Cependant, peut-on dire que toutes ces bêtes proviennent du dehors, ou qu'elles descendent du ciel. La vérité est que l'âme se développe à l'intérieur du corps ; elle est une création et elle n'existe pas d'elle-même.

La deuxième naissance de l'âme

Le dessein du Tout-Puissant Qui a créé l'âme à partir du corps semble être ceci : de faire en sorte que la deuxième naissance de l'âme ait lieu, comme la première, par l'entremise du corps. Les mouvements de l'âme suivent les mouvements du corps, de sorte que si le corps emprunte une direction particulière, l'âme le suivra automatiquement dans cette direction particulière. Il est donc une fonction de la Sainte Écriture de Dieu de s'intéresser à l'état naturel de l'homme ;

d'ailleurs, c'est la raison pour laquelle le Saint Coran attache une importance particulière à la réforme de l'état naturel de l'homme et donne des directives concernant chacun de ses actes, qu'il s'agisse de son rire, ses pleurs, sa nourriture, ses vêtements, son sommeil, son langage, son silence, son mariage, son célibat, sa marche, son repos, son hygiène corporelle, ou de sa soumission à une discipline rigoureuse qu'il soit en bonne santé ou souffrant, etc. Il affirme que l'état physique de l'homme influence profondément son état spirituel. Nous ne pouvons élaborer longuement sur toutes ces directives, car le temps nous fait défaut.

L'évolution progressive de l'Homme

Méditant sur la Sainte Parole de Dieu, l'on constate qu'elle stipule des règles visant à la réforme de l'état naturel de l'homme, et qu'ensuite, elle va l'élever progressivement pour l'amener à la pointe ultime de l'état spirituel. Dieu désire, dans un premier temps, enseigner à l'homme les rudiments du savoir-vivre, tels que, comment s'asseoir, comment se tenir debout, manger, boire, parler, etc., pour l'éloigner de la barbarie et le différencier de l'animal. Ainsi, Dieu lui fait don d'un état moral rudimentaire que l'on pourrait qualifier de culture sociale. Dieu veut, dans un deuxième temps, régler ces habitudes élémentaires pour en faire de grandes qualités morales.

Ces deux temps font partie du même processus, car ils s'adressent tous les deux à la réforme de l'état naturel de l'homme. Il n'y a entre eux qu'une différence de degré. Le Très Sage a structuré le système moral d'une telle façon qu'il permette à l'homme d'élever le niveau de sa moralité, étape par étape.

Le troisième palier de cette évolution progressive requiert de l'homme qu'il se consacre à aimer Dieu de tout son être et à ne chercher à plaire qu'à Lui. La totalité de son être devra être consacrée à Dieu. Afin de toujours rappeler aux musulmans l'existence de ce palier, leur religion a été appelée « l'Islam », dont le sens est de se dévouer entièrement à Dieu, sans rien

retenir. Ainsi Dieu, à Lui la Gloire, a dit :

بَلَىٰ مَنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ فَلَهُ أَجْرُهُ عِنْدَ رَبِّهِ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ¹³
قُلْ إِنْ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٦٠﴾ لَا شَرِيكَ لَهُ^ط
وَبَدَا لَكَ أُمِرْتُ وَأَنَا أَوَّلُ الْمُسْلِمِينَ¹⁴

وَأَنَّ هَذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًا فَاتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُوا السُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِ¹⁵

قُلْ إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ¹⁶

Connaîtra le salut quiconque se dévouera entièrement à Dieu en se sacrifiant lui-même pour l'amour de Dieu, et fera montre de sa sincérité tant par ses intentions que par ses actes pieux. Quiconque agira ainsi sera récompensé par Dieu. Celui-là ne connaîtra ni peur, ni peine.

Dis-leur : Ma prière et mes sacrifices, ma vie et ma mort sont tous offerts à Dieu, dont la providence embrasse tout, et Qui n'a point de partenaire. J'ai été ordonné d'agir ainsi, et je suis le premier de ceux qui ont réalisé ce concept de l'Islam ; et, je les offre tous, c'est-à-dire, ma prière, mes sacrifices, ma vie et ma mort, pour la cause d'Allah.

¹³ En fait, quiconque se soumet complètement à Allāh et dont la conduite est excellente aura sa récompense auprès de son Seigneur. Ils n'auront aucune crainte, ni ne seront-ils affligés. (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 113*)

¹⁴ Dis : « Assurément, ma Prière et mon sacrifice et ma vie et ma mort appartiennent à Allāh, le Seigneur des mondes ; Il n'a pas d'associé. Et c'est ce qui m'a été commandé et je suis le premier de ceux qui se soumettent. » (*Le Saint Coran, chapitre 6, versets 163 à 164*)

¹⁵ Et dis : « Ceci est Mon droit chemin. Suivez-le donc ; et ne suivez pas d'autres voies, afin qu'elles ne vous égarent pas de la voie d'Allāh. » (*Le Saint Coran, chapitre 6, verset 154*)

¹⁶ Dis : « Si vous aimez Allāh, alors suivez-moi, Allāh vous aimera et vous pardonnera vos péchés, et Allāh est Très-Pardonnant, Miséricordieux. » (*Le Saint Coran, chapitre 3, verset 32*)

Ceci est Mon droit chemin ; suivez-le donc et n'empruntez pas d'autres voies qui vous éloigneront de la voie d'Allah.

Dis-leur : Si vous aimez Dieu, suivez-moi, et empruntez ma voie ; alors, Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Il est Très-Pardonnant, Miséricordieux.

La différence entre l'état naturel et l'état moral de l'Homme

Préserver la vie : oui, mais jusqu'à quel point ?

Nous allons maintenant aborder la description des trois états de l'homme. Cependant, avant de nous y engager, il nous est nécessaire de vous rappeler que, comme l'a indiqué la Sainte Parole du Tout-Puissant, l'état naturel de l'homme, dont la source génératrice est le moi instigateur du mal, n'est pas une chose indépendante de son état moral. La Sainte Parole de Dieu a regroupé les facultés, désirs et pulsions naturelles de l'homme sous la rubrique de l'état naturel ou conditions naturelles. Celles-là, lorsqu'elles sont réglées, maîtrisées et mises en œuvre en temps et lieu, se développent en qualités morales. De la même manière, l'état moral n'est pas complètement indépendant de l'état spirituel. En passant par l'étape où l'on devient totalement éperdu en Dieu, où le moi est purifié, où l'on se coupe complètement du monde pour se remettre entièrement à Dieu, avec amour, sérénité, et satisfaction, en accord parfait avec la volonté divine, l'état moral se transforme en état spirituel.

Tant que l'homme ne transformera pas ses qualités naturelles en qualités morales, il n'aura droit à aucun mérite, d'autant que les autres créatures vivantes, et même la matière inerte, possèdent elles aussi ces qualités naturelles. De la même manière, pour jouir de la vie spirituelle, le simple fait d'acquérir des qualités morales ne suffit pas. En effet, quelqu'un peut tout aussi bien nier l'existence de Dieu d'une part et d'autre part avoir des qualités morales : être humble, gentil, pacifique, ou encore avoir la vertu de s'abstenir du mal et de ne pas s'opposer aux méchants. Ce sont là des qualités

naturelles que peut posséder même un ignorant qui n'a ni expérience, ni connaissance du salut. Un grand nombre d'animaux sont doux de nature, et en les domptant, il est très possible de les rendre inoffensifs et même dociles face au châtement ; cependant, l'on ne peut pour autant déclarer que ce sont des êtres humains, sans parler des hommes d'un haut statut. De la même manière, un égaré, ou même quelqu'un qui a des vices, peut lui aussi avoir ces bonnes qualités. Il est possible qu'un quelconque individu puisse développer son sentiment de pitié jusqu'au point de s'abstenir de tuer les bactéries qui pullulent dans ses plaies, ou qu'il soit si strict à préserver la vie qu'il ne voudrait pas faire du mal aux poux qui habitent ses cheveux, ou aux bestioles qui se trouvent dans ses intestins, ses artères ou son cerveau.

Je peux croire que la miséricorde d'une personne puisse la pousser à ne pas consommer du miel car pour obtenir ce miel, il a fallu tuer bon nombre d'abeilles et les chasser de leurs ruches. Je peux croire que quelqu'un puisse s'abstenir de l'usage du musc car c'est le sang d'un pauvre cervidé, et pour s'en procurer, il a fallu séparer l'animal de ses petits et le tuer. Je ne nie pas le fait que quelqu'un puisse refuser de porter des perles ou de la soie, car ici également, cela a nécessité la mort des huîtres ou des vers à soie. Je peux même comprendre que quelqu'un qui souffre de douleurs atroces puisse refuser de se faire saigner par des sangsues, car il préfère souffrir que de tuer les sangsues. Je peux aller jusqu'à croire qu'une personne puisse pousser sa miséricorde et son sens de préserver la vie au point où elle refuserait de boire de l'eau pour épargner les organismes vivants qui s'y trouvent.

Je peux admettre tout ceci, mais jamais, je n'approuverai la supposition que ces qualités naturelles sont des qualités morales ou que ces qualités puissent servir à débarrasser l'homme de ses impuretés qui lui font obstacle dans son rapprochement vers Dieu. Je ne peux croire que la douceur, acquise au point, où même l'animal en possède plus que l'homme, pourrait être le moyen grâce auquel l'homme atteindrait un haut niveau d'humanisme. En effet, nous

considérons que cette démarche est en conflit avec la loi de la nature, et elle est incompatible avec la très grande qualité morale de vouloir plaire à Dieu. Cette démarche nous conduit à refuser les dons que la nature nous a offerts. La spiritualité ne peut être réalisée qu'au prix de la mise en œuvre, en temps et lieu, de chaque qualité morale, tout en parcourant fidèlement la voie tracée par Dieu et en Lui étant entièrement dévoué. Celui qui Lui est entièrement dévoué peut être reconnu par le fait qu'il ne peut exister sans Lui. Celui qui Le connaît vraiment est tel un poisson sacrifié par Lui, vivant dans l'eau de Son amour.

Les trois phases de la réforme

Le Saint Prophète (s.a.w.) est apparu au moment opportun

Comme nous l'avions précisé au début, il existe trois sources, à savoir, le moi instigateur du mal, l'âme réprobatrice qui se blâme et l'âme apaisée, à l'origine des divers états de l'homme. Aussi, l'on distingue trois modes de réforme. Le premier s'attelle à enseigner aux primitifs incultes les normes élémentaires du savoir-vivre, relatives à la manière de se nourrir, au mariage, aux normes vestimentaires afin qu'ils abandonnent le nudisme, au mode alimentaire afin qu'ils cessent de se nourrir de charognes comme des chiens, et qu'ils ne se comportent plus tels des sauvages. Cela constitue la phase élémentaire visant à la réforme de l'état naturel de l'homme, celle que l'on mettrait en œuvre pour enseigner à un primitif de Port Blair les rudiments du comportement social.

Une fois que l'homme aura appris les modalités du savoir-vivre, le deuxième mode de réforme va entrer en jeu pour lui inculquer des qualités morales encore plus élevées et pour lui enseigner à utiliser en temps et lieu ses facultés.

Le troisième mode de réforme concerne ceux qui ont déjà un haut niveau de moralité ; ici, l'occasion est donnée aux adeptes assoiffés de boire le nectar de l'amour de Dieu et de leur faire goûter à la sainte communion avec Lui. Notre chef et maître, le Saint Prophète, (sur lui la paix et les bénédictions

d'Allah !), fit son apparition à un moment où la corruption avait atteint son apogée dans le monde. Ainsi l'a dit Dieu le Tout-Puissant :

ظَهَرَ الْفَسَادُ فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ¹⁷

Sur terre et mer, la corruption s'est répandue. Cela signifie que les gens du Livre, ainsi que ceux qui n'avaient eu aucune expérience de la révélation divine, s'étaient tous corrompus. L'objectif du Saint Coran était de redonner la vie aux morts :

اعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ يَحْيِي الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا¹⁸

Sachez qu'Allah est sur le point de ressusciter la terre après sa mort. En ce temps-là, les peuples de l'Arabie croupissaient dans la corruption. Aucune forme d'organisation sociale ne prédominait, et le vice et le péché étaient leur fierté. Les hommes prenaient un nombre illimité d'épouses, et ils s'enivraient de choses illicites. Épouser leurs mères était licite, et de ce fait, Dieu dut prescrire :

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَاتِكُمْ¹⁹

Vos mères vous sont interdites. Ils se nourrissaient de charognes, et parmi eux, il y avait des cannibales. Aucun péché ne leur était inconnu. La plupart d'entre eux ne croyaient pas dans l'Au-delà, et beaucoup niaient l'existence de Dieu. Ils tuaient leurs bébés filles, de même que les orphelins pour s'approprier de leurs biens. Ils n'étaient des êtres humains qu'en apparence, le bon sens leur faisant complètement défaut. La modestie, le sentiment de culpabilité, et l'amour-propre leur étaient étrangers. Ils consommaient des boissons alcooliques comme on boit de l'eau. Le champion de

¹⁷ « La corruption est apparue sur terre et sur mer... » (Le Saint Coran, chapitre 30, verset 42)

¹⁸ « Sachez donc qu'Allah ranime la terre après sa mort. » (Le Saint Coran, chapitre 57, verset 18)

¹⁹ « Vous sont interdites vos mères... » (Le Saint Coran, chapitre 4, verset 24)

l'adultère était fait chef. Ils étaient si ignorants, que pour leurs voisins, ils étaient « les illettrés ». C'est à ce moment, et pour réformer une telle société, que notre chef et maître, le Saint Prophète, (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !) fit son apparition à La Mecque. L'heure exigeait la mise en œuvre de ces trois types de réforme.

C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, le Saint Coran affirme avec justesse le fait qu'il est plus cohérent et mieux armé que les autres livres pour apporter une solution à ces problèmes, d'autant que ces autres livres ne se virent pas contraints à dissenter sur ces trois types de réforme, dont la primeur en effet revint au Saint Coran. Le but du Saint Coran était de faire du sauvage un être humain, et de là, de l'embellir de qualités morales, et finalement, d'en faire un dévot de Dieu. Ainsi, ces trois projets sont compris dans le plan coranique.

Le but véritable des préceptes coraniques

Corrigées, les conditions naturelles se transforment en qualités morales

Avant de passer à une étude plus élaborée des trois types de réforme, il serait bon de souligner que le Saint Coran ne cherche aucunement à faire accepter ses doctrines par la force. Bien au contraire, le but ultime du Saint Coran n'est rien d'autre que d'apporter ces trois réformes ; et tous ses enseignements ne visent qu'à cela. Toutes les autres directives ne sont que des moyens pour parvenir à ce même but. Tel un médecin qui, pour soigner ses patients, doit tantôt intervenir chirurgicalement, tantôt n'appliquer qu'une simple pommade, le Saint Coran, en signe de compassion pour les hommes, adopte les mêmes procédés.

La sagesse, les admonitions et les directives du Saint Coran ne visent qu'à élever l'homme de son état naturel de sauvage à celui d'un être de grande moralité, et de là, à le projeter dans le monde infini de la spiritualité.

Nous avons déjà souligné que les qualités naturelles ne sont point tout à fait dissociées des qualités morales. Lorsque les

premières sont bien réglées et mises en œuvre en temps et lieu, sous la gouverne de la raison, elles prennent un caractère moral. Avant qu'elles ne soient gouvernées par la raison et l'intelligence, elles n'ont aucune nature morale ; elles sont plutôt des pulsions naturelles, quand bien même elles ressemblent fort aux qualités morales. Par exemple, l'on ne dira pas du chien ou de l'agneau qui manifeste son amour ou sa docilité à l'égard de son maître qu'il est un être de bonne moralité ou bien élevé. De même, l'on ne dira pas du loup ou du tigre qu'il est mal élevé en raison de sa bestialité. L'état moral ne prend naissance qu'après la mise en œuvre de la raison eu égard à l'opportunité du temps et du lieu. Celui qui ne fait pas usage de sa raison et de son discernement est semblable au nourrisson dont l'esprit n'est pas encore gouverné par la raison, ou au fou qui a perdu la raison et le bon sens.

Parfois, il arrive que l'acte accompli par un enfant ou un fou prenne l'allure d'un fait tenant de la moralité ; cependant, aucune personne douée d'un jugement sain n'affirmera qu'il s'agit là d'un acte moral, car il est clair que l'acte n'est pas le fruit de l'exercice de la raison, mais plutôt, une réaction naturelle face aux circonstances. Dès qu'il arrive au monde, le nouveau-né cherche les seins de sa mère, et le poussin, sitôt éclos, se met à picorer. De même, le petit de la sangsue se comportera comme la sangsue, le serpenteau comme le serpent et le petit du tigre comme le tigre. Un enfant nouveau-né commencera dès sa naissance à manifester des réactions humaines, qui, avec la croissance de l'enfant, se définiront mieux.

À l'âge d'un an ou d'un an et demi, les réactions naturelles sont très apparentes. Ainsi, les pleurs gagneront-ils en intensité, les sourires se transformeront en rires, et la vue deviendra plus perspicace. L'enfant, à travers ses mouvements, commence à manifester sa satisfaction ou son mécontentement ; il essaiera parfois de frapper quelqu'un, et d'autres fois, de lui offrir quelque chose. L'ensemble de ses actes relève de réflexes naturels. De même, pour le primitif

inculte, sa parole et ses actes sont la résultante de ses réflexes naturels. Chez lui, rien n'apparaît qui soit le résultat de l'exercice de ses facultés internes (entendons la raison, l'intelligence, le bon sens). Tout procède des pulsions naturelles, et des réactions réflexes vis-à-vis des stimuli externes. Il se pourrait qu'il n'y ait rien de vicieux dans ses actes, qui sont des réactions réflexes face aux stimuli externes, et parfois, ses actes peuvent avoir l'air d'actes moraux, mais, normalement, le raisonnement et la pondération n'y interviennent pas. Même si à un certain degré, il y a mis en jeu de la raison, l'on ne peut pour autant les définir comme des gestes de bonne moralité, car l'élément « pulsions naturelles » prédomine largement.

La vraie moralité

En résumé, l'on ne pourrait dire de quelqu'un qu'il possède de vraies qualités morales, si, tel l'animal, l'enfant ou le fou, il ne fait qu'obéir à ses pulsions naturelles et vivre plus ou moins comme le sauvage. La vraie moralité, bonne ou mauvaise, n'apparaît qu'à partir du moment où il y a maturité d'esprit, discernement entre le bien et le mal, appréciation de l'intensité du mal ainsi que du bien, regrets d'avoir manqué à une occasion de faire du bien, et remords après avoir commis quelque chose de mal. Le Saint Coran se réfère à cette deuxième étape dans la vie de l'homme par la désignation de l'âme réprobatrice qui se blâme. L'on doit cependant se rappeler qu'une légère réprimande ne suffit pas pour faire passer quelqu'un de l'état du primitif à celui de l'âme réprobatrice qui se blâme. Il est essentiel que le primitif prenne conscience que Dieu existe, et ce, à un point que d'une part il ne considère pas sa création comme étant vaine, et d'autre part, que la connaissance qu'il a de Dieu puisse stimuler l'épanouissement de ses vraies qualités morales.

C'est pour cela que Dieu a attiré l'attention des hommes sur l'importance de connaître Dieu, et les a clairement informés que tout acte et geste moral a ses effets qui vont aboutir soit au réconfort spirituel soit à la peine spirituelle, effets qui se

manifestent plus clairement dans l'Au-delà. En bref, à l'étape de l'âme réprobatrice qui se blâme, l'homme est investi de tant de raison, d'entendement et de bonne conscience, qu'il se réproche lui-même à l'égard du mal qu'il a commis, et qu'il désire ardemment faire le bien. C'est à cette étape qu'une personne développe en elle-même de hautes qualités morales.

La différence entre « *Khalq* » et « *Khulq* »

Il y a dans le terme *Khalq* l'idée de création physique, et dans celui de *Khulq*, de création interne. Vu que la création interne est parachevée par le développement de la moralité, et non simplement par la mise en jeu des pulsions naturelles, le terme *Khulq* suggère plutôt la notion de qualités morales que de pulsions naturelles. L'on devrait souligner que la pensée populaire selon laquelle la moralité ne se résume qu'à la douceur, la courtoisie et l'humilité, est entièrement erronée. La vérité est que, correspondant à chaque action physique, il y a une qualité interne, dite qualité morale ; par exemple, à l'acte physique de verser des larmes, correspond la qualité interne appelée la tendresse, qui va prendre le caractère de qualité morale, lorsqu'elle est mise en œuvre sous la gouverne de la raison au moment opportun.

De même, à l'acte de se défendre face à une agression physique, correspond la qualité interne appelée la bravoure. Lorsque au moment opportun et à l'occasion appropriée, cette qualité est mise en jeu, elle devient une qualité morale. De la même manière, à l'acte de vouloir libérer l'opprimé du joug des tyrans, ou de pourvoir aux besoins de l'indigent ou de l'affamé, ou de servir ses semblables d'une autre façon quelconque, correspond la qualité interne appelée la pitié. Parfois, il arrive qu'on punisse un malfaiteur, et correspondant à cela, il y a la qualité interne appelée la vengeance. Parfois, l'on refuse de riposter à l'agression de quelqu'un, et l'on s'abstient de toute action contre lui ; à cela correspond la qualité interne appelée la patience, la tolérance, ou l'endurance. Parfois, l'on fait usage de ses mains, pieds, esprit, intelligence ou richesse pour promouvoir le bien-être de ses semblables, et la qualité

correspondante s'appelle la bienveillance. Ainsi, lorsque toutes ces qualités sont mises en jeu, eu égard à l'occasion et au moment, elles deviennent des qualités morales. En s'adressant au Saint Prophète, (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !), Dieu, à Lui la Gloire, a dit :

20 وَإِنَّكَ لَعَلَىٰ خُلُقٍ عَظِيمٍ

Assurément, tu as d'excellentes qualités morales. Cela signifie que toutes les grandes qualités morales telles que la bienveillance, le courage, le sens de la justice, la pitié, la munificence, la sincérité, la noblesse, etc., se confondaient en sa personne. En résumé, toutes les qualités naturelles de l'homme, à savoir, la courtoisie, la modestie, l'intégrité, la bienveillance, la jalousie, la patience, la chasteté, la piété, l'équité, la sympathie, la bravoure, la générosité, la tolérance, l'endurance, la munificence, la sincérité, la loyauté, etc., lorsqu'elles sont mises en jeu en temps et lieu, sous la gouverne de la raison et de la pondération seront prises pour des qualités morales. À vrai dire, ce sont les pulsions et qualités naturelles de l'homme, qui, consciemment mises en œuvre aux moments opportuns, sont appelées des qualités morales. L'homme possède ce trait naturel qui l'incite à progresser, et ainsi, en devenant l'adepte d'une vraie religion, et en choisissant une compagnie saine et en se conformant à la sagesse, il transforme ses pulsions naturelles en qualités morales. Aucun animal ne possède cette particularité.

20 « Et tu possèdes assurément de hautes qualités morales. » (*Le Saint Coran, chapitre 68, verset 5*)

Le premier type de réforme

Les conditions naturelles de l'Homme

Nous allons maintenant aborder la première des trois réformes préconisées par le Saint Coran, à savoir, celle qui a trait à l'état naturel de l'homme. Cette réforme s'intéresse tout particulièrement au code du savoir-vivre, c'est-à-dire, aux réglementations régissant les qualités naturelles du primitif quant à sa façon de manger et de boire, à son mariage, etc., pour l'amener à vivre en accord avec des mœurs sociales convenables et le faire dépasser l'existence animale. À cet égard, le Saint Coran promulgue :

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَاتُكُمْ وَبَنَاتُكُمْ وَأَخَوَاتُكُمْ وَعَمَّاتُكُمْ وَخَالَاتُكُمْ وَبَنَاتُ الْأَخِ وَبَنَاتُ الْأُخْتِ وَأُمَّهَاتُكُمُ اللَّاتِي أَرْضَعْنَكُمْ وَأَخَوَاتُكُم مِّنَ الرَّضْعَةِ وَأُمَّهَاتُ نِسَائِكُمْ وَرَبَائِبُكُمُ اللَّاتِي فِي حُجُورِكُمْ مِّن نِّسَائِكُمُ اللَّاتِي دَخَلْتُم بِهِنَّ فَإِن لَّمْ تَكُونُوا دَخَلْتُم بِهِنَّ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ وَحَلَائِلُ أَبْنَائِكُمُ الَّذِينَ مِّنْ أَصْلَابِكُمْ وَأَنْ تَجْمَعُوا بَيْنَ الْأُخْتَيْنِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ ²¹

لَا تَحِلُّ لَكُمْ أَنْ تَرِثُوا النِّسَاءَ كَرِهًا ²²

²¹ « Vous sont interdites vos mères, vos filles, vos sœurs, les sœurs de vos pères, les sœurs de vos mères, les filles de votre frère, les filles de votre sœur, vos mères *nourricières* qui vous ont allaités, vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, vos belles-filles, qui sont vos pupilles, par les femmes avec lesquelles vous avez consommé le mariage – mais si le mariage n'a pas été consommé, ce ne sera pas un péché pour vous – et les femmes de vos fils qui sont sortis de vos reins ; et *il vous est défendu* d'avoir deux sœurs en même temps *en état de mariage*, sauf si cela a déjà eu lieu... » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 24*)

²² « Il ne vous est pas permis d'hériter des femmes contre leur gré ; » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 20*)

وَلَا تَنْكِحُوا مَا نَكَحَ آبَاؤُكُمْ مِنَ النِّسَاءِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ ²³
أَحِلَّ لَكُمْ الطَّيِّبَاتُ ^ط وَطَعَامُ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ حِلٌّ لَكُمْ وَطَعَامُكُمْ حِلٌّ لَهُمْ ^ط
وَالْحَصَنَاتُ مِنَ الْمُؤْمِنَاتِ وَالْحَصَنَاتُ مِنَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ مِنْ قَبْلِكُمْ إِذَا
ءَاتَيْتُمُوهُنَّ أَجُورَهُنَّ مُحْصِنِينَ غَيْرَ مُسْفِحِينَ وَلَا مَتَّخِذِي أَخْدَانٍ ²⁴
وَلَا تَقْتُلُوا أَنْفُسَكُمْ ²⁵
وَلَا تَقْتُلُوا أَوْلَادَكُمْ ²⁶
لَا تَدْخُلُوا بُيُوتًا غَيْرَ بُيُوتِكُمْ حَتَّى تَسْتَأْذِنُوا وَتُسَلِّمُوا عَلَى أَهْلِهَا ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ
لَكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٦﴾ فَإِنْ لَمْ تَجِدُوا فِيهَا أَحَدًا فَلَا تَدْخُلُوهَا حَتَّى يُؤْذَنَ
لَكُمْ وَإِنْ قِيلَ لَكُمْ آرْجِعُوا فَآرْجِعُوا ^ط هُوَ أَزْكَى لَكُمْ ²⁷

²³ « Sauf si cela a déjà eu lieu, ne prenez pas pour femmes celles que vos pères avaient épousées. » (Le Saint Coran, chapitre 4, verset 23)

²⁴ « ...ce jour, tous les aliments sains sont rendus licites pour vous. Et les aliments des Gens du Livre vous sont permis tout comme vos aliments leur sont permis. Et vous sont permises les femmes chastes croyantes et les femmes chastes de parmi ceux qui reçurent le Livre avant vous, après que vous leur aurez donné leur dot, en contractant des mariages valides ; ne forniquant pas et ne prenant pas de maîtresses en secret. » (Le Saint Coran, chapitre 5, verset 6)

²⁵ « Et ne vous tuez pas vous-mêmes » (Le Saint Coran, chapitre 4, verset 30)

²⁶ « ...que vous ne devez pas tuer vos enfants... » (Le Saint Coran, chapitre 6, verset 152)

²⁷ « N'entrez pas dans des maisons autres que les vôtres sans en avoir demandé la permission et sans avoir salué leurs occupants. Cela vaut mieux pour vous, afin que vous preniez garde. Et si vous n'y trouvez personne, n'y entrez pas, avant que l'on ne vous en donne la permission. Et s'il vous est dit : « Retirez-vous, » alors retirez-vous ; cela est plus pur pour vous. » (Le Saint Coran, chapitre 24, verset 28 à 29)

وَأَتُوا الْمَيُوتَ مِنْ أَتْوِيهَا²⁸

وَإِذَا حُيِّتُمْ بِتَحِيَّةٍ فَحَيُّوا بِأَحْسَنَ مِنْهَا أَوْ رُدُّوهَا²⁹

إِنَّمَا الْخَمْرُ وَالْمَيْسِرُ وَالْأَنْصَابُ وَالْأَزْلَمُ رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ الشَّيْطَانِ فَاجْتَنِبُوهُ
لَعَلَّكُمْ تَفْلِحُونَ³⁰

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّيْتَةٌ وَالِدٌ وَمَا أُهْلٌ لِغَيْرِ اللَّهِ بِهِ وَالْمُنْخَنِقَةُ
وَالْمَوْقُوذَةُ وَالْمُتَرَدِّيَةُ وَالنَّطِيحَةُ وَمَا أَكَلَ السَّبْعُ إِلَّا مَا ذُكِرْتُمْ وَمَا ذُبِحَ عَلَى
النُّصَبِ³¹

يَسْأَلُونَكَ مَاذَا أُحِلَّ لَهُمْ قُلْ أُحِلَّ لَكُمْ الطَّيِّبَاتُ³²

إِذَا قِيلَ لَكُمْ تَفَسَّحُوا فِي الْمَجَالِسِ فَافْسَحُوا يَفْسَحِ اللَّهُ لَكُمْ وَإِذَا قِيلَ انشُرُوا

²⁸ « ...et entrez donc dans les maisons par leurs portes... » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 190)

²⁹ « Et lorsqu'on vous salue d'une prière, saluez d'une prière meilleure ou tout au moins retournez-la. » (Le Saint Coran, chapitre 4, verset 87)

³⁰ « ...Les intoxicants et les jeux de hasard et les idoles et les flèches divinatrices ne sont qu'une abomination *découlant* de l'œuvre de Satan. Éloignez-vous en afin de pouvoir prospérer. » (Le Saint Coran, chapitre 5, verset 91)

³¹ « Vous sont interdits *la chair* de tout animal mort *de mort naturelle* et le sang et la chair de porc. Et *la chair* de ce sur quoi le nom d'un autre qu'Allāh aura été invoqué, et *celle* de l'animal étranglé ; et *celle* de l'animal battu à mort ; et *celle* de l'animal qui sera mort d'une chute ; et *celle* de l'animal tué d'un coup de corne ; et *celle* de l'animal qui aura été *partiellement* dévoré par une bête sauvage, excepté ce que vous aurez abattu selon les règles, et *celle* de l'animal égorgé sur un autel. » (Le Saint Coran, chapitre 5, verset 4)

³² Ils te demandent ce qui leur a été rendu licite. Dis : « Tous les aliments sains sont rendus licites pour vous... » (Le Saint Coran, chapitre 5, verset 5)

فَأَنْشُرُوا³³

وَكُلُوا وَاشْرَبُوا وَلَا تُسْرِفُوا³⁴

وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا³⁵

وَتِيَابَكَ فَطَهِّرْ ﴿٦٠﴾ وَالرُّجْزَ فَاهْجُرْ³⁶

وَأَقْصِدْ فِي مَشْيِكَ وَأَعْضُضْ مِنْ صَوْتِكَ³⁷

وَتَزَوَّدُوا فَإِنَّ خَيْرَ الزَّادِ التَّقْوَى³⁸

وَإِنْ كُنْتُمْ حُبًّا فَأَطَهِّرُوا³⁹

وَفِي أَمْوَالِهِمْ حَقٌّ لِّلسَّائِلِ وَالْمَحْرُومِ⁴⁰

وَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تَقْسِطُوا فِي آلِيَتِنِي فَاَنْكِحُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِنَ النِّسَاءِ مَتَى وَتَلَّتْ

³³ « Lorsqu'on vous dit : « Faites place ! » dans vos réunions, alors faites place ; Allâh fera amplement de la place pour vous. Et lorsqu'on dit : « Levez-vous ! » alors levez-vous... » (Le Saint Coran, chapitre 58, verset 12)

³⁴ « ...mangez et buvez sans dépasser les limites. » (Le Saint Coran, chapitre 7, verset 32)

³⁵ « ...parlez avec franchise et sans ambiguïté. » (Le Saint Coran, chapitre 33, verset 71)

³⁶ « Et quant à tes vêtements, purifie-les, et éloigne-toi de toute impureté » (Le Saint Coran, chapitre 74, versets 5 à 6)

³⁷ « Et marche à allure modérée, et baisse ta voix » (Le Saint Coran, chapitre 31, verset 20)

³⁸ « ...Et munissez-vous des provisions nécessaires pour le voyage, et assurément la meilleure provision pour le voyage est la vertu... » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 198)

³⁹ « ...Et si vous êtes en état d'impureté, purifiez-vous en vous baignant... » (Le Saint Coran, chapitre 5, verset 7)

⁴⁰ « Et dans leurs biens, il y avait une part pour le mendiant et pour l'indigent qui ne mendie pas. » (Le Saint Coran, chapitre 51, verset 20)

وَرَبَعَ فَإِنْ حِفْتُمْ إِلَّا تَعَدَّلُوا فَوَاحِدَةً أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ ۚ ذَلِكَ أَدْنَىٰ إِلَّا تَعُولُوا

﴿وَأَتُوا النِّسَاءَ صَدُقَاتِهِنَّ نِحْلَةً﴾⁴¹

Vous sont interdites vos mères, vos filles, vos sœurs, les sœurs de vos pères, les sœurs de vos mères, les filles de vos frères, les filles de vos sœurs, vos mères nourricières qui vous ont allaités, vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, vos belles-filles, qui sont vos pupilles, par les femmes avec lesquelles vous avez consommé le mariage (mais si le mariage n'a pas été consommé, ce ne sera pas un péché pour vous) et les femmes de vos propres fils. Il vous est également défendu d'épouser deux sœurs en même temps, sauf si cela a déjà eu lieu. Assurément, Allah est Très Pardonnant, Miséricordieux.

Il ne vous est pas permis d'hériter des femmes contre leur gré.

Sauf si cela a déjà eu lieu, ne prenez pas pour femmes celles que vos pères avaient épousées.

Il vous est permis d'épouser des croyantes chastes ainsi que des femmes chastes de parmi celles qui reçurent avant vous le Livre, lorsque vous leur donnez leurs dots, contractant avec elles des mariages valides, ne forniquant pas et ne prenant point de concubines. Au temps de l'ignorance, certains Arabes qui n'avaient point de progéniture, permettaient à leurs épouses d'avoir des rapports sexuels avec quelqu'un d'autre dans le but d'avoir un enfant. Le Saint Coran interdit cela. L'expression « prendre des concubines » fait particulièrement allusion à cette pratique. Ensuite, il est dit : Ne vous suicidez pas ; ne tuez point vos enfants. Tels des primitifs, n'entrez pas dans des maisons autres que les vôtres sans en avoir eu au préalable la permission, et lorsqu'il vous est permis d'y entrer,

⁴¹ « Et si vous craignez de ne pas pouvoir agir avec justice envers les orphelins alors épousez des femmes de votre choix, deux, trois ou quatre; et si vous craignez de ne pouvoir agir équitablement, alors *n'en épousez qu'une*, ou *épousez ce que votre main droite possède*. Cela est *la voie la plus proche pour vous afin d'éviter l'injustice*. Et donnez de plein gré leurs dots aux femmes... » (*Le Saint Coran, chapitre 4, versets 4 à 5*)

faites-le en saluant les occupants du salut de la paix... si vous n'y trouvez personne, n'y entrez pas, avant que l'on ne vous en donne la permission. Et si les occupants vous demandent de vous retirer, alors faites-le.

N'entrez pas dans les maisons en escaladant les murs ; faites-le en passant par la porte.

Lorsqu'on vous salue, répondez-y avec un salut tout au moins égal, sinon meilleur.

L'alcoolisme, le jeu de hasard, les idoles, et les flèches divinatrices ne sont qu'abominations, œuvres de Satan. Évitez donc chacune de ces choses.

Vous sont interdits la chair de l'animal mort de mort naturelle, et le sang, et la chair de porc ; et la chair de l'animal sur lequel le nom d'un autre qu'Allah aura été invoqué et la chair de l'animal étranglé ou battu à mort, la chair de l'animal mort d'une chute ou tué d'un coup de corne ; et celle d'un animal qui aura été partiellement dévoré par une bête sauvage, et celle d'un animal égorgé sur un autel, car tout cela n'est que charogne. Demandent-ils ce qui leur a été rendu licite, dis-leur : tous les aliments sains sont rendus licites pour vous. Évitez toutes les charognes ou tout ce qui peut ressembler à de la charogne ou tout ce qui est malsain.

Lorsqu'il vous est demandé de faire de la place dans vos réunions, alors empressez-vous de la faire afin de permettre aux autres de s'asseoir ; et lorsqu'il vous est demandé de vous mettre debout, alors faites-le sans délai. Nourrissez-vous de tout ce qui est licite et sain tels la viande, les légumes et les fèves, etc., mais ne soyez point immodérés en aucun sens. Ne parlez pas pour ne rien dire, mais parlez avec précision. Portez des vêtements propres, et faites en sorte que vos corps, vos rues et là où vous vous asseyez soient propres ; lavez-vous souvent et prenez l'habitude de maintenir vos maisons propres et bien rangées.

Marchez d'une allure modérée, ni trop vite, ni trop lente, et parlez d'une voix bien timbrée, ni trop forte, ni trop basse, sauf

quand cela s'avère nécessaire. Lorsque vous partez en voyage, munissez-vous de provisions nécessaires afin de ne pas avoir à mendier. Après avoir eu des relations sexuelles avec vos épouses, purifiez-vous en prenant un bain. Lorsque vous mangez, offrez-en à ceux qui vous en demandent ; n'oubliez pas de nourrir les chiens, les oiseaux et les autres animaux également.

Il n'y a point de mal à épouser les orphelines qui sont sous votre tutelle, mais si vous avez des doutes que vous ne pourriez être justes envers elles parce qu'elles sont des orphelines alors épousez les femmes qui ont leurs parents ou des tuteurs pour les surveiller, que vous respecterez, et envers qui vous aurez des égards. Vous pourriez en épouser deux, trois ou quatre à condition d'être équitable envers elles. Mais si à votre avis vous ne pouvez être impartial dans votre relation avec elles, alors épousez-en une seule, même si vous ressentez le besoin d'en prendre plus d'une. Le nombre d'épouses est limité à quatre, et ce afin que vous ne soyez enclins à épouser un grand nombre de femmes, pouvant aller jusqu'à des centaines selon vos traditions anciennes et que vous ne vous adonniez pas à des actes illicites. Et donnez de plein gré leurs dots aux femmes.

Voilà la première phase de la réforme apportée par le Saint Coran, où l'homme passe de son état naturel de primitif à celui d'un être sociable civilisé. Ces enseignements ne concernent point les qualités morales supérieures, mais s'intéressent plutôt aux comportements élémentaires de l'homme. Comme nous l'avions déjà souligné, cet enseignement était d'autant plus nécessaire que les premiers intéressés par le message du Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !) se trouvaient dans une condition d'extrême inhumanité, et il s'avérait indispensable de leur enseigner les règles élémentaires du comportement social.

Pourquoi l'interdiction de consommer le porc ?

Il faut dans ce contexte se rappeler que dans le nom même de cet animal, Dieu a indiqué la raison pour laquelle la

consommation du porc est interdite. *Khinzīr* - le mot arabe désignant porc - est un mot contracté comprenant les éléments *Khanz* et *Arā*, dont le sens est : « Je le vois très malsain ». Ainsi donc, le nom même que Dieu donna à cet animal, au tout début, indique son état d'insalubrité. C'est une curieuse coïncidence que dans la langue hindi, cet animal est appelé *Suar*, mot contracté formé de deux éléments *Sū* et *Arā*. Ici également, le sens est : Je le vois très mauvais. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le mot arabe *Sū* ait fait son chemin jusque dans la langue hindi. Nous avons démontré dans notre livre intitulé *Minan Ar-Raḥmān*, que la mère de toutes les langues n'est autre que l'arabe, et que chaque langue possède un grand nombre de mots arabes. Ainsi donc, *Sū* est un mot arabe, et son équivalent en hindi est *bad*. Cet animal est également appelé *bad* en hindi. Sans doute qu'au temps où l'arabe était la langue universelle, cet animal portait dans ce pays un nom synonyme de *Khinzīr*, et ainsi en est-il demeuré jusqu'à ce jour. Il est possible qu'en sanskrit, ce mot ait pu subir quelques changements, mais le mot originel véritable est *Khinzīr*, car ce mot exprime son propre sens. Il n'est pas nécessaire de dresser un tableau détaillé sur l'état malsain et répugnant de cet animal. Il est connu de tous que cet animal se nourrit de saletés, et qu'il est complètement impudique. Ainsi, la raison interdisant la consommation du porc n'est plus qu'évidente, d'autant que selon la loi de la nature, sa consommation aura un effet néfaste sur le corps et l'âme. Comme nous l'avons déjà démontré, les aliments exercent sur l'âme des influences, et au-delà de toute présomption, la chair d'un animal si malsain ne peut être que malsaine. Aux temps préislamiques, les médecins grecs étaient d'avis que le porc corrodait la faculté de modestie et renforçait l'indécence chez l'homme. Pour des raisons similaires, la consommation de charognes est interdite par l'Islam, parce qu'elles exercent un effet nocif tant sur la santé physique que sur les qualités morales. L'animal étranglé ou battu à mort dont le sang n'a pas été versé ne diffère point de la charogne. Il est évident que le sang, se dégradant rapidement, va corrompre la chair. Des recherches récentes ont mis en évidence l'existence de

produits nocifs provenant de la dégradation du sang qui vont altérer la chair d'un tel animal.

L'état moral de l'homme

Le second volet de la réforme proposé par le Saint Coran s'intéresse à régler les conditions naturelles de l'homme de façon à les transformer en hautes qualités morales. Ce sujet est très vaste. Si nous nous attelons à le traiter dans tous ces aspects, alors nous ne pourrions en couvrir qu'un dixième dans le temps qui nous est imparti. Aussi, en guise d'illustration, nous nous limiterons à quelques qualités morales seulement.

Les qualités morales peuvent être divisées en deux grandes catégories. Primo, ces qualités morales qui permettent à un individu de se défaire du mal ; et secundo, ces qualités morales qui lui permettent de faire le bien. Le premier groupe comprend ces qualités en vertu desquelles un individu s'abstient non seulement de s'attaquer ou de faire du tort aux biens, à l'honneur ou à la vie d'autrui, que ce soit par sa langue, ses mains, ses yeux ou par un autre membre quelconque, mais il se refuse aussi de concevoir le dessein de lui infliger un tel mal. Le deuxième groupe comprend toutes ces qualités morales qui permettent à quelqu'un soit par sa langue, ses mains, son savoir ou par tout autre moyen, de faire du bien à autrui ; qu'il s'agisse des biens ou de l'honneur de ce dernier ; ou encore, de faire du bien en faisant ressortir ou en mettant en évidence la grandeur ou l'honneur d'autrui ; ou encore de faire du bien en ne tenant point compte d'un mal commis contre soi-même, épargnant ainsi à l'agresseur la punition qu'il mérite, qui est d'être châtié physiquement ou de subir l'imposition d'une amende ou autrement ; ou bien, de réserver à l'agresseur un châtimement qui n'est, en réalité, qu'un acte de miséricorde envers lui.

Les qualités morales aidant à se défaire du mal

Dans la langue arabe, le Créateur a désigné par quatre noms les qualités morales aidant à se défaire du mal. Il est à

souligner que la langue arabe possède pour chaque concept, comportement et qualité morale un mot spécifique et précis.

La première de ces qualités s'appelle *Ihsān*, c'est-à-dire, la chasteté. Ce terme désigne la vertu liée à la faculté de la procréation. Ils seront considérés comme chastes, ces hommes et ces femmes qui s'abstiennent non seulement de plaisirs charnels jugés illicites, mais également des préliminaires pouvant y conduire. Les conséquences néfastes en sont la disgrâce et l'humiliation dans ce monde-ci, le châtement dans l'Au-delà sans oublier l'infamie et la tourmente que subit la famille.

Soit un homme qui fait des avances à l'épouse d'une tierce personne sans pour autant commettre l'acte d'adultère, mais entame tout de même les préliminaires y conduisant, dans ce cas précis, le mari qui se respecte se trouvera forcément dans l'obligation de divorcer d'avec sa femme, car cette dernière a toléré les avances sans les repousser. Les enfants également vont souffrir de cette infamie, et le mari aura à endurer cette souffrance à cause de l'inconduite d'un malfrat. L'on doit se rappeler que la mise en jeu de cette vertu, c'est-à-dire, la chasteté, exige que le protagoniste soit apte à commettre le vice qu'est l'adultère. Si pour une raison quelconque, notamment, soit qu'il soit en bas âge, impuissant, eunuque ou à un âge fort avancé, l'on ne pourra point lui accorder le mérite d'être chaste. Il existe chez ce dernier une condition naturelle de chasteté, mais comme nous l'avons maintes fois souligné, les conditions naturelles ne peuvent en aucun cas être assimilées à des qualités morales. Les conditions naturelles se muent en qualités morales lorsqu'elles sont mises en jeu dans des situations données et précises, sous la gouverne de la raison. Ainsi, les enfants, les impuissants sexuels, et ceux qui souffrent d'un manque à ce niveau, ne peuvent être accrédités d'être chastes, bien qu'en apparence ils mènent une vie chaste. Dans tous ces cas, la chasteté n'est qu'une manifestation de l'état naturel. Comme ce vice concerne à la fois les hommes et les femmes, les directives du Saint Coran touchent les deux groupes. Et dans ce contexte, le Saint Coran enseigne :

قُلْ لِلْمُؤْمِنِينَ يَغُضُّوا مِنْ أَبْصَارِهِمْ وَيَحْفَظُوا فُرُوجَهُمْ ذَٰلِكَ أَزْكَىٰ لَهُمْ إِنَّ اللَّهَ
خَبِيرٌ بِمَا يَصْنَعُونَ ﴿٣١﴾ وَقُلْ لِلْمُؤْمِنَاتِ يَغْضُضْنَ مِنْ أَبْصَارِهِنَّ وَيَحْفَظْنَ فُرُوجَهُنَّ
وَلَا يُبْدِينَ زِينَتَهُنَّ إِلَّا مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَلَا يَضْرِبْنَ خُمْرَهُنَّ عَلَىٰ جُيُوبِهِنَّ وَلَا
يُبْدِينَ زِينَتَهُنَّ إِلَّا لِبُعُولَتِهِنَّ أَوْ آبَائِهِنَّ أَوْ آبَاءِ بُعُولَتِهِنَّ أَوْ
أَبْنَائِهِنَّ أَوْ أَبْنَاءِ بُعُولَتِهِنَّ أَوْ إِخْوَانِهِنَّ أَوْ بَنِي إِخْوَانِهِنَّ أَوْ بَنِي أَخَوَاتِهِنَّ أَوْ
نِسَائِهِنَّ أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُهُنَّ أَوِ التَّابِعِينَ غَيْرِ أُولِي الْإِرْبَةِ مِنَ الرِّجَالِ أَوِ الطِّفْلِ
الَّذِينَ لَمْ يَظْهَرُوا عَلَىٰ عَوْرَاتِ النِّسَاءِ وَلَا يَضْرِبْنَ بِأَرْجُلِهِنَّ لِيُعْلَمَ مَا يُخْفِينَ مِنَ
زِينَتِهِنَّ وَتُوبُوا إِلَى اللَّهِ جَمِيعًا أَيُّهُ الْمُؤْمِنُونَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ 42
وَلَا تَقْرَبُوا الزَّانِيَ إِنَّهُ كَانَ فَحِشَةً وَسَاءَ سَبِيلًا 43

42 « Dis aux croyants de restreindre leurs regards et de préserver leurs parties intimes. Cela est plus pur pour eux. Assurément, Allāh est très conscient de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes qu'elles restreignent leurs yeux et veillent sur leurs parties intimes, et elles ne doivent pas exposer leur beauté naturelle et ses parures, excepté ce qui en est apparent de soi, et qu'elles tirent sur leurs poitrines leurs voiles dont elles se couvrent la tête, et elles ne doivent pas exposer leur beauté naturelle et ses parures excepté à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou à leurs femmes, ou à ceux que leurs mains droites possèdent, ou à de tels serviteurs mâles qui sont dépourvus de vils désirs, ou aux jeunes enfants qui n'ont pas encore aucune conscience des parties intimes des femmes. Et qu'elles ne marchent pas avec une telle démarche que des aspects de leur beauté qu'elles dissimulent normalement soient révélés. Et tournez-vous vers Allāh tous ensemble avec repentir, ô croyants, afin que vous puissiez réussir. » (Le Saint Coran, chapitre 24, versets 31 à 32)

43 « Et n'approchez pas l'adultère : assurément, c'est une obscénité et une mauvaise voie. » (Le Saint Coran, chapitre 17, verset 33)

وَلَيْسَتَعَفِيفِ الَّذِينَ لَا يَجِدُونَ نِكَاحًا⁴⁴

وَرَهَبَانِيَّةً ابْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَاهَا عَلَيْهِمْ إِلَّا ابْتِغَاءَ رِضْوَانِ اللَّهِ فَمَا رَعَوْهَا حَقَّ رِعَايَتِهَا⁴⁵

Dis aux croyants (hommes) de soustraire à leurs regards les femmes qui leur sont interdites afin de ne pas éveiller en eux-mêmes les passions sexuelles ; et qu'ils cultivent l'habitude de protéger leurs regards. Qu'ils protègent en fait tous les sens qu'ils possèdent. Par exemple, qu'ils s'abstiennent d'écouter les voix attirantes et séduisantes des femmes qui leur sont interdites, qu'ils s'abstiennent également d'écouter la description de leurs charmes. C'est une très bonne façon de préserver la pureté du regard et du cœur. De la même manière, le Saint Coran enseigne aux croyantes de soustraire à leurs regards les hommes qui leurs sont interdits et qu'elles n'écoutent pas leurs voix passionnées. Qu'elles cachent leurs charmes, tout en évitant de les exhiber à quiconque ne jouit pas de ce privilège. Qu'elles se drapent la poitrine de leurs châles, tout en couvrant leurs têtes, oreilles et tempes. Qu'elles ne frappent pas le sol de leurs pieds comme le font les danseuses. Ce sont-là des directives qui protègent contre le trébuchement moral.

Le deuxième moyen est de s'en remettre à Dieu le Très-Haut, en invoquant Sa protection contre les faiblesses et manquements, afin de ne point succomber. Il vous est également prescrit : N'approchez pas de l'adultère. Cela sous-entend que l'on doit s'écarter de tout ce qui pourrait incliner l'esprit vers l'adultère. Toutes les voies pouvant y conduire doivent être coupées. Celui qui donne libre cours à ses passions adultères plonge au plus profond de l'immoralité. L'adultère est néfaste, car il vous empêche d'atteindre votre

⁴⁴ « Et ceux qui ne trouvent point de moyens pour le mariage doivent se garder chastes... » (*Le Saint Coran, chapitre 24, verset 34*)

⁴⁵ « Et le monachisme qu'ils inventèrent – Nous ne l'avions pas prescrit pour eux – seulement pour rechercher le plaisir d'Allah ; mais ils ne l'observèrent pas dans l'esprit où c'était voulu. » (*Le Saint Coran, chapitre 57, verset 28*)

but ; l'adultère est un mal profond qui vous éloigne de votre raison d'être. Ceux qui n'ont pas les moyens de se marier doivent préserver leur chasteté en adoptant d'autres moyens ; tel le jeûne, un régime approprié ou de l'exercice physique.

Le célibat, la castration ou le monachisme sont parfois adoptés par certaines personnes en vue de préserver leur chasteté. Le monachisme n'a pas été prescrit par Dieu, et c'est pour cela que ceux qui s'y adonnent n'arrivent pas à s'y conformer vigoureusement. Il est une preuve suffisante que si Dieu avait imposé la pratique du célibat et du monachisme, alors, forcément, tout le monde l'aurait adoptée, dans lequel cas, la race humaine se serait éteinte il y a de cela fort longtemps. De même, si pour sauvegarder la chasteté, l'on a recours à la castration ou à d'autres méthodes similaires, cela reviendrait, en définitive, à blâmer Dieu d'avoir octroyé cette capacité à l'homme. Il n'y a de mérite que lorsqu'il y a gestion intelligente d'une capacité donnée ; sa suppression n'aboutit à rien. En effet, il n'y a de mérite que lorsqu'on refuse, par crainte de Dieu, à un moment inopportun, de mettre en jeu une capacité donnée ; et ce faisant, en tirant un double profit. La destruction de la capacité priverait l'individu d'un double profit. Posséder une capacité ou une aptitude quelconque et régler intelligemment sa mise en jeu, conditionnent l'existence du mérite. Quel mérite peut-on accorder à un individu qui a perdu cette capacité et qui est devenu comme un enfant ? Un enfant, mérite-t-il d'être récompensé de sa chasteté ?

Cinq remèdes contre la lasciveté

Dans ces versets, Dieu le Très-Haut a non seulement élucidé les excellents enseignements qui aident à acquérir la chasteté, mais, Il a également fourni cinq remèdes contre la lasciveté. Ce sont, de soustraire du regard les personnes interdites ; d'exercer un contrôle sur la faculté de l'ouïe, et de ne point écouter les voix sensuelles, et la description des charmes et attraits physiques ; d'éviter toute occasion qui pourrait inciter l'esprit vers ce vice ; et, durant la période de célibat, de se maîtriser en pratiquant le jeûne, en adoptant un régime

approprié, etc. Nous pouvons en toute confiance affirmer que cet excellent enseignement du Saint Coran, avec ses annexes, est propre à l'Islam. Il est à retenir que l'état naturel de l'homme, source des passions naturelles, est constitué de telle façon que l'homme ne peut s'en départir complètement sans avoir au préalable apporté un changement radical en lui-même ; aussi, lorsqu'il est confronté à des situations qui l'incitent vers ce vice, les passions s'éveilleront forcément, le mettant ainsi en péril. Dieu le Très-Haut ne nous a pas autorisés de regarder librement les femmes qui nous sont interdites, d'admirer leurs charmes, et de suivre avec intérêt leurs pas de danse, etc., à condition de le faire avec un regard pur. Ni, ne nous a-t-Il permis d'écouter leurs voix mélodieuses lorsqu'elles chantent, d'écouter la description de leurs charmes, à condition de le faire avec une intention pure. Au contraire, nous avons été formellement ordonnés de ne pas regarder leurs charmes, que ce soit avec une intention pure ou non, et de ne pas écouter leurs voix mélodieuses ou la description de leurs charmes, que ce soit avec une intention pure ou non. Nous avons été ordonnés de nous en écarter complètement, tout comme nous nous écartons de la charogne, afin de ne pas succomber moralement.

Il est tout à fait certain, que laisser errer librement nos regards nous amènerait à succomber tôt ou tard. Vu que Dieu le Très-Haut désire que nos yeux, nos cœurs, nos membres ainsi que tous nos organes demeurent purs, Il nous a donné ce parfait enseignement. Il n'y a point de doute que les regards libres de tout contrôle sont un danger latent. Si de la nourriture est présentée à un chien affamé, ce serait le comble de la naïveté de prétendre qu'il n'y ferait pas attention.

Ainsi, Dieu le Très-Haut souhaite que les facultés humaines ne soient pas exposées à tout ce qui peut les stimuler dangereusement, même en secret. Telle est la philosophie qui sous-tend l'enseignement islamique réglementant le port du voile⁴⁶. Le Livre de Dieu ne vise pas à tenir la femme en

⁴⁶ N. d. l'Éd. : Appelé *Pardah* dans la langue ourdou

réclusion, comme le pensent ceux qui sont mal avisés sur les usages islamiques. L'objectif de ces règles est d'apporter les hommes ainsi que les femmes à exercer un contrôle sur leur regard afin qu'ils ne les laissent pas errer librement dans tous les sens, et ensuite, de les empêcher d'exposer leurs charmes et attraits physiques, car c'est en cela que réside leur bien. Imposer des limites à son regard et le diriger uniquement vers ce qui est licite, est décrit dans la langue arabe par l'expression *Ghaḍḍ Al-Başar*, expression utilisée dans le Saint Coran. Il n'est pas dans l'intérêt d'une personne pieuse qui veut garder son cœur pur, de laisser errer librement son regard dans toutes les directions tel l'animal. Il lui est indispensable de cultiver l'habitude de *Ghaḍḍ Al-Başar* dans ses rapports sociaux. C'est une attitude bénie qui transforme les pulsions naturelles de l'homme en hautes qualités morales sans pour autant le contraindre dans sa vie sociale. C'est cela la chasteté en Islam.

Sous le chapitre des qualités morales aidant à se défaire du mal, la deuxième qualité s'appelle honnêteté ou intégrité, c'est-à-dire, la faculté de par laquelle on ne peut supporter l'idée de s'approprier malhonnêtement ou frauduleusement des biens d'autrui. L'intégrité est une des qualités naturelles de l'homme. C'est pour cette raison que le nourrisson qui obéit encore à ses instincts et qui n'a pas encore acquis de mauvaises habitudes, éprouve une telle répugnance à l'égard des choses qui ne lui appartiennent pas, qu'il est difficile de le persuader d'être allaité par une nourrice. L'enfant acceptera très difficilement le sein de la nourrice, si cette dernière ne commence pas à l'allaiter lorsqu'il est encore très jeune et, dans une certaine mesure, inconscient. La répugnance éprouvée par l'enfant à cette occasion est naturelle. Cette répugnance, parfois la cause d'une grande souffrance chez l'enfant, peut dans des cas extrêmes le pousser aux abords de la mort. Pourquoi cette répugnance ? La réponse est toute simple : l'enfant, de manière naturelle, ne supporte pas d'être séparé de sa mère, il ne peut se contenter de quelque chose qui n'appartient pas à sa mère. Lorsqu'on réfléchit profondément sur ce sujet, il devient clair que cette habitude se trouve à

l'origine de la qualité morale que sont l'honnêteté et l'intégrité. On ne peut dire de quiconque qu'il est honnête tant qu'il n'a pas développé de la répugnance à l'égard de l'appropriation des biens d'autrui, tel le cas du nourrisson. Mais ce dernier n'use pas de cette habitude à bon escient, ce qui le pousse à souffrir en conséquence. Cette habitude, qui est un acte involontaire, est une attitude naturelle de l'enfant ; on ne peut la qualifier de qualité morale, bien qu'elle en soit l'origine. Tout comme on ne peut dire du nourrisson qu'il est religieux et responsable, rien que parce qu'il a cette habitude, de la même manière, on ne peut dire de celui qui ne gère pas cette habitude sous la gouverne de la raison, qu'il est intègre. Acquérir la probité et être digne de confiance est une affaire délicate. L'on ne peut être honnête et intègre tant qu'on n'observe pas toutes les conditions qui s'y attachent. Dans les versets suivants du Saint Coran, Dieu le Très-Haut nous a enseigné les diverses facettes de l'honnêteté :

وَلَا تُؤْتُوا السُّفَهَاءَ أَمْوَالَكُمُ الَّتِي جَعَلَ اللَّهُ لَكُمْ قِيَمًا وَارْزُقُوهُمْ فِيهَا وَاكْسُوهُمْ وَقُولُوا لَهُمْ قَوْلًا مَعْرُوفًا ﴿٦٧﴾ وَابْتُلُوا الِيتِمَىٰ حَتَّىٰ إِذَا بَلَغُوا النِّكَاحَ فَإِنْ آنَسْتُمْ مِنْهُمْ رِشْدًا فَادْفَعُوا إِلَيْهِمْ أَمْوَالَهُمْ ۖ وَلَا تَأْكُلُوهَا إِسْرَافًا وَبِدَارًا أَن يَكْبُرُوا ۗ وَمَن كَانَ غَنِيًّا فَلْيَسْتَعْفِفْ ۖ وَمَن كَانَ فَقِيرًا فَلْيَأْكُلْ بِالْمَعْرُوفِ ۗ فَإِذَا دَفَعْتُمْ إِلَيْهِمْ أَمْوَالَهُمْ فَأَشْهِدُوا عَلَيْهِمْ ۗ وَكَفَىٰ بِاللَّهِ حَسِيبًا ۗ

⁴⁷ Ne remettez pas la charge des biens qui vous appartiennent et qu'Allah a fait pour vous un moyen d'existence, à ceux qui sont faibles d'esprit. Aussi, nourrissez-les-en et vêtez-les et parlez-leur avec bienveillance. Et mettez à l'épreuve l'entendement des orphelins jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se marier ; ensuite, si vous trouvez chez eux un jugement sain, remettez-leur leurs biens; et ne les gaspillez pas à la hâte de façon extravagante *avant* qu'ils ne soient suffisamment matures. Que celui qui est riche s'abstienne, et que celui qui est pauvre *en* prélève seulement ce qui est raisonnable. Et lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez

وَلْيَخْشَ الَّذِينَ لَوْ تَرَكَوْا مِنْ خَلْفِهِمْ ذُرِّيَّةً ضِعَفًا خَافُوا عَلَيْهِمْ فَلْيَتَّقُوا اللَّهَ
وَلْيَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا ﴿٦﴾ إِنَّ الَّذِينَ يَأْكُلُونَ أَمْوَالَ الْيَتَامَىٰ ظُلْمًا إِنَّمَا يَأْكُلُونَ
فِي بُطُونِهِمْ نَارًا وَسَيَصْلَوْنَ سَعِيرًا^{٤٨}

S'il y a parmi vous un orphelin ou mineur possédant des biens, et qu'en raison de son immaturité d'esprit, il risque de dilapider ses biens, alors prenez-en la charge en tant que tuteur, et ne les lui remettez pas, car pour les faire fructifier, il est essentiel de bien les gérer. Soutenez-le financièrement avec les revenus acquis au moyen de ses biens, et donnez-lui une bonne éducation pour le rendre intelligent et entreprenant. S'il est le fils d'un commerçant, il serait peut-être bon de l'initier aux affaires ; si le père a une autre occupation, agissez en fonction, en tenant compte des aptitudes de l'enfant. Et de temps à autre, faites-le subir des épreuves afin de mesurer ses progrès. À sa majorité, c'est-à-dire, vers les dix-huit ans, lorsque vous constatez qu'il a acquis suffisamment de savoir pour gérer ses propres biens, alors remettez-les lui.

Ne dilapidez pas leurs biens pensant qu'à leur majorité, ils vous en priveraient. Si le tuteur est dans l'aisance, qu'il gère gratuitement les biens de l'orphelin. Mais s'il est pauvre, qu'il en utilise une juste proportion.

Selon les coutumes arabes, les tuteurs utilisaient les biens de l'orphelin en guise de capital dans des activités commerciales. Les recettes produites servaient à pourvoir aux besoins de l'orphelin ; ainsi, le capital demeurait intact. Le tuteur prélevait des frais de gestion sur les biens. Les versets cités

des témoins en leur présence. Et Allāh suffit comme Comptable. (*Le Saint Coran, chapitre 4, versets 6 à 7*)

⁴⁸ « Aussi, qu'ils craignent Allāh, ceux qui, s'ils devaient laisser derrière eux leurs propres enfants faibles, craindraient pour eux. Qu'ils craignent donc Allāh et qu'ils parlent avec droiture. Assurément, ceux qui dévorent injustement les biens des orphelins, n'avaient que du feu dans leur ventre et ils brûleront dans une Fournaise. » (*Le Saint Coran, chapitre 4, versets 10 à 11*)

plus haut font en fait allusion à ce système. De plus, le Saint Coran enseigne : Lorsque vous remettez aux propriétaires leurs biens, faites-le en présence de témoins.

Que ceux susceptibles de laisser après leur mort des enfants mineurs ne prennent pas des dispositions testamentaires qui soient injustes pour les enfants. Ceux qui s'approprient des biens des orphelins ne consomment que du feu, et ils entreront dans un feu brûlant.

Dans ces versets, plus d'un aspect de l'honnêteté nous a été présenté par Dieu le Tout-Puissant. Quelqu'un de vraiment honnête garde toujours à l'esprit ces divers aspects. S'il ne le fait pas avec intelligence, alors l'honnêteté qu'il affichera sera teintée de malhonnêteté. Ensuite le Saint Coran enseigne :

وَلَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَكُمْ بَيْنَكُمْ بِالْبَاطِلِ وَتُدْلُوا بِهَا إِلَى الْحُكَّامِ لِتَأْكُلُوا فَرِيقًا مِّنْ

أَمْوَالِ النَّاسِ بِالْإِثْمِ وَأَنْتُمْ تَعْلَمُونَ ⁴⁹

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُكُمْ أَنْ تُؤَدُّوا الْأَمَانَاتِ إِلَىٰ أَهْلِهَا ⁵⁰

إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْخَائِبِينَ ⁵¹

أَوْفُوا بِالْكَيْلِ ⁵²

وَزِنُوا بِالْقِسْطِاسِ الْمُسْتَقِيمِ ۝ وَلَا تَبْخُسُوا النَّاسَ أَمْوَالَهُمْ وَلَا تَعْتُوا فِي

⁴⁹ « Et ne dévorez pas votre fortune entre vous en utilisant des moyens frauduleux, et ne l'offrez pas en pot-de-vin aux autorités afin de pouvoir dévorer une partie des biens du peuple injustement alors que vous savez. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 189*)

⁵⁰ « En vérité, Allāh vous commande de céder les charges à qui de droit, » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 59*)

⁵¹ « Assurément, Allāh n'aime pas les perfides. » (*Le Saint Coran, chapitre 8, verset 59*)

⁵² « Faites pleine mesure... » (*Le Saint Coran, chapitre 26, verset 182*)

الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ⁵³

وَلَا تَبَدَّلُوا الْحَبِيثَ بِالطَّيِّبِ⁵⁴

N'escroquez pas mutuellement vos biens, et ne les offrez pas en pots-de-vin aux autorités, de façon à escroquer délibérément et injustement une partie des biens d'autrui. Confiez à qui de droit la présidence des affaires. Allah n'aime pas les perfides. Mesurez justement lorsque vous mesurez, et utilisez une balance juste pour la pesée. Ne diminuez pas leur dû ; et ne troublez pas la paix sur la terre. Cela signifie qu'il vous est interdit de parcourir la terre avec le dessein malsain de commettre un délit de vol, de cambriolage, de vol à la tire, ou de vous approprier des biens d'autrui par des moyens illicites. Ne remettez rien de défectueux en échange de ce qui est bon. Vu que le vol est illicite, la vente de produits défectueux en faisant croire qu'ils sont en bon état, de même que l'échange de produits défectueux contre ceux qui sont bons, sont interdits et déclarés illicites.

Dans ces versets, Dieu a présenté de façon si détaillée et complète les diverses pratiques malhonnêtes qu'il est difficile d'en rencontrer d'autres. Dieu ne s'est pas simplement contenté d'interdire le vol, car il se peut qu'une personne insensée puisse prétendre que, bien que le vol soit interdit, les autres moyens malhonnêtes de s'approprier des biens sont cependant licites. Interdire tous les moyens malhonnêtes de manière globale, voilà la vraie sagesse. En résumé, si une personne ne satisfait pas toutes les conditions rattachées à la probité et ce dans ses moindres détails, elle ne pourra être considérée comme honnête, même si en certaines occasions elle agit honnêtement. C'est son état naturel où tout jugement discriminatoire et discernement sont absents.

⁵³ « Et pesez avec une balance juste, et ne privez pas les gens de leurs biens, et n'agissez pas avec corruption sur la terre, créant le désordre. » (Le Saint Coran, chapitre 26, versets 183 à 184)

⁵⁴ « ...et n'échangez pas le mauvais pour le bon... » (Le Saint Coran, chapitre 4, verset 3)

Dans la langue arabe, la troisième qualité morale aidant à se défaire du mal s'appelle *hudnah* ou *hawn*, qui a le sens de se retenir de faire du mal physiquement à son prochain, d'être, en d'autres mots, inoffensif, et de se comporter paisiblement. Sans conteste, être paisible est une grande qualité morale, essentielle pour le bien-être de l'humanité. L'instinct naturel correspondant qu'on rencontre chez le nourrisson, et qui se transforme en qualité morale lorsque maîtrisée adéquatement, est l'attachement. Il est évident que dans son état naturel, l'homme est incapable de concevoir ce que c'est qu'être paisible, ou, au contraire ce que c'est qu'être rancunier. À l'origine de la qualité d'être paisible se trouve l'instinct naturel d'attachement, mais vu que ce dernier n'est pas mis en jeu sous le couvert de la raison, de la réflexion ou de la délibération, on ne peut le prendre pour une qualité morale. Il acquiert la valeur de qualité morale lorsque quelqu'un se fait volontairement inoffensif, manifestant cette qualité en temps et lieu et refusant de l'exercer dans des occasions inopportunes. À ce sujet, Dieu nous enseigne :

وَأَصْلِحُوا ذَاتَ بَيْنِكُمْ⁵⁵

وَالصُّلْحُ خَيْرٌ⁵⁶

وَإِنْ جَنَحُوا لِلسَّلْمِ فَاجْنَحْهَا⁵⁷

وَعِبَادُ الرَّحْمَنِ الَّذِينَ يَمْشُونَ عَلَى الْأَرْضِ هَوْنًا⁵⁸

وَإِذَا مَرُّوا بِاللَّغْوِ مَرُّوا كِرَامًا⁵⁹

⁵⁵ « ...maintenez l'entente entre vous... » (*Le Saint Coran, chapitre 8, verset 2*)

⁵⁶ « ...et la réconciliation est ce qu'il y a de meilleure... » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 129*)

⁵⁷ « Et s'ils penchent vers la paix, penche vers elle toi aussi... » (*Le Saint Coran, chapitre 8, verset 62*)

⁵⁸ « Et les serviteurs du Dieu Gracieux sont ceux qui marchent sur la terre humblement... » (*Le Saint Coran, chapitre 25, verset 64*)

⁵⁹ « ...et qui, lorsqu'ils passent devant quelque chose de futile, passent

أَدْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ فَإِذَا الَّذِي بَيْنَكَ وَبَيْنَهُ عَدَاوَةٌ كَأَنَّهُ وَلِيٌّ حَمِيمٌ⁶⁰

Essayez de promouvoir un climat d'accord entre vous ; la paix est ce qu'il y a de mieux ; penchent-ils vers la paix, alors vous aussi faites-en autant. Les vrais serviteurs du Très Gracieux marchent avec humilité sur la terre ; et lorsqu'ils tombent sur quelque chose de futile, qui peut dégénérer en querelle, ils passent leur chemin avec dignité, c'est-à-dire, ils ne vont pas se disputer pour peu de chose et ils ne vont pas faire des brouilles pouvant dégénérer en grand mal. L'expression *laghw*⁶¹ employée dans le verset signifie : prononcer des paroles méchantes ou faire des choses qui provoquent peu de préjudice ou de mal. Être paisible sous-entend que l'on doit fermer les yeux sur ces choses futiles et se comporter dignement. Cependant, si la conduite de quelqu'un porte atteinte à la vie, aux biens, ou à l'honneur d'autrui, alors la qualité morale qui doit intervenir dans ce cas précis n'est pas celle d'être paisible, mais plutôt celle de la patience ou de la tolérance, que nous évoquerons, s'il plaît à Dieu, plus tard. Si quelqu'un devait se comporter méchamment à votre égard, alors essayez de le repousser par la paix, et ainsi il se pourrait que lui, votre ennemi, devienne votre ami chaleureux. En résumé, pour être paisible, il faudrait fermer les yeux sur ces choses agaçantes mais futiles qui ne font que peu de mal, et qui se limitent plus ou moins à des paroles insensées envoyées en l'air.

La quatrième qualité morale aidant à se défaire du mal est la courtoisie ou le doux parler. L'instinct naturel qui se trouve à l'origine de cette qualité morale est la bonne humeur. Avant que l'enfant ne parle, sa bonne humeur sert de substitut à la courtoisie ou au doux parler. Cela indique que la courtoisie tire son origine de la bonne humeur, qui elle-même, comme

leur chemin avec dignité » (*Le Saint Coran, chapitre 25, verset 73*)

⁶⁰ « ...repousse le mal par ce qui est le meilleur. Et voilà que celui entre lequel et toi-même il y avait de l'inimitié, devient comme s'il était un ami chaleureux. » (*Le Saint Coran, chapitre 41, verset 35*)

⁶¹ N. d. l'Éd. : Futile

nous l'avons dit, est une qualité naturelle ; mais, lorsque cette dernière est mise en œuvre à l'occasion appropriée, elle se transforme en qualité morale. Dieu nous enseigne à cet égard :

وَقُولُوا لِلنَّاسِ حُسْنًا ⁶²

لَا يَسْخَرُ قَوْمٌ مِّنْ قَوْمٍ عَسَىٰ أَن يَكُونُوا خَيْرًا مِّنْهُمْ وَلَا نِسَاءٌ مِّنْ نِّسَاءٍ عَسَىٰ أَن يَكُنَّ خَيْرًا مِّنْهُنَّ ⁶³ وَلَا تَلْمِزُوا أَنفُسَكُمْ وَلَا تَنَابَزُوا بِاللِّقَابِ ⁶³

أَجْتَنِبُوا كَثِيرًا مِّنَ الظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ الظَّنِّ إِتْمٌ ⁶⁴ وَلَا تَجَسَّسُوا وَلَا يَغْتَبَ بَعْضُكُم بَعْضًا ⁶⁴ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ ⁶⁴ وَاتَّقُوا اللَّهَ ⁶⁴ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَّحِيمٌ ⁶⁴

وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِ عِلْمٌ ⁶⁵ إِنَّ السَّمْعَ وَالْبَصَرَ وَالْفُؤَادَ كُلُّ أُولَٰئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْئُولًا ⁶⁵

Parle aux gens avec bienveillance. Qu'un peuple ne se moque pas d'un autre ; il se peut que ce dernier soit meilleur que lui ;

⁶² « Vous devez parler avec bienveillance aux hommes... » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 84)

⁶³ « ...qu'un peuple ne raille pas un autre peuple qui pourrait bien valoir mieux que lui, et que les femmes ne se moquent pas d'autres femmes, qui pourraient bien être meilleures qu'elles. Et ne vous diffamez pas les uns les autres, et ne vous donnez pas entre vous des sobriquets par sarcasme. » (Le Saint Coran, chapitre 49, verset 12)

⁶⁴ « Évitez de vous adonner à trop de soupçons ; car dans certains cas le soupçon est réellement un péché. Et n'espionnez pas, et ne médisez pas non plus les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? Certainement, vous en auriez horreur. Et craignez Allâh. Assurément, Allâh revient sans cesse avec compassion et est Miséricordieux. » (Le Saint Coran, chapitre 49, verset 13)

⁶⁵ « Et ne suis pas ce dont tu n'as aucun savoir. En vérité, l'oreille et l'œil et le cœur – on leur demandera à tous des comptes. » (Le Saint Coran, chapitre 17, verset 37)

qu'un groupe de femmes ne se moque pas d'un autre ; il se peut que ce dernier soit meilleur que le premier. Ne diffamez pas vos congénères, et ne leur donnez pas des sobriquets. Évitez d'avoir trop de soupçons.

Aussi, n'espionnez pas et ne médisez pas non plus les uns les autres. N'accusez personne de ce dont vous n'avez aucune preuve et souvenez-vous que tous les membres du corps, y compris l'oreille, l'œil et le cœur, seront appelés à rendre des comptes.

Les qualités morales aidant à faire le bien

Ayant terminé l'exposé sur les qualités morales aidant à se défaire du mal, nous nous tournons à présent vers la deuxième catégorie de qualités morales, celles qui aident à faire le bien. La première en est la patience ou le pardon. Celui qui fait souffrir un autre en lui faisant du tort mérite d'être puni ; et cela peut se faire de deux façons, soit directement par la victime, soit à travers le système judiciaire, en lui infligeant une peine de prison ou une amende. Si cela s'avérait approprié, le pardonner aurait pour but de lui faire du bien. À cet égard, le Saint Coran enseigne :

وَالَّذِينَ كَفَرُوا سَيُصِيبُهُمْ سِقَاةٌ مِّمَّا كَانُوا يَكْفُرُونَ ۖ وَالَّذِينَ كَفَرُوا سَيُصِيبُهُمْ سِقَاةٌ مِّمَّا كَانُوا يَكْفُرُونَ ۖ وَالَّذِينَ كَفَرُوا سَيُصِيبُهُمْ سِقَاةٌ مِّمَّا كَانُوا يَكْفُرُونَ ۖ وَالَّذِينَ كَفَرُوا سَيُصِيبُهُمْ سِقَاةٌ مِّمَّا كَانُوا يَكْفُرُونَ ۖ

وَجَزَاءُ سَيِّئَةٍ سَيِّئَةٌ مِّثْلُهَا ۗ فَمَنْ عَفَا وَأَصْلَحَ فَأَجْرُهُ عَلَى اللَّهِ ۗ

Ceux qui retiennent leur colère lorsqu'elle monte, et qui ferment les yeux sur les fautes des gens lorsque cela est juste. La punition d'un mal doit être proportionnelle au mal ; mais celui qui pardonne et apporte par là la réforme du coupable, sans qu'il y ait risque de récurrence du mal, c'est-à-dire, celui qui pardonne à bon escient, recevra sa récompense d'Allah.

⁶⁶ « ...et ceux qui réfrènent leur colère et qui pardonnent aux autres... »
(Le Saint Coran, chapitre 3, verset 135)

⁶⁷ « Le paiement d'un préjudice est une sanction proportionnelle ; mais celui qui pardonne et *par là* apporte une réforme, sa récompense est auprès d'Allah. » (Le Saint Coran, chapitre 42, verset 41)

Ces versets démontrent que le Saint Coran ne nous enseigne pas de toujours fermer les yeux sur le mal en toutes circonstances, ou encore que les malfaiteurs et autres scélérats ne doivent jamais être punis. Sa philosophie est que l'on doit peser le pour et le contre, voir si l'occasion exige le châtement ou le pardon, et adopter la solution qui serait la meilleure tant pour l'inculpé que pour le public. Parfois, le pardon amène le malfaiteur à abandonner le mal ; parfois, il empire la situation en incitant le malfaiteur à commettre davantage de tort. C'est non sans cause que Dieu le Tout Puissant nous a ordonnés de ne pas développer cette habitude de tout pardonner aveuglément. Au contraire Il nous a conseillé de voir laquelle des deux solutions, à savoir le châtement ou le pardon, serait la plus souhaitable et d'agir en conséquence. Ce faisant, l'acte devient vertu. Certaines personnes sont si vindicatives que de génération en génération elles n'oublient pas les crimes et injures commis contre leurs ancêtres.

À l'encontre de cela, il y a celles qui tolèrent et pardonnent à de tels extrêmes qu'on dirait qu'elles ont toute honte bue. Leur faiblesse, pardon et tolérance sont totalement incompatibles avec le sens de la dignité, de l'honneur, de la jalousie, voir de la chasteté. Leur attitude est une tache à leur réputation, et le résultat final de leur pardon est le dégoût suscité chez les gens. C'est la raison pour laquelle le Saint Coran a imposé à chaque qualité morale la condition qu'elle soit manifestée en temps et lieu, et il n'approuve pas la mise en jeu d'une qualité morale dans des moments inopportuns. L'on doit se rappeler que le pardon n'est pas une qualité morale en soi. Il est une pulsion naturelle qu'on rencontre également chez l'enfant. Un enfant oublie rapidement le mal qu'on lui fait, même si cela était intentionnel. Très vite il se rapprochera avec amour de la personne qui lui a fait ce mal, même si cette personne a des intentions meurtrières, tant captivé est-il par les paroles charmantes de l'adulte. Il est clair que le pardon de cet enfant n'est en aucune manière une qualité morale. Il devient qualité morale lorsqu'il est exercé en temps et lieu ; sinon, il n'est qu'une pulsion naturelle. Ils sont peu nombreux les gens qui

arrivent à différencier entre une pulsion naturelle et une qualité morale. Nous avons, à maintes reprises, souligné cette différence ; une qualité morale est définie par sa conformité au principe de sa manifestation en temps et lieu, alors qu'une pulsion naturelle n'apparaît pas toujours à des moments opportuns. Il est connu que la vache est inoffensive tandis que la chèvre est soumise. Cependant, on ne peut prétendre que ces animaux ont des qualités morales, car elles ne sont pas douées du jugement qui leur permettraient d'apprécier le principe de la mise en jeu des qualités morales en temps et lieu. La Sagesse divine et Son Livre Parfait ont imposé à chaque qualité morale ce principe, afin de la rendre effective.

La deuxième qualité morale qu'on rencontre dans cette catégorie est le sens de l'équité, la troisième c'est la bienfaisance, et la quatrième c'est la bonté, celle qui existe entre proches. Dieu, à Lui la Gloire, a dit :

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَايَ ذِي الْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ

وَالْمُنْكَرِ وَابْتِغَىٰ

Cela signifie que Dieu nous ordonne de rendre le bien pour le bien, d'être bienfaisant lorsque cela est nécessaire, et de faire le bien avec une volonté naturelle comme on le ferait si on avait affaire à des proches, et ce quand cela s'avère nécessaire et approprié. Dieu le Tout-Puissant vous interdit la transgression, ou encore de faire montre de la bienfaisance inopportunément, ou encore de ne pas faire montre de la bienfaisance lorsque cela s'avère nécessaire ; ou encore de manquer à pratiquer la bonté telle qu'elle se fait entre les proches lorsque cela est opportun, ou encore de pratiquer la bonté en dehors de ses justes limites. Ce verset présente trois échelons dans la pratique du bien. Le premier échelon est celui de rendre le bien

⁶⁸ « En vérité, Allāh enjoint la justice et la bienfaisance *envers autrui*, et de donner *pour Sa cause* comme on le fait à des parents proches ; et interdit l'indécence, et le mal manifeste et la transgression. » (*Le Saint Coran, chapitre 16, verset 91*)

pour le bien. Une personne de capacités moyennes peut facilement atteindre ce premier échelon, où il arrive à rendre le bien pour le bien qu'on lui a fait.

Le deuxième échelon est un peu plus difficile à gravir. Ici il est question de prendre l'initiative à faire le bien par pure générosité. La plupart des gens sont bienfaisants à l'égard des pauvres, mais il y a toutefois un point faible à cette bienfaisance, en ce sens que ces gens-là sont fortement conscients de leur bienfaisance. En conséquence, ils espèrent jouir en retour de la gratitude ou de la prière des pauvres. Si à aucun moment, le récipiendaire de sa bienfaisance se retournait contre lui, il le taxerait d'ingrat. Des fois, il lui rappelle sa générosité, ou encore des fois il lui impose des fardeaux insoutenables. Dieu le Tout-Puissant a ainsi réprimandé les bienfaiteurs :

لَا تُبْطِلُوا صَدَقَاتِكُمْ بِالْمَنِّ وَالْأَذَى⁶⁹

Ne rendez pas vaines vos aumônes en faisant des reproches et des injures. Le mot arabe pour aumône *ṣadaqah* est dérivé de la racine *ṣidq* qui signifie sincérité. Si vous n'êtes pas inspirés par la sincérité au moment de faire l'aumône, alors ce n'est plus de l'aumône, mais de l'ostentation. C'est la raison pour laquelle Dieu le Tout-Puissant a réprimandé les bienfaiteurs de ne rendre vaine leur bienfaisance par des reproches et des injures.

Le troisième et dernier échelon est celui de la bonté, celle qu'on voit intervenir entre proches. Dieu nous enseigne qu'à ce niveau, la conscience d'être bienfaisant ou d'attendre quelque chose en retour doit disparaître ; ici, le bien doit être fait avec la cordialité naturelle, telle que celle qui existe entre la mère et l'enfant. C'est l'ultime échelon où le bien est fait avec perfection. Il faut toutefois préciser que Dieu le Tout-Puissant a imposé sur les trois échelons la condition d'agir en temps et

⁶⁹ « ...ne rendez pas vaines vos aumônes par un rappel des faveurs octroyées ni par une parole blessante... » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 265)

lieu. Le verset cité plus haut indique clairement que si ces vertus ne sont pas pratiquées opportunément, elles cesseront alors d'être des vertus mais deviendront des maux. Par exemple, si le sens de l'équité dépassait ses limites, cela deviendrait malsain, et constituerait un affront à la décence. On pourrait en dire autant de la bienfaisance, qui, mal pratiquée, s'opposerait à la raison et la conscience ; de la bonté également qui ne serait plus une vertu mais une transgression. Le mot arabe utilisé pour transgression est *baghy* – il fait allusion à une pluie torrentielle qui détruit tous les produits agricoles.

Ainsi, le manque ou l'excès dans l'accomplissement des obligations sont tous les deux qualifiés de *baghy*. En un mot, la mise en jeu de manière inopportune de quelconque de ces trois qualités morales finit par la corrompre. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de tenir compte de la condition d'agir en temps et lieu. L'on doit se rappeler que l'équité, la bienfaisance ou la bonté entre proches n'est pas une qualité morale en soi. Ce sont là des conditions naturelles de l'homme, que l'enfant également arrive à déployer avant qu'il n'atteigne l'âge de raison. La raison, le discernement, est un paramètre important dans la définition d'une qualité morale, et l'autre condition essentielle à satisfaire est celle de la déployer en temps et lieu. Le Saint Coran nous donne de nombreuses autres directives concernant la bienfaisance, et elles soulignent toutes la nécessité de manifester cette qualité en temps et lieu. Il est dit :

يَتَأْتِيهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا أَنفِقُوا مِن طَيِّبَاتِ مَا كَسَبْتُمْ وَمِمَّا أَخْرَجْنَا لَكُمْ مِنَ
الْأَرْضِ وَلَا تَيَمَّمُوا الْخَبِيثَ مِنْهُ^ط

⁷⁰ « Ô croyants, dépensez des bonnes choses que vous aurez gagnées et de ce que Nous produisons pour vous de la terre; et ne cherchez pas ce qui est défectueux pour dépenser dans le chemin d'Allah ». (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 268)

لَا تَبْطُلُوا صَدَقَاتِكُمْ بِالْمَنِّ وَالْأَذَى كَالَّذِي يُنْفِقُ مَالَهُ رِثَاءَ النَّاسِ⁷¹

وَأَحْسِنُوا إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ⁷²

إِنَّ الْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِنْ كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا ﴿٦٦﴾ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا عِبَادُ

اللَّهِ يُفَجِّرُونَهَا تَفْجِيرًا ﴿٦٧﴾ يُوفُونَ بِالْغَدْرِ بِالْغَدْرِ وَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيرًا ﴿٦٨﴾

وَيُطْعَمُونَ الطَّعَامَ عَلَى حُبِّهِ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا ﴿٦٩﴾ إِنَّمَا نَطْعِمُكُمْ لَوَجْهِ اللَّهِ لَا

نُرِيدُ مِنْكُمْ جَزَاءً وَلَا شُكُورًا⁷³

وَأَتَى الْاَمْالَ عَلَى حُبِّهِ ذَوِي الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسْكِينِ وَابْنَ السَّبِيلِ

وَالسَّالِبِينَ فِي الرِّقَابِ⁷⁴

وَالَّذِينَ إِذَا أَنْفَقُوا لَمْ يُسْرِفُوا وَلَمْ يَقْتُرُوا وَكَانَ بَيْنَ ذَلِكَ قَوَامًا⁷⁵

⁷¹ « ...ne rendez pas vaines vos aumônes par un rappel des faveurs octroyées ni par une parole blessante, tout comme celui qui dépense ses biens pour que les hommes voient ce qu'il fait... » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 265)

⁷² « Et faites le bien; en vérité, Allah aime ceux qui font le bien. » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 196)

⁷³ « Mais les vertueux boiront d'une coupe, tempérée de camphre. Une fontaine d'où boiront les serviteurs d'Allah. Ils la font jaillir – un puissant jaillissement. Ils accomplissent leur serment et redoutent un jour dont le mal sera largement répandu. Et pour l'amour de Lui, ils nourrissent l'indigent, l'orphelin, et le captif ; en leur disant : « Nous vous donnons à manger uniquement pour le plaisir d'Allah. Nous ne désirons de vous ni récompense ni remerciements. » (Le Saint Coran, chapitre 76, versets 6 à 10)

⁷⁴ « ...et qui, pour l'amour d'Allah, dépense de l'argent sur les proches parents et sur les orphelins et sur les nécessiteux et sur le voyageur et sur ceux qui demandent de l'aumône et pour rançonner les captifs ; » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 178)

⁷⁵ « Et qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares, mais modérés entre les deux. » (Le Saint Coran, chapitre 25, verset 68)

وَالَّذِينَ يَصِلُونَ مَا أَمَرَ اللَّهُ بِهِ أَنْ يُوصَلَ وَيَخْشَوْنَ رَبَّهُمْ وَيَخَافُونَ سُوءَ الْحِسَابِ 76

وَفِي أَمْوَالِهِمْ حَقٌّ لِّلسَّائِلِ وَالْمَحْرُومِ 77

الَّذِينَ يُنْفِقُونَ فِي السَّرَّاءِ وَالضَّرَّاءِ 78

وَأَنْفَقُوا مِمَّا رَزَقْنَاهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً 79

إِنَّمَا الصَّدَقَتُ لِلْفُقَرَاءِ وَالْمَسْكِينِ وَالْعَمَلِينَ عَلَيْهَا وَالْمُؤَلَّفَةِ قُلُوبِهِمْ وَفِي

الرِّقَابِ وَالْغَرَمِينَ وَفِي سَبِيلِ اللَّهِ وَابْنِ السَّبِيلِ ٥ فَرِيضَةً مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ عَلِيمٌ

حَكِيمٌ 80

لَنْ تَنَالُوا الْبِرَّ حَتَّى تُنْفِقُوا مِمَّا تُحِبُّونَ 81

وَمَا ذَا الْقُرْبَىٰ حَقُّهُ وَالْمَسْكِينِ وَابْنِ السَّبِيلِ وَلَا تَبْذِرْ تَبْذِيرًا 82

76 « Et ceux qui unissent ce qu'Allah a commandé d'unir, et craignent leur Seigneur, et qui redoutent le règlement des mauvais comptes. » (Le Saint Coran, chapitre 13, verset 22)

77 « Et dans leurs biens, il y avait une part pour le mendiant et pour l'indigent qui ne mendie pas. » (Le Saint Coran, chapitre 51, verset 20)

78 « Ceux qui dépensent dans la prospérité et dans l'adversité » (Le Saint Coran, chapitre 3, verset 135)

79 « ...et dépensent secrètement et ouvertement de ces dons et richesses que Nous leur avons accordés... » (Le Saint Coran, chapitre 13, verset 23)

80 « Les aumônes ne sont que pour les pauvres et les nécessiteux, et pour les employés qui en sont chargés, et pour ceux dont le cœur a besoin de réconciliation, et pour l'affranchissement des esclaves, et pour ceux qui ont des dettes, et pour la cause d'Allah, et pour le voyageur — tel est le décret d'Allah. Et Allah est Omniscient, Sage. » (Le Saint Coran, chapitre 9, verset 60)

81 « Jamais vous n'atteindrez la droiture à moins que vous ne dépensiez de ce que vous aimez... » (Le Saint Coran, chapitre 3, verset 93)

82 « Et donne au parent ce qui lui est dû, ainsi qu'au pauvre et au voyageur, et ne gaspille pas tes biens de façon extravagante. » (Le Saint

وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا وَبِذِي الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسْكِينِ وَالْجَارِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَالْجَارِ
الْجُنْبِ وَالصَّاحِبِ بِالْجَنبِ وَابْنِ السَّبِيلِ وَمَا مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ ۗ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ مَن
كَانَ مُخْتَالًا فَخُورًا ﴿٨٣﴾ الَّذِينَ يَبْخُلُونَ وَيَأْمُرُونَ النَّاسَ بِالْبُخْلِ
وَيَكْتُمُونَ مَا آتَاهُمُ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ ۗ

Ô vous les croyants, dépensez avec générosité, bienfaisance ou charité ces biens que vous avez acquis honnêtement, c'est-à-dire, ceux qui n'ont pas été acquis par le vol, les pots-de-vin, les combines, l'arnaque ou l'escroquerie. Ne donnez pas en aumône ces biens ou choses inutiles ou défectueux.

Ne rendez pas vaines vos aumônes en faisant des reproches et des injures, c'est-à-dire, ne rappelez à personne que vous l'avez aidée, et ne lui faites aucun reproche car cela invalidera votre acte charitable ; et ne dépensez pas votre argent simplement par ostentation. Soyez serviables à l'égard de vos congénères, car Allah aime ceux qui sont bienfaisants.

Ceux qui sont vraiment vertueux boiront une coupe, tempérée de camphre. L'allusion au camphre indique que leurs cœurs seront purifiés de la concupiscence. Le mot camphre, en arabe *kāfir*, dérive de *Kafara*, qui signifie supprimer ou recouvrir. Cela indique que leurs viles émotions seront supprimées, et ils seront purifiés, jouissant d'un meilleur sens discriminatoire.

Coran, chapitre 17, verset 27)

⁸³ « et témoignez de la bonté envers les parents, les proches parents, les orphelins et les indigents, le voisin qui vous est apparenté, et le voisin qui vous est étranger, et le compagnon qui est à votre côté, le voyageur, et ceux que vos mains droites possèdent. Assurément, Allāh n'aime pas les gens orgueilleux et vaniteux. Ceux qui sont avares et encouragent l'avarice chez les autres, et qui dissimulent ce qu'Allāh leur a accordé de Sa munificence » (Le Saint Coran, chapitre 4, versets 37 à 38)

Ensuite, il est dit qu'ils boiront d'une source qu'ils feront eux-mêmes jaillir de la terre par leurs efforts. Il est ici question d'un grand secret expliquant la philosophie du paradis. Que celui doué d'intelligence le comprenne !

Les vraiment vertueux nourrissent, pour l'amour d'Allah, les indigents, les orphelins et les captifs, avec la même nourriture qu'ils consomment eux-mêmes, en les assurant : « Nous ne vous mettons sous aucune obligation, mais Nous vous donnons à manger simplement pour l'amour d'Allah. Nous n'attendons rien de vous, ni même vos remerciements. » Les vertueux susmentionnés sont au troisième échelon de la bienfaisance, celui qui procède de la pure sympathie.

Les vrais vertueux ont l'habitude de dépenser leur argent pour l'amour de Dieu sur leurs proches, à élever et éduquer les orphelins, à pourvoir aux besoins des pauvres, à aider les voyageurs, les nécessiteux, à rançonner les captifs et à remplir les obligations de ceux qui sont endettés.

Ils sont ni extravagants ni avares, mais adoptent une juste mesure entre les deux. Ils unissent ce qu'Allah a commandé d'unir et ils craignent leur Seigneur. Dans leurs biens, il y a une part pour ceux qui mendient et une part pour ceux qui ne peuvent demander. Le groupe de ceux qui ne peuvent demander comprend les animaux, tels les chiens, les chats, les oiseaux, les bœufs, les ânes, les chèvres, etc.

Lorsqu'il y a pénurie ou famine, ils n'arrêtent pas de dépenser, mais continuent à le faire, selon leurs moyens. Ils font la charité secrètement et ouvertement ; secrètement de façon à les protéger contre l'ostentation, et ouvertement de façon à donner l'exemple aux autres. Ce qui a été retenu pour l'aumône doit être dépensé, selon leurs besoins, sur les pauvres, les nécessiteux, ceux engagés dans la collecte et la distribution de l'aumône, ceux qui doivent être secourus de quelque mal, à rançonner les esclaves, sur les durement endettés, et les affligés, et sur ceux qui œuvrent dans la voie d'Allah.

Vous ne pourrez atteindre le point culminant de la vertu tant

que vous ne dépensez pas pour le bien de vos congénères cette partie de vos biens que vous tenez à cœur. Donnez à l'indigent, au nécessiteux et au voyageur son dû, et méfiez-vous de l'extravagance. Cette directive vise à restreindre les gens de faire des dépenses superflues à l'occasion des mariages, des naissances et sur ce qui est un luxe, etc.

Soyez bons envers vos parents, vos proches, les orphelins, les nécessiteux, le voisin qui vous est apparenté, le voisin qui ne l'est pas, le voyageur, les serviteurs, les chevaux, le bétail, et les autres animaux que vous possédez. Voilà ce qu'Allah, votre Dieu, aime. Il n'aime pas ceux qui sont négligents, égoïstes, et avarés qui encouragent l'avarice, cachent leurs biens, et disent aux nécessiteux qu'ils n'ont rien à leur offrir.

Le courage véritable

La condition naturelle de l'homme qui s'apparente au courage est la témérité. On la voit aisément chez l'enfant, qui, sans crainte, plonge les mains dans le feu. Dans cette condition où il n'apprécie pas le danger, l'homme peut attaquer de front les tigres, et les autres animaux de la forêt, tout comme il est capable de se battre contre une multitude de gens. Une telle personne est considérée comme étant très brave. Mais cela n'est qu'une condition naturelle qui existe également chez les animaux sauvages, voire chez les chiens et les êtres humains. Le véritable courage, celui qui est une haute qualité morale, doit se conformer aux exigences du temps et lieu. À ce propos, la Sainte Parole de Dieu nous enseigne :

84 وَالصَّابِرِينَ فِي الْبَأْسَاءِ وَالضَّرَّاءِ وَحِينَ الْبَأْسِ

85 وَالَّذِينَ صَبَرُوا ابْتِغَاءَ وَجْهِ رَبِّهِمْ

الَّذِينَ قَالَ لَهُمُ النَّاسُ إِنَّ النَّاسَ قَدَّ جَمَعُوا لَكُمْ فَأَحْشَوْهُمْ فَزَادَهُمْ إِيمَانًا

84 « ...et ceux qui sont patients dans la pauvreté et les afflictions ; et en temps de guerre. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 178*)

85 « Et ceux qui persévèrent à rechercher le plaisir de leur Seigneur... » (*Le Saint Coran, chapitre 13, verset 23*)

وَقَالُوا حَسْبُنَا اللَّهُ وَنِعْمَ الْوَكِيلُ⁸⁶

وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ خَرَجُوا مِنْ دِيَارِهِمْ بَطْرًا وَرِئَاءَ النَّاسِ⁸⁷

Ceux qui sont inébranlables dans l'adversité, la détresse et la guerre. Ils sont inébranlables parce qu'ils veulent voir la Face d'Allah, et non pas parce qu'ils veulent faire étalage de leur bravoure. On leur fait la menace que des gens se sont rassemblés pour les persécuter, et de ce fait, ils doivent ressentir de l'appréhension, mais au contraire, cela leur renforce la foi, et ils disent : Allah nous suffit. Ainsi leur courage ne ressemble pas à celui des chiens et des animaux sauvages, qui procède de leurs passions naturelles, et qui est unidirectionnel. Le courage des justes est bidirectionnel et comporte deux aspects. Soit les justes utilisent leur courage pour se battre contre eux-mêmes, pour dominer leurs passions et colère ; soit, lorsqu'ils jugent juste de combattre un ennemi, ils s'élancent contre ce dernier, poussés non pas par la colère, mais en vue de faire triompher la vérité. Ils ne dépendent pas d'eux-mêmes, mais font plutôt confiance à Dieu se comportant courageusement. Ils ne s'élancent pas de leurs maisons avec insolence de façon à être vus par les gens. Leur seul but est l'amour de Dieu.

Ces versets montrent que le vrai courage tire son origine de la patience et de la fermeté. Tenir tête à ses passions, ou à un malheur qui frappe tel un ennemi, et ne pas déguerpir tel un lâche du champ de bataille, voilà le véritable courage. Ainsi, il y a une grande différence entre le courage d'un homme et celui d'une bête sauvage. Une bête sauvage ne bouge que dans une direction, à savoir la confrontation ; mais l'homme réellement

⁸⁶ « Ceux à qui l'on disait : « Des hommes se sont massés contre vous, craignez-les donc, » mais cela ne fit qu'accroître leur foi, et ils dirent : « Allâh nous suffit, Il est le Meilleur Protecteur. » (Le Saint Coran, chapitre 3, verset 174)

⁸⁷ « Et ne soyez pas comme ceux qui sortirent de leurs demeures en se vantant de leurs prouesses et pour être vus des gens... » (Le Saint Coran, chapitre 8, verset 48)

courageux donne son choix soit à la confrontation ou à la non-confrontation, mais toujours de façon appropriée selon les circonstances.

La véracité

La véracité est une qualité naturelle de l'homme. En temps normal, à moins d'avoir une raison intéressée, l'homme ne ment pas. Il hait le mensonge et réproouve l'idée d'y avoir recours. Il se fâche naturellement contre quelqu'un qui ment, et en fait, il le méprise. Néanmoins, on ne peut dire de cette inclination naturelle, qu'elle est une qualité morale. Même les enfants et les fous sont capables d'en faire autant. L'essentiel donc est la raison intéressée - il faut s'en défaire si l'on veut être véridique, au sens réel du mot.

Si quelqu'un adhère à la vérité lorsqu'il ne court aucun danger, mais ment lorsque son honneur, sa vie, et ses biens sont mis en péril, alors il ne diffère point de l'enfant ou du fou. Car n'est-il pas vrai que l'enfant et le fou disent également des vérités de cette sorte ? Il n'y a pratiquement personne au monde qui dirait un mensonge s'il n'en avait pas une raison particulière. Il est immoral d'abandonner la vérité en vue de s'épargner une perte quelconque. L'occasion appropriée de dire la vérité est celle où il y a risque de perdre la vie, les biens ou l'honneur : c'est à ce moment-là que la véracité gagne son caractère de qualité morale. À ce sujet, l'enseignement de Dieu est :

فَاجْتَنِبُوا الرِّجْسَ مِنَ الْأَوْثَانِ وَاجْتَنِبُوا قَوْلَ الزُّورِ⁸⁸

وَلَا يَأْتِ الشَّهَادَةَ إِذَا مَا دُعُوا⁸⁹

وَلَا تَكْتُمُوا الشَّهَادَةَ ۚ وَمَنْ يَكْتُمْهَا فَإِنَّهُ آثِمٌ قَلْبُهُ⁹⁰

⁸⁸ « Fuyez donc l'abomination des idoles, et fuyez toute parole mensongère... » (*Le Saint Coran, chapitre 22, verset 31*)

⁸⁹ « Et les témoins ne doivent pas refuser de témoigner lorsqu'on les y appellera. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 283*)

⁹⁰ « Et ne dissimulez pas les témoignages, car celui qui les dissimule

وَإِذَا قُلْتُمْ فَاعْدِلُوا وَلَوْ كَانَ ذَا قُرْبَىٰ ⁹¹

كُونُوا قَوَّامِينَ بِالْقِسْطِ شُهَدَاءَ لِلَّهِ وَلَوْ عَلَىٰ أَنْفُسِكُمْ أَوِ الْوَالِدِينَ وَالْأَقْرَبِينَ ⁹²

وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَاٰنُ قَوْمٍ عَلَىٰ أَلَّا تَعْدِلُوا ⁹³

وَالصَّٰدِقِينَ وَالصَّٰدِقَاتِ ⁹⁴

وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ ⁹⁵

لَا يَشْهَدُونَ الزُّورَ ⁹⁶

Fuyez l'abomination des idoles, et fuyez toute parole mensongère. Ce verset nous indique que le mensonge a valeur d'idole ; et celui qui en dépend, cesse d'avoir confiance en Dieu. Ainsi, en disant un mensonge, on perd Dieu.

Lorsque vous êtes appelés à témoigner en faveur de la vérité, ne manquez pas de le faire ; et ne dissimulez pas les vrais témoignages, car celui qui le fait à un cœur de pécheur.

Lorsque vous parlez, dites la vérité en toute justice, même s'il s'agit d'un proche parent.

rendra son cœur pécheur. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 284*)

⁹¹ « Et lorsque vous parlez, observez la justice, même s'il s'agit d'un proche parent... » (*Le Saint Coran, chapitre 6, verset 153*)

⁹² « Soyez fermes dans l'application de la justice et soyez les témoins d'Allâh, quand bien même ce serait contre vous-mêmes ou contre vos parents ou vos proches parents. » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 136*)

⁹³ « Et ne laissez pas l'hostilité d'un peuple vous inciter à agir autrement qu'avec justice. » (*Le Saint Coran, chapitre 5, verset 9*)

⁹⁴ « ...et les hommes véridiques et les femmes véridiques... » (*Le Saint Coran, chapitre 33, verset 36*)

⁹⁵ « ...et qui s'exhortent les uns les autres à promouvoir la vérité, et qui s'exhortent les uns les autres à l'endurance... » (*Le Saint Coran, chapitre 103, verset 4*)

⁹⁶ « Et ces serviteurs sont ceux qui de plus ne font pas de faux témoignages » (*Le Saint Coran, chapitre 25, verset 73*)

Soyez fermes lorsqu'il s'agit de faire régner la justice, et témoignez pour l'amour de Dieu seulement, même si cela devait occasionner des pertes à vos propres personnes, à vos parents, à vos proches parents ou à vos fils, etc. Ne laissez pas l'hostilité d'un peuple vous inciter à agir autrement qu'avec justice. Les hommes véridiques et les femmes véridiques seront fortement récompensés par Allah. Ils s'exhortent les uns les autres à s'agripper à la vérité. Ceux qui ne cherchent pas la compagnie des menteurs...

La patience

La patience dont l'homme fait montre face à la maladie ou aux malheurs, après s'être longuement lamenté et plaint est une des conditions naturelles de l'homme. Il est naturel que face à la souffrance, quelqu'un pleure et gémissse dans un premier temps et après avoir donné libre cours à ses plaintes, alors dans un deuxième temps, il s'y résigne et supporte ses souffrances. Ces deux conditions sont naturelles, mais selon le Saint Livre de Dieu, elles ne constituent pas, de quelque manière que ce soit, une qualité morale. Dans ce contexte la qualité morale pertinente peut être définie et illustrée de la manière suivante : lorsqu'on perd quelque chose, on doit le prendre comme si on avait rendu à Dieu cette chose, que Dieu Lui-même nous avait accordée, et ce, sans nullement se plaindre. On doit affirmer que c'était là une faveur que Dieu nous avait accordée, mais Il l'a reprise, et l'on doit se soumettre à Sa volonté. Le Saint Coran nous enseigne à cet égard :

وَلَنَبْلُوَنَّكُمْ بِشَيْءٍ مِّنَ الْخَوْفِ وَالْجُوعِ وَنَقْصٍ مِّنَ الْأَمْوَالِ وَالْأَنْفُسِ وَالثَّمَرَاتِ ۗ
وَدَشِيرِ الصَّابِرِينَ ﴿١٥٦﴾ الَّذِينَ إِذَا أَصَابَتْهُمُ مُصِيبَةٌ قَالُوا إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ ﴿١٥٧﴾
أُولَٰئِكَ عَلَيْهِمْ صَلَوَاتٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَرَحْمَةٌ وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْتَدُونَ ^{٩٧}

⁹⁷ Et certainement Nous vous éprouverons en vous affligeant un peu de crainte, de faim, de pertes de biens et de vies, et de récoltes, mais

Assurément Nous vous éprouverons par la crainte, la faim, la perte des biens, des vies, et des fruits de votre labeur, et parfois vos enfants mourront ; alors, annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients et qui frappés par le malheur, ne perdent pas espoir, mais disent : Nous appartenons à Allah, et Nous sommes Ses serviteurs, et c'est à Lui que nous retournerons. Voilà ceux sur qui descendent les bénédictions et la miséricorde de Dieu, et ce sont eux qui sont justement guidés.

Cette qualité morale s'appelle la patience ou la réconciliation avec Dieu. D'un certain angle, on peut également l'appeler l'équité ou la justice. Au cours de la vie d'une personne, Dieu ne cesse de lui accorder tant de milliers de faveurs et de créer tant de choses pour la satisfaire et l'assister, qu'il serait inéquitable de la part de cette personne, lorsqu'en de telles occasions où Dieu lui demande d'accepter et de se soumettre à ce que Lui, Il veut, alors, cette personne Lui tourne le dos, n'étant pas contente de ce que Dieu lui demande, commençant à faire des critiques pour finalement perdre la foi et s'égarer.

La sympathie pour l'humanité

La sympathie que l'homme éprouve à l'égard de ses congénères constitue une des qualités naturelles de l'homme. Les adeptes de chaque religion éprouvent naturellement de la sympathie pour leurs coreligionnaires et bon nombre d'entre eux, poussés par cette sympathie, agissent en mal envers d'autres gens, comme si ces derniers n'étaient pas des êtres humains. On ne peut dire de cette sympathie-là qu'elle est une qualité morale. C'est une pulsion naturelle ; l'oiseau est capable d'en faire autant.

Par exemple, lorsqu'un corbeau meurt, des centaines de

annonce la bonne nouvelle à ceux qui persévèrent patiemment, qui, quand un malheur les frappe, disent : « Assurément, nous appartenons à Allāh, et certainement c'est à Lui que nous retournerons. » Ce sont ceux-là qui reçoivent les bénédictions de leur Seigneur et aussi la miséricorde et ce sont ceux-là qui sont *bien* guidés. (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 156 à 158*)

corbeaux se rassemblent. Cette qualité naturelle se transformera en grande qualité morale lorsqu'elle est mise en jeu en temps et lieu, qualité morale qu'on appelle la sympathie, aussi bien en arabe qu'en persan. Allah, le Très-Haut a fait allusion à cela dans la Saint Coran. Dieu le Tout-puissant nous a ordonné dans le Saint Coran :

وَتَعَاوَنُوا عَلَى الْبِرِّ وَالتَّقْوَىٰ وَلَا تَعَاوَنُوا عَلَى الْإِثْمِ وَالْعُدْوَانِ⁹⁸

وَلَا تَهِنُوا فِي ابْتِغَاءِ الْقَوْمِ⁹⁹

وَلَا تَكُن لِّلْخَآئِنِينَ حَصِيمًا¹⁰⁰

وَلَا تُجَادِلْ عَنِ الَّذِينَ يَخْتَانُونَ أَنفُسَهُمْ¹⁰¹ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ مَن كَانَ خَوَآنًا أَثِيمًا

Entre aidez-vous lorsqu'il s'agit de la piété et de l'intégrité, mais ne le faites pas lorsqu'il s'agit du péché et de la transgression.

Ne vous relâchez pas dans le service que vous rendez à vos congénères. Ne plaidez pas en faveur des perfides.

Ne plaidez pas en faveur de ceux qui persistent dans l'hypocrisie. Allah n'aime pas les perfides¹⁰².

⁹⁸ « Et entraidez-vous dans la droiture et dans la piété, mais ne vous aidez pas mutuellement dans le péché et la transgression. » (*Le Saint Coran, chapitre 5, verset 3*)

⁹⁹ « Et ne faiblissez pas dans la recherche de ces gens... » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 105*)

¹⁰⁰ « Et ne plaidez pas la cause de ceux qui trahissent la confiance. » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 106*)

¹⁰¹ « Et ne plaidez pas en faveur de ceux qui sont malhonnêtes envers eux-mêmes. Assurément, Allāh n'aime pas celui qui est perfide et grand pécheur. » (*Le Saint Coran, chapitre 4, verset 108*)

¹⁰² N. d. l'Éd. : Ici l'auteur fait mention de deux catégories de versets : dans la première se trouvent les versets ayant trait aussi bien à la compassion pour la création de Dieu, qu'à l'idée de la collaboration dans la bienfaisance. Dans la seconde catégorie, le sujet de la discussion est la punition du malfaiteur lorsque la situation l'exige. On veut faire

En quête de l'Être Suprême

La quête de l'Être Suprême, à l'égard de qui l'homme ressent une attirance inhérente, constitue une des conditions naturelles de l'homme. Ceci est clairement mis en évidence par l'enfant qui, instinctivement, se tourne avec amour vers sa mère dès sa naissance. Avec le développement de ses facultés et l'épanouissement de sa nature, cette qualité intrinsèque va se révéler davantage. Bientôt, l'enfant n'est heureux que dans le giron de sa mère, et en est-il séparé, sa vie devient un cauchemar. Une abondance de douceurs ne suffit pas pour l'amadouer et le séparer de sa mère, qui est la source de tout son bien-être. Quelle est donc la nature de cette attirance inhérente qu'éprouve si fortement l'enfant ?

À vrai dire, cette attirance est celle inscrite par le Véritable Créateur dans la nature de l'homme ; elle est la même que celle qui existe entre deux amoureux. Effectivement, elle n'est que le reflet de l'attirance que l'homme ressent à l'égard de Dieu. L'homme se comporte comme s'il était à la recherche d'un objet perdu dont il a oublié le nom. Tantôt il le cherche dans cet objet-ci, tantôt dans cet objet-là. L'amour de la richesse, des enfants, des épouses ou de la musique n'en sont que des signes extérieurs. Vu que l'homme ne peut percevoir avec ses yeux physiques l'Être imperceptible, Qui demeure cependant latent comme l'est la qualité du feu en tout un chacun, et vu qu'il ne peut Le découvrir par le truchement de la raison, il s'est sérieusement trompé dans sa quête, et il a malencontreusement assigné à d'autres les caractères divins. Le Saint Coran a parfaitement illustré ceci en comparant le monde à un palais, dont le plancher est carrelé de verre hautement poli, sous lequel coule un torrent d'eau. Le polissage est si parfait qu'on confond facilement le verre avec le torrent d'eau. Croyant qu'il y a là un torrent d'eau, on évitera de marcher sur ce plancher. Aussi, les astres tels que le soleil,

comprendre ici que la sympathie pour l'humanité ne se résume pas à punir un malfaiteur afin de protéger la société de ses crimes ; son châtement n'est en fait qu'un des aspects de la sympathie pour l'humanité.

la lune etc., sont les carreaux de verre sous lesquels opère une force fabuleuse, symbolisée par le torrent d'eau. En attribuant à ces astres des pouvoirs qu'ils n'ont pas, leurs adorateurs commettent là une erreur très grave. Voilà, en définitive, ce qu'il en est de l'interprétation du verset suivant du Saint Coran :

103 إِنَّهُ صَرَحٌ مُّمَرَّدٌ مِّن قَوَارِيرَ

C'est une salle très vaste dont le plancher est carrelé de verre hautement poli.

En résumé, Dieu le Tout-puissant, malgré Sa luminosité extrême, est si voilé qu'il est impossible de Le reconnaître uniquement à travers le monde physique qui se présente à nous. C'est la raison pour laquelle, ceux qui se sont appuyés sur l'étude de ce système, ayant observé sa perfection avec toutes ses merveilles et étudié l'astronomie, la physique et la philosophie, et ayant pour ainsi dire survolé les cieux et la terre, n'en sont pas plus avancés, toujours rongés par le doute. Bon nombre d'entre eux vont s'embarlificoter dans des absurdités et s'éloigner de la vérité.

L'ultime conclusion qu'ils peuvent tirer est que l'univers, qui est le siège d'une intelligence infinie, doit nécessairement avoir un Créateur ; mais, cette conclusion n'est pas parfaite, et les déductions tirées sont sommaires et incomplètes. Affirmer que ce système doit avoir un Créateur n'équivaut pas à affirmer catégoriquement que Dieu existe réellement. Une telle conjecture ne peut satisfaire l'esprit et le cœur, ni n'est-elle en mesure d'effacer tous les doutes ; ni n'est-elle une coupe pleine capable de satisfaire complètement la soif de tout savoir qu'on trouve inscrit dans la nature de l'homme. ¹⁰⁴ Effectivement, ce savoir insuffisant est un danger, car malgré son éclat, il ne vaut rien.

¹⁰³ « C'est un palais pavé de plaques de verre. » (*Le Saint Coran, chapitre 27, verset 45*)

¹⁰⁴ N. de l'Éd. : Cela signifie que sans la Parole de Dieu, la méditation et la connaissance des lois de la nature ne peuvent suffire.

En résumé, à moins que Dieu n'affirme Son existence par Sa parole, comme Il l'a fait par Son œuvre, la simple observation de l'œuvre ne suffit pas pour satisfaire complètement le cœur. Si nous nous trouvons, par exemple, devant une porte verrouillée de l'intérieur, notre première réaction sera celle de conclure qu'il y a quelqu'un à l'intérieur qui a verrouillé la porte, et ce dans la mesure où il est apparemment impossible de verrouiller intérieurement la porte de l'extérieur par un moyen quelconque. Toutefois, si pendant des années, personne ne répond lorsqu'on frappe à la porte de l'extérieur, nous serons contraints d'écarter notre première conclusion à l'effet qu'il y a quelqu'un à l'intérieur, et nous allons devoir reconnaître que la porte a été verrouillée de l'extérieur par un moyen intelligent. Voilà, en bref, la situation dans laquelle se sont fourrés les philosophes qui se limitent uniquement à observer l'œuvre de Dieu. C'est une erreur très grave de considérer Dieu telle une dépouille enfouie au sein de la terre, dont l'exhumation et la découverte reposent sur l'effort de l'homme. S'il était donné à découvrir Dieu par le biais de l'effort humain, il serait alors vain d'attendre quoi que ce soit de ce dieu. Effectivement, Dieu a de tout temps appelé les hommes vers Lui en affirmant : Je suis présent. Il serait impertinent d'imaginer que l'homme ait pu rendre Dieu redevable envers lui en Le découvrant à travers ses propres efforts, comme si, sans l'effort de l'homme, Dieu serait demeuré inconnu.

S'enquérir comment Dieu fait-Il pour nous parler alors qu'Il n'a pas de langue, est le comble de l'ignorance. La réponse est toute simple. N'a-t-Il pas créé la terre et les autres corps célestes sans pour autant avoir des mains ? Ne regarde-t-Il pas l'univers sans avoir des yeux ? N'entend-Il pas nos prières sans avoir des oreilles ? Si Dieu est capable de tout ceci, alors, n'est-il pas indispensable qu'Il puisse également nous adresser la parole ?

Il est également erroné de prétendre que Dieu parlait aux hommes dans le passé, mais qu'aujourd'hui, Il ne le fait plus. Nous ne pouvons limiter Sa Parole ou Son Discours à une

période donnée dans le temps. Il est tout aussi prêt aujourd'hui, comme Il l'a été de par le passé, à enrichir par la révélation ceux qui Le cherchent ; les portes de Sa grâce sont tout aussi grandes ouvertes aujourd'hui, qu'elles ne l'ont été auparavant. Cependant, il est vrai que, comme le besoin d'avoir une loi parfaite a déjà été satisfait, réglementations et interdits ont déjà été posés définitivement. Aussi, toutes les formes prophétiques possibles, qui ont atteint leur apogée en la personne de notre seigneur et maître, le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions de Dieu !), ont donc déjà été manifestées.

Pourquoi le Saint Prophète^(s.a.w.) a-t-il été suscité en Arabie ?

Que la dernière loi divine apparaisse en Arabie est un événement décrété par Dieu dans Sa Sagesse. Les Arabes, descendants d'Ismaël, ont été séparés d'Israël par Dieu, dans Sa Sagesse, et rejetés dans le désert de Paran¹⁰⁵. Abraham lui-même sépara les descendants d'Ismaël de ceux d'Israël. Ainsi, les premiers n'eurent pas à suivre la Loi de la Torah. C'est d'autant plus intéressant qu'il avait été écrit qu'ils n'hériteraient pas d'Isaac.

Ainsi donc, d'une part ils furent abandonnés par leurs proches, et d'autre part, ils ne connurent pas d'autres relations. Il existait en ce temps-là dans tous les autres pays des reliques de lois religieuses et de culte de Dieu qui suggéraient qu'à un temps antérieur, des prophètes avaient été suscités parmi eux. L'Arabie seule, qui n'avait pas été l'objet d'une telle faveur, était le pays le plus arriéré. Lorsqu'en dernier lieu, son tour arriva, l'Arabie fut bénie par un prophète de caractère universel, et ce afin que tous les autres pays puissent en bénéficier. De plus, cela leur permettait de corriger les erreurs qui auraient pu survenir et prévaloir à leur niveau. Le Saint Coran est le Livre Parfait qui entreprit le projet de réformer l'homme, et il ne s'adresse pas à un peuple en

¹⁰⁵ N. de l'Éd. : en arabe *Faran*, mot signifiant deux fugitifs.

particulier. Il veut réformer tous les hommes et il s'intéresse à toutes les étapes du développement humain. Il enseigne aux primitifs les usages et coutumes de ce qui fait un être humain, et ensuite il leur donne un code d'éthique morale sans égal. Ainsi donc, le Saint Coran est tout à fait suffisant à lui seul pour accomplir cette tâche.

Ce que le monde doit au Saint Coran

Il est une grâce du Saint Coran faite à l'humanité qu'il a d'une part établi une distinction entre l'état naturel de l'homme et son état moral, et d'autre part, il ne fait pas simplement qu'élever l'homme de sa condition naturelle au sublime état d'un être possédant des qualités morales, mais il lui ouvre également les portes de la gnose qui le projette vers les sommets spirituels, comme il l'a fait pour des centaines de milliers d'hommes déjà. De cette manière, le Saint Coran a présenté de la manière la plus convenable qui soit, les trois types d'enseignements que nous avons déjà mentionnés. Comme il comprend tous les enseignements nécessaires à l'épanouissement religieux, il revendique qu'il a effectivement rempli cette fonction à la perfection. Il dit :

الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتَمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيْتُ لَكُمْ الْإِسْلَامَ دِينًا ¹⁰⁶

Aujourd'hui ai-Je parachevé votre religion pour votre bienfait, et ai-Je complété Ma grâce sur vous, et c'est avec plaisir que Je vous prescris l'Islam comme religion. Cela signifie que l'ultime sommet de la religion a été atteint en Islam, dont le sens est que l'homme doit se consacrer entièrement à Dieu, et qu'il doit chercher son salut en sacrifiant son moi dans la voie de Dieu. Il doit le faire par ce moyen uniquement, sans avoir recours à d'autres et de plus, par sa conduite il doit manifester l'enthousiasme qui l'anime. C'est à cette étape que toutes les

¹⁰⁶ « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et J'ai complété Ma Faveur sur vous, et J'ai choisi pour vous l'Islam comme religion. » (*Le Saint Coran, chapitre 5, verset 4*)

excellences atteignent leur perfection. Ainsi, le Saint Coran nous a présenté le Dieu que les philosophes n'ont pas réussi à identifier. Le Saint Coran a adopté deux méthodes par lesquelles on peut reconnaître Dieu. La première méthode est celle qui s'adresse à la raison humaine et qui vise à l'illuminer et la rendre plus sûre d'elle, en lui présentant des preuves attestant l'existence de Dieu, afin qu'elle ne s'égaré pas. Et deuxièmement, la méthode spirituelle que nous développerons en réponse à la troisième question.

Preuves attestant l'existence de Dieu

Nous allons maintenant vous présenter les preuves incomparables et excellentes attestant l'existence de Dieu que le Saint Coran a mis de l'avant. Il est écrit :

107 رَبُّنَا الَّذِي أَعْطَى كُلَّ شَيْءٍ حَلْقَهُ ثُمَّ هَدَى

Notre Seigneur est Celui Qui a octroyé à toutes choses des facultés appropriées, et ensuite Il les a conduites vers la réalisation des objectifs préétablis. Si nous gardons à l'esprit le sens de ce verset, et que nous réfléchissons sur la morphologie et la physionomie données à l'homme, aux animaux tant terrestres que marins, ainsi qu'aux oiseaux, nous ne pouvons nous empêcher d'être frappés et ébahis par l'immense pouvoir de Dieu Qui a donné à chaque espèce une morphologie et une physionomie appropriées et adaptées. Ce sujet est très vaste, et nous invitons avec empressement l'audience à méditer là-dessus.

La deuxième preuve que nous présente le Saint Coran est que Dieu est la Cause ultime de toutes les causes, comme il est écrit :

108 وَأَنَّ إِلَىٰ رَبِّكَ الْمُنتَهَىٰ

107 « Notre Seigneur est Celui Qui a donné à chaque chose sa nature, puis l'a guidée à sa fonction convenable. » (*Le Saint Coran, chapitre 20, verset 51*)

108 « Et que finalement tout doit parvenir auprès de ton Seigneur. » (*Le*

Votre Seigneur est l'ultime cause de toutes les causes.

Si nous examinons de près les phénomènes existants, nous constaterons que l'univers dans son ensemble est lié en un tout par un système de cause à effet. Ce système est le fondement de toutes les sciences. Aucune parcelle de la création ne se trouve en dehors de ce système. Il n'y a pas d'effet sans cause. Une cause peut être première, secondaire, tertiaire et ainsi de suite. Toutefois, il n'est pas possible que cet enchaînement des causes et des effets soit sans fin dans cet univers fini. Nous sommes contraints de reconnaître qu'il doit se terminer en une cause ultime. Cette ultime cause est Dieu. Le verset :

وَأَنَّ إِلَىٰ رَبِّكَ الْمُتَّبَعُونَ¹⁰⁹

présente en quelques mots cet argument ; il affirme que le système de cause à effet se termine en Dieu.

Une autre preuve attestant l'existence de Dieu présentée par le Saint Coran est :

لَا الشَّمْسُ يَنْبَغِي لَهَا أَنْ تُدْرِكَ الْقَمَرَ وَلَا اللَّيْلُ سَابِقُ النَّهَارِ وَكُلٌّ فِي فَلَكٍ يَسْبَحُونَ¹¹⁰

Cela signifie que le soleil ne peut rattraper la lune, et la nuit ne peut doubler le jour. Nul de ces astres (soleil et lune) ne peut se mouvoir en dehors de leurs orbites. S'il n'y avait pas dans les coulisses pour ainsi dire un Régulateur contrôlant chaque partie de l'ensemble de ce système, effectivement, tout sombrerait dans le chaos. Cette preuve est des plus pertinentes selon l'avis des astronomes. Il y a tant d'astres célestes immenses glissant sur leurs orbites déterminées, qu'il est vrai qu'un simple grain de sable dans la mécanique céleste suffirait pour tout faire chanceler. N'est-il pas là une

Saint Coran, chapitre 53, verset 43)

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Il n'est pas permis au soleil de rattraper la lune, et la nuit ne peut pas dépasser le jour non plus. Chacun flotte dans une orbite. (Le Saint Coran, chapitre 36, verset 41)

manifestation formidable de la puissance divine, que ces astres n'entrent pas en collision les uns avec les autres, ni ne changent-ils leur vitesse de course, ni ne dévient-ils de leurs trajectoires, ni ne subissent-ils d'usures au cours des âges, ni leurs mécaniques ne souffrent-elles de défaillances ? S'ils ne fonctionnent pas sous le contrôle d'un Surveillant, alors comment se fait-il qu'après un nombre d'années incalculable, ce système si grandiose fonctionne encore parfaitement ? Ailleurs dans le Saint Coran, Dieu attire notre attention à ce sujet par ces paroles :

أَفِي اللَّهِ شَكٌّ فَاطِرِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ ۗ ¹¹¹

Peut-il y avoir de doute quant à l'existence de Dieu Qui a créé les cieux et la terre ? Dieu a présenté une autre preuve de Son existence en ces mots :

كُلُّ مَنْ عَلَيْهَا فَانٍ ﴿٥٥﴾ وَيَبْقَىٰ وَجْهَ رَبِّكَ ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ ¹¹²

Tout ce qui est sur la terre périra, et Seule La Face du Seigneur, Maître de la Gloire et de l'Honneur subsistera. À supposer que la terre soit réduite en poussière et les astres célestes broyés, et que le tout soit pulvérisé, sombrant complètement dans le néant, néanmoins la raison admettra et la bonne conscience estimera qu'il est nécessaire qu'après toute cette destruction, il doit survivre « Un », Qui est indestructible, immuable et éternel dans Sa perfection. Cet « Un » est Dieu, Qui a créé toutes les choses mortelles, alors que Lui, Il est immortel. Une autre preuve que Dieu a présentée dans le Saint Coran est : Dieu s'enquit auprès des âmes :

أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ ۗ قَالُوا بَلَىٰ ¹¹³

¹¹¹ « Avez-vous un doute à propos d'Allāh, le Créateur des cieux et de la terre ? » (*Le Saint Coran, chapitre 14, verset 11*)

¹¹² « Tout ce qui est sur cette terre est transitoire. Il ne subsistera pour toujours que le Rang et la Dignité de ton Seigneur, le Maître de la Gloire et de l'Honneur. » (*Le Saint Coran, chapitre 55, verset 27 à 28*)

¹¹³ « Ne suis-je pas votre Seigneur ? » Ils dirent : « Oui, en vérité, nous en

« Ne Suis-Je pas votre Seigneur ? Et, elles répondirent : assurément, oui. Dans ce verset, Dieu le Tout-Puissant a présenté, sous la forme de question-réponse, le trait dont Il a doté l'âme, à savoir, que de par sa nature même, l'âme ne peut nier l'existence de Dieu. Ceux qui Le nient, le font parce qu'ils n'ont pas encore trouvé de preuves valables, selon eux, de Son existence. Cependant, ils reconnaissent tous, que toute chose inventée doit nécessairement avoir un inventeur. Il n'y a personne au monde si stupide que s'il tombait malade dirait et maintiendrait avec force qu'il n'y a pas de cause à sa maladie. Si l'univers n'était pas régi par le système de cause à effet, il aurait été impossible de prédire l'heure à laquelle frapperait une tempête, on encore l'heure à laquelle surviendrait une éclipse du soleil ou de la lune, ou encore dans combien de temps à peu près mourrait un patient, ou encore à quel moment une complication apparaîtrait lors d'une maladie. Ainsi, le chercheur qui n'admet pas l'existence de Dieu, reconnaît en fait indirectement Son existence, car lui également, comme nous, cherche les causes. C'est en quelque sorte un aveu de sa part que Dieu existe, mais cela n'est pas parfait. Par ailleurs, si par un moyen quelconque, on pouvait endormir quelqu'un qui nie l'existence de Dieu, de façon à le placer totalement sous le contrôle de Dieu, ses fantasmes, émotions et pulsions de la vie terrestre étant tous anéantis, alors, à coup sûr dans un tel état, il admettrait l'existence de Dieu et ne la nierait pas. Ceci est soutenu par d'éminents experts. Le verset que nous avons cité plus haut indique également que la négation de l'existence de Dieu ne représente qu'une manifestation de la vie terrestre, car la vraie nature de l'homme admet de plein gré Son existence.

Les attributs de Dieu

Nous avons présenté ces quelques preuves de l'existence de Dieu en guise d'illustration. Nous allons maintenant nous intéresser aux attributs de Dieu ; ce Dieu vers Lequel le Saint Coran nous convie. Ces attributs sont :

rendons témoignage. » (*Le Saint Coran, chapitre 7, verset 173*)

هُوَ اللَّهُ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ عَنِ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ هُوَ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ^ط 114

مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ 115

الْمَلِكُ الْقُدُّوسُ السَّلَامُ الْمُؤْمِنُ الْمُهَيْمِنُ الْعَزِيزُ الْجَبَّارُ الْمُتَكَبِّرُ 116

هُوَ اللَّهُ الْخَلِيقُ الْبَارِئُ الْمُصَوِّرُ لَهُ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَى 117

يُسَبِّحُ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ 118

عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ 119

رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٢٠﴾ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ﴿٢١﴾ مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ 120

أَجِيبْ دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَا 121

الْحَيُّ الْقَيُّومُ 122

114 « Il est Allāh ; nul n'est digne d'adoration excepté Lui, Celui Qui connaît l'invisible et le visible. Il est le Gracieux, le Miséricordieux. » (Le Saint Coran, chapitre 59, verset 23)

115 « Le Maître du Jour du Jugement. » (Le Saint Coran, chapitre 1, verset 4)

116 « ...le Souverain, le Très-Saint, la Source de Paix, Celui Qui accorde la Sécurité, le Protecteur, le Puissant, Celui Qui remet en bon état, l'Éxalté... » (Le Saint Coran, chapitre 59, verset 24)

117 « Il est Allāh, le Créateur, Celui Qui forme, Celui Qui façonne. À Lui appartiennent les plus beaux noms. » (Le Saint Coran, chapitre 59, verset 25)

118 « Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Le glorifie, et Il est le Puissant, le Sage. » (Le Saint Coran, chapitre 59, verset 25)

119 « Assurément, Allāh a le pouvoir de faire tout ce qu'Il veut. » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 149)

120 « Le Seigneur de tous les mondes, Le Gracieux, Le Miséricordieux, Le Maître du Jour du Jugement. » (Le Saint Coran, chapitre 1, verset 2 à 4)

121 « J'exauce la prière du suppliant quand il M'implore. » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 187)

122 « ...le Vivant, Celui Qui existe de Lui-Même et Qui soutient tout. » (Le

قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝ اللَّهُ الصَّمَدُ ۝ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝ وَلَمْ يَكُن لَّهُ كُفُوًا أَحَدٌ¹²³

Cela signifie que Dieu est « Un » sans associé, et nul à part Lui n'est digne d'être adoré et obéi. Cette déclaration est faite car s'Il avait des associés, l'on serait amené à craindre qu'Il puisse être vaincu par un dieu rival, dans lequel cas, Sa divinité serait mise en doute. L'affirmation que « nul n'est digne d'être adoré si ce n'est Lui » signifie qu'Il est si parfait et Ses attributs sont si excellents et élevés, que si nous devons choisir un dieu dans l'univers qui posséderait des attributs parfaits, ou si nous devons imaginer les attributs les meilleurs et les plus élevés que doit avoir Dieu, il se trouverait que le Véritable Dieu serait encore plus élevé que nos conjectures. Nul ne peut se situer au-delà de Lui, et nul ne peut être plus élevé que Lui. Voilà Dieu ; Lui attribuer des associés en L'adorant serait le comble des méfaits. Il connaît l'invisible, c'est-à-dire, Il est le Seul à Se connaître. Nul ne peut comprendre l'Être de Dieu. Il nous est possible de comprendre le soleil et la lune dans leur ensemble, mais pour ce qui est de Dieu, cela est tout à fait impossible. Il connaît le visible, c'est-à-dire, rien n'est caché à Son regard. On ne peut imaginer que quelque chose puisse Lui échapper. Chaque atome de l'univers lui est visible ; l'homme, cependant, ne peut jouir d'une telle vision. Dieu sait à quel moment Il détruira ce système pour passer au Jugement. Nul autre que Dieu ne sait quand cela va avoir lieu. Puis il est dit : Il est le Gracieux. Cela signifie que ce n'est que par pure générosité que Dieu a pourvu les créatures de tout ce dont elles ont besoin avant même qu'elles soient créées ou avant même qu'elles n'aient fait quelque action. Ces dons ne sont pas la juste récompense d'une action méritoire de leur part. Par exemple, Dieu a créé pour notre bien le soleil, la lune et bien d'autres choses encore, avant même qu'on n'ait été créé ou ait fait quelque action qui

Saint Coran, chapitre 3, verset 3)

¹²³ Dis : « Il est Allāh, l'Unique ; Allāh l'Indépendant et Celui Que tous supplient. Il n'engendre pas, ni n'est-Il engendré. Et nul n'est semblable à Lui. » (*Le Saint Coran, chapitre 112, versets 2 à 5*)

mérite récompense. Cette grâce divine s'appelle *Rahmaniyyah* dans l'idiome du Saint Coran, et eu égard à cela, Dieu est appelé *Rahmān*. Dieu récompense également avec abondance l'action de l'homme et Il ne la laisse pas improductive. En raison de cette dernière qualité, Dieu est appelé *Rahīm* ; la qualité elle-même étant appelée *Rahīmiyyat*. Ensuite il est écrit :

124 مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ

Il est le Maître du Jour du Jugement. Cela signifie qu'Il a entre Ses mains la rétribution de tout un chacun. Il n'a délégué à personne la direction des affaires célestes et terrestres, Lui-même s'étant retiré comme s'Il n'avait rien à y faire, et léguant à jamais à un agent quelconque le droit de la rétribution.

Ensuite il est dit :

125 الْمَلِكُ الْقُدُّوسُ

Il est le Souverain parfait Qui ne souffre d'aucune faiblesse. C'est l'évidence même que la souveraineté dont peut jouir l'homme est toujours entachée de manquements. Si par exemple tous les sujets d'un souverain devaient le quitter pour aller s'établir dans un autre pays, alors en un clin d'œil sa souveraineté s'évaporerait. Ou encore, si jamais le peuple était terrassé par la famine, alors comment l'État ferait-il pour remplir ses caisses ? Ou encore, si la question était posée au souverain de nous dire ce qu'il a en plus par rapport à ses sujets qui les obligeraient à se soumettre à son autorité, qu'aurait-il à répondre ? À l'encontre de cela, la souveraineté de Dieu n'obéit pas à ces conditions, et ne souffre d'aucune tare. Il a le pouvoir de tout détruire et de créer un autre royaume en un clin d'œil. S'il n'était pas un tel Créateur

124 « Le Maître du Jour du Jugement. » (*Le Saint Coran, chapitre 1, verset 4*)

125 « ...le Souverain, le Très-Saint... » (*Le Saint Coran, chapitre 59, verset 24*)

Tout-Puissant, c'est-à-dire, capable de créer un autre royaume, il Lui serait impossible d'exercer Sa souveraineté sans départir des normes de la justice. Effectivement, à supposer qu'Il a déjà pardonné tout le monde et qu'Il leur a donné la vie éternelle, alors comment ferait-Il pour s'offrir un autre monde s'Il ne possédait pas le pouvoir d'en créer un autre ? Chercherait-Il à prendre de force ceux déjà pardonnés et sauvés pour les expédier à nouveau sur la terre, et ce faisant, révoquer injustement Sa première décision de pardon et d'octroi du salut ?

Ainsi, il apparaîtrait des lacunes dans Sa divinité, et Il deviendrait un souverain imparfait comme les rois de ce monde qui ne cessent de promulguer des nouvelles lois, et qui de temps à autre sont fortement agacés et embarrassés par leurs propres dispositions légales, et lorsqu'ils se rendent compte, pris dans leur égoïsme, qu'ils ne peuvent agir sans être injustes, alors ils s'y résignent sans le moindre scrupule.

Par exemple, il est de norme dans l'exercice de la souveraineté terrestre de sacrifier les passagers d'un petit navire en vue de sauver ceux d'un grand navire, mais Dieu n'est pas soumis à de telles contraintes. Si Dieu n'avait pas été Tout-Puissant et n'avait pas le pouvoir de créer à partir du néant, Il aurait été contraint, soit comme les pauvres souverains terrestres d'avoir recours à l'injustice, soit de s'évertuer à maintenir la justice, et perdre du même coup Sa divinité. Mais le navire de Dieu poursuit son voyage sans accroc sur les bases de la justice.

Ensuite, Il est « Source de Paix », c'est-à-dire, les faiblesses, les malheurs et les tribulations Lui sont complètement étrangers. En fait, Il veille sur la sécurité de tous. S'il était possible qu'Il soit affligé par le malheur, ou encore qu'Il soit tué par Son peuple ou encore qu'Il ne puisse accomplir Ses desseins, alors dans ces cas-là, comment inspirerait-Il confiance, surtout à l'effet qu'Il puisse secourir les hommes des malheurs qui les affligent ?

Dieu le Tout-Puissant a décrit les caractéristiques des faux dieux en ces termes :

إِنَّ الَّذِينَ تَدْعُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ لَنْ يَخْلُقُوا ذُبَابًا وَلَوْ اجْتَمَعُوا لَهُ وَإِنْ يَسْلُبْهُمُ الذُّبَابُ شَيْعًا لَا يَسْتَنْقِذُوهُ مِنْهُ ۗ ضَعُفَ الطَّالِبُ وَالْمَطْلُوبُ ﴿١٢٦﴾ مَا قَدَرُوا اللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِ ۗ إِنَّ اللَّهَ لَقَوِيٌّ عَزِيزٌ¹²⁶

Ceux à qui vous faites appel à côté d'Allah ne peuvent même pas créer une mouche, même si pour parvenir à cela ils se mettaient tous ensemble ; et si une mouche devait leur dérober quelque chose, ils se verraient incapables de le récupérer. Leurs adorateurs font preuve de manque d'intelligence, et les faux dieux eux-mêmes n'ont aucun pouvoir. Ces choses-là, peuvent-elles vraiment être Dieu ? Dieu est Un, plus puissant que les puissants. Il est le Grand, Suprême sur tout ce qui est. Nul ne peut L'appréhender ou Le tuer. Ceux qui font de telles erreurs n'ont pas une idée juste et appréciable des attributs de Dieu.

Ensuite, Dieu est Celui Qui accorde la sécurité et Il présente les preuves attestant la réalité de Ses attributs et de Son Unicité. Cela sous-entend que celui qui croit en Dieu, le véritable Dieu, ne peut jamais être embarrassé ni ne peut-il se sentir coupable en présence de Dieu, car il a avec lui des preuves irréfutables.

Mais celui qui croit en un faux dieu se trouve toujours dans une situation inconfortable et de malaise extrême. Il décrit tout ce qui est insensé comme un mystère afin de ne pas apparaître ridicule, et il cherche toujours à camoufler des erreurs grosses comme des montagnes.

Ensuite Il est :

¹²⁶ « Assurément ceux que vous invoquez à la place d'Allah ne peuvent pas créer *ne serait-ce qu'une* mouche, même s'ils se ligueraient dans ce but. Et si la mouche leur arrachait quoi que ce soit, ils ne pourraient pas le lui reprendre. Faibles, en effet, sont *les deux*, le chercheur d'un bienfait et celui de qui le bienfait est recherché. Ils n'estiment pas Allah de l'estime qui Lui est due. Assurément, Allah est Fort et Puissant. » (Le Saint Coran, chapitre 22, versets 74 à 75)

127 الْمُهَيْمِنُ الْعَزِيزُ الْجَبَّارُ الْمُتَكَبِّرُ

Le Protecteur, le Puissant, L'Assujettissant, le Majestueux. Cela signifie qu'Il veille sur tout, qu'Il exerce Sa suprématie sur tout ce qui est, et qu'Il rectifie tout ce qui peut dysfonctionner ou mal tourner, et Il se suffit entièrement.

هُوَ اللَّهُ الْخَلِيقُ الْبَارِئُ الْمُصَوِّرُ لَهُ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَى

128 يُسَبِّحُ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ

Il est Allah, le Créateur, le Morphogène, le Façonneur ; Siens sont les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Le glorifie. Il est le Puissant, le Sage. Cela signifie qu'Il est le Créateur tant des corps que des âmes. Il décide de la forme et des attraits du bébé qui est encore logé dans l'utérus de la mère. Les plus beaux noms imaginables Lui appartiennent.

Les habitants des cieux et de la terre Le glorifient. Il y a là une indication que la vie existe bel et bien sur d'autres corps célestes, et leurs habitants également obéissent à la Loi divine.

129 عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

Il a le pouvoir de faire tout ce qu'Il veut. Voilà ce qui est réconfortant pour Ses adorateurs, car que peut-on attendre d'un dieu impuissant et incapable ?

Ensuite, il est dit :

127 «...Le Protecteur, Le Puissant, Celui Qui remet en bon état, l'Éxalté. » (Le Saint Coran, chapitre 59, verset 24)

128 « Il est Allāh, le Créateur, Celui Qui forme, Celui Qui façonne. À Lui appartiennent les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Le glorifie, et Il est le Puissant, le Sage. » (Le Saint Coran, chapitre 59, verset 25)

129 « Allāh a le pouvoir de faire tout ce qu'Il veut » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 21)

130 رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿۝﴾ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ﴿۝﴾ مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ

131 أُجِيبُ دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَانِ

Il est le Seigneur de tous les mondes, Très Gracieux, Miséricordieux, Maître du Jour du Jugement. Cela signifie qu'Il est Celui Qui pourvoit aux besoins de tous les mondes, et qu'Il est Lui-même le Maître du Jour du Jugement, n'ayant point délégué cette tâche.

Ensuite, il est dit : « Je réponds à l'appel de celui qui fait appel à Moi. »

132 الْحَيُّ الْقَيُّومُ

L'Éternel, Source de toute vie, Qui subsiste par Lui-même et Qui Se suffit. La vie de toute vie et le soutien de tout être. Il est la Vie Éternelle, car s'Il ne l'était pas, Ses adorateurs n'auraient pas tort de craindre qu'Il puisse mourir avant eux.

Ensuite il est écrit : « Dis : Il est Allah, l'Unique. Il n'engendre pas, ni n'est-Il engendré, et nul n'est Son égal ou semblable à Lui. »

Croire justement en l'Unicité de Dieu, sans en départir le moindrement, voilà la justice que l'homme peut rendre à Son Créateur. Nous avons présenté les enseignements coraniques sur la moralité en Islam, le principe de base étant de ne tomber ni dans la démesure, ni dans l'insuffisance ; il est une caractéristique d'une qualité morale qu'elle ne tombe ni dans l'excès ni dans l'insuffisance par rapport à ses limites appropriées. Il est clair que la vertu se situe à mi-chemin entre deux extrêmes.

Seule cette habitude de se tenir à mi-chemin entre deux

130 « ...Le Seigneur de tous les mondes, Le Gracieux, le Miséricordieux, Le Maître du Jour du Jugement. » (*Le Saint Coran, chapitre 1, versets 2 à 4*)

131 « J'exauce la prière du suppliant quand il M'implore. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 187*)

132 « ...Le Vivant, l'Existant de Lui-Même... » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 256*)

extrêmes est capable de produire des hautes qualités morales. Reconnaître le temps et le lieu approprié constitue en lui-même la voie du juste milieu. Prenons le cas de l'agriculteur qui sème ses graines trop en avance ou trop en retard ; il est évident qu'il s'écarte du juste milieu. La vertu, la vérité, la sagesse, voilà le juste milieu ; et le juste milieu est ce qu'il y a de plus adéquat ; en d'autres mots, la vérité se situe toujours entre deux mensonges qui s'opposent. Il n'y a pas de doute que surveiller le moment approprié aide à maintenir une personne sur le chemin du milieu. Suivre la voie du juste milieu en matière de connaissance de Dieu s'explique ainsi : en expliquant les attributs de Dieu, l'on ne doit pas d'une part pencher vers un rejet des attributs de Dieu, et d'autre part, décrire Dieu comme ressemblant à l'ordre matériel. Voilà la ligne adoptée par le Saint Coran pour présenter les attributs de Dieu. Le Saint Coran affirme que Dieu voit, entend, comprend et parle ; et afin de dissiper tout malentendu à l'effet que Dieu puisse ressembler à Sa création, le Saint Coran affirme également :

لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ¹³³

فَلَا تَصْرِبُوا لِلَّهِ الْأَمْثَالَ¹³⁴

Nul ne Lui ressemble ; et n'attribuez pas des similitudes à Dieu. Cela signifie que l'Être de Dieu ainsi que Ses attributs sont sans partenaire, et qu'Il ne ressemble en aucune manière à Ses créatures. Concevoir Dieu comme étant à mi-chemin entre la ressemblance et la transcendance est le juste milieu. En résumé, tous les enseignements de l'Islam obéissent à ce principe. La sourate Al-Fātiḥa enseigne le même principe. Elle nous enseigne de supplier Dieu de nous guider sur la voie de ceux qui ont joui des faveurs de Dieu, non de ceux qui se sont attiré Son courroux, ni de ceux qui se sont égarés. « Ceux qui

¹³³ « Il n'y a rien de pareil à Lui... » (*Le Saint Coran, chapitre 42, verset 12*)

¹³⁴ « Ne proposez donc pas des similitudes concernant Allāh. » (*Le Saint Coran, chapitre 16, verset 75*)

se sont attiré Son courroux » désignent ces gens qui en s'opposant à Dieu cèdent à la colère pour se comporter comme des sauvages ; « ceux qui se sont égarés » désignent ces gens qui se comportent comme des animaux ; le chemin du milieu étant celui des gens sur qui Dieu a fait descendre Ses faveurs.

En bref, pour ce peuple béni, Dieu a prescrit l'adhésion au principe du juste milieu. Dans la Torah, Dieu le Tout-Puissant a mis l'accent sur la loi du talion, et dans les Évangiles, Il a mis l'accent sur la patience et le pardon. Les musulmans, quant à eux, ont été appelés à peser la situation pour voir ce qui est mieux et convenable, et d'adhérer à la voie du milieu ; ainsi, il est écrit :

وَكَذَلِكَ جَعَلْنَاكُمْ أُمَّةً وَسَطًا ¹³⁵

Ainsi, avons-Nous fait de vous les gens du juste milieu, suggérant qu'il a été enseigné aux musulmans de suivre la voie du milieu. Ainsi, donc bénis sont ceux qui cheminent sur la voie du milieu.

خَيْرُ الْأُمُورِ أَوْسَطُهَا

La voie du milieu est la meilleure.

Les conditions spirituelles

La troisième question est : Quelles sont les conditions spirituelles ? Nous avons déjà vu que selon le Saint Coran, la source des états spirituels est l'âme apaisée, qui élève l'individu de l'état moral à l'état spirituel divin, comme Allah, à Lui la Gloire, l'a dit :

يَأْتِيهَا النَّفْسُ الْمُطْمَئِنَّةُ ﴿١٣٦﴾ أَرْجِعِي إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةً مَّرْضِيَّةً ﴿١٣٧﴾ فَادْخُلِي فِي

عِبَادِي ﴿١٣٨﴾ وَأَدْخُلِي جَنَّتِي ¹³⁶

¹³⁵ « Et c'est ainsi que Nous avons fait de vous une nation du juste milieu... » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 144)

¹³⁶ « Ô âme en paix ! Retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite de Lui et Lui satisfait de toi. Entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon Jardin. » (Le Saint Coran, chapitre 89, versets 28 à 31)

Ô âme apaisée, toi qui as trouvé la paix chez ton Seigneur, retourne auprès de Lui, toi bien satisfaite de Lui, et Lui bien Satisfait de toi. Rejoins donc Mes serviteurs élus et entre donc dans Mon paradis.

Il serait souhaitable à ce stade que pour expliquer les conditions spirituelles, nous commentions sur ce verset. L'on doit se rappeler que l'état spirituel le plus élevé que peut atteindre une personne en ce monde est celui où elle trouve tout son réconfort en Dieu, et où toute sa satisfaction, son extase et son ravissement sont centrés en Dieu. Voilà l'état qu'on appelle la vie céleste. C'est de cette manière que l'homme jouit de la vie céleste en ce monde même, et ce, en récompense de sa sincérité, de sa pureté d'âme et de sa foi parfaite. D'autres personnes s'attendent à connaître le paradis dans la vie future, mais l'adepte entre dans le paradis dans cette vie même.

Parvenu à cette étape, il se rend compte que les actes d'adoration qui lui étaient prescrits servaient en fait à nourrir son âme et que sa vie spirituelle en dépendait largement, et que la réalisation du paradis n'est pas remise à la vie future. Toute la réprobation qu'il s'imposait à lui-même eu égard à sa vie antérieure souillée de péchés, réprobation qui toutefois n'arrivait pas à éveiller efficacement le désir pour la vertu et le dégoût pour ses vils désirs, et à lui donner une force certaine pour adhérer à la vertu, toute cette réprobation va se transformer, par la nouvelle conscience de ce que sont réellement les actes d'adoration, en une force qui constitue le début du développement de l'âme apaisée. Parvenu à cette étape, l'individu est apte à connaître la félicité parfaite. Les traits concupiscent de son moi s'estompent et un vent vivifiant souffle sur son âme, de sorte que c'est avec regret qu'il perçoit ses manquements antérieurs. À ce moment, la nature et les habitudes sont complètement transformées, et la personne s'éloigne considérablement de sa condition première. Il est purifié, et Dieu inscrit en son cœur l'amour pour la droiture, éradiquant Lui-même la souillure du vice. Les forces vives de la vérité pénètrent dans la citadelle de son cœur, et la

droiture s'infiltrer et s'installe dans les retranchements de sa nature, et la vérité prédomine, et le mensonge dépose les armes et prend la fuite. La Main de Dieu est sur son cœur, et c'est à l'ombre de Dieu qu'il fait chaque pas. Dieu le Tout-Puissant a fait allusion à tout ceci dans les versets suivants :

أُولَئِكَ كَتَبَ فِي قُلُوبِهِمُ الْإِيمَانَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ¹³⁷
حَبَّبَ إِلَيْكُمُ الْإِيمَانَ وَزَيَّنَهُ فِي قُلُوبِكُمْ وَكَرَّهَ إِلَيْكُمُ الْكُفْرَ وَالْفُسُوقَ وَالْعِصْيَانَ
أُولَئِكَ هُمُ الرَّاشِدُونَ ﴿٢٠﴾ فَضَلَّأَ مِنْ اللَّهِ وَنِعْمَ ٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ¹³⁸
جَاءَ الْحَقُّ وَزَهَقَ الْبَاطِلُ ۚ إِنَّ الْبَاطِلَ كَانَ زَهُوقًا¹³⁹

Les voilà ; dans leur cœur Allah a inscrit de Sa propre Main la foi, et Il les a aidés et fortifiés du Saint Esprit. Allah vous a rendu chère la foi, et Il l'a embellie à vos cœurs, et Il vous a fait éprouver de la répugnance à l'égard de la mécréance, de l'iniquité, et de la désobéissance, et Il a marqué vos cœurs d'un sentiment de répulsion à l'égard de la turpitude des mauvais penchants. Tout cela s'est passé par la grâce et la bonté d'Allah. Allah est Omniscient, Sage. La vérité est apparue, et le mensonge a disparu ; le mensonge doit forcément disparaître.

Tout ce qui vient d'être décrit appartient à la condition spirituelle vécue par un individu parvenu à la troisième étape. Nul ne peut jouir du vrai discernement, s'il n'a pas atteint cette

¹³⁷ « Ce sont ceux-là dans le cœur de qui Allāh a inscrit la vraie foi, et qu'Il a fortifiés par un Esprit émanant de Lui. » (*Le Saint Coran, chapitre 58, verset 23*)

¹³⁸ « ...mais Allāh vous a rendu chère la foi, et l'a rendue agréable à votre cœur, et Il vous a fait détester la mécréance, l'iniquité, et la désobéissance. En vérité, ceux-là suivent la bonne voie ; de la part d'Allāh, c'est une grâce et une faveur. Et Allāh est Omniscient, Sage. » (*Le Saint Coran, chapitre 49, versets 8 à 9*)

¹³⁹ « La Vérité est arrivée, et le mensonge a disparu. Le mensonge, en effet, est appelé à disparaître. » (*Le Saint Coran, chapitre 17, verset 82*)

étape. Dieu inscrivant de Sa propre Main la foi dans leur cœur et les aidant grâce au Saint-Esprit signifie qu'il est quasiment impossible de connaître la vraie droiture et la pureté d'âme à moins d'être aidé par le ciel. À l'étape de l'âme qui réproouve le vice, la condition de l'individu est telle qu'il se repent de temps à autre, mais cela n'empêche pas qu'il continue à trébucher, et souvent, il tombe dans le désespoir croyant que son cas est irrémédiable. Il va vivre cette situation pendant quelque temps, et à l'avènement de l'heure appropriée, une lumière imprégnée de puissance divine descend sur lui.

Avec l'arrivée de cette lumière, il se transforme avec merveille, et il ressent la présence d'une main invisible qui le soutient, et il voit un monde merveilleux. À ce moment précis, il comprend que Dieu existe et ses yeux s'emplissent d'une lumière méconnue jusqu'ici. Que faire pour trouver cette voie et acquérir cette lumière ? Sachez-le ! À chaque effet il existe une cause. Il n'y a pas de fumée sans feu. Pour acquérir une quelconque science, il existe une méthode bien spécifique qu'on appelle le droit chemin. On ne peut rien accomplir en ce monde sans se conformer strictement aux règles imposées par la nature. La loi de la nature nous enseigne que pour accomplir quoi que ce soit, une voie bien précise a été prescrite, et le but ne peut être atteint qu'en parcourant cette voie seulement. Si, par exemple, nous sommes assis dans une chambre où règne une obscurité totale, le droit chemin qu'on doit parcourir pour faire pénétrer la lumière dans la chambre est d'ouvrir la fenêtre qui fait face au soleil.

Lorsque nous faisons cela, la lumière pénètre immédiatement dans la chambre pour l'éclairer. Ainsi, il est clair que pour acquérir l'amour et la grâce de Dieu, une fenêtre quelconque doit exister, et il doit exister une méthode précise à suivre pour vivre la vraie spiritualité.

Ainsi donc, il nous incombe de chercher le droit chemin qui conduit à la spiritualité, tout comme nous adoptons une méthode particulière pour avoir le succès dans toutes nos affaires. Ce chemin n'est pas celui où l'on cherche à rencontrer Dieu en faisant usage de la raison, ou en suivant des méthodes

qu'on s'improvise soi-même. Les portes qui ne peuvent être ouvertes que par Ses Mains Puissantes ne vont pas lâcher et s'ouvrir par notre raisonnement logique ou notre propre philosophie. Nous ne pouvons trouver l'Éternel, Toujours Vivant, Subsistant par Lui-même par le biais de nos propres moyens. Le seul droit chemin disponible pour accomplir cet objectif est que dans un premier temps, il va falloir sacrifier notre vie et consacrer toutes nos facultés pour la cause de Dieu, et ensuite nous occuper à Le supplier vivement pour qu'Il nous accorde cette rencontre avec Lui, et ainsi trouver Dieu à travers Dieu Lui-Même.

La prière par excellence

La prière par excellence qui nous indique à quel moment et occasion il faut prier, et qui est offerte de façon à accroître notre enthousiasme spirituel, est celle que Dieu, le Bienfaisant, nous a enseignée dans le premier chapitre du Saint Coran, à savoir :

140 *اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعٰلَمِيْنَ*

Toutes les louanges qui méritent cette appellation appartiennent à Allah Seul, Qui est le Créateur et le Soutien de tous les mondes.

141 *الرَّحْمٰنِ الرَّحِيْمِ*

Par Sa grâce, Il pourvoit à nos besoins avant même qu'on ait fait quelque demande ; et avons-nous déjà fait quelque action, alors de par Sa Miséricorde, Il nous en récompense.

142 *مَلِكِ يَوْمِ الدِّيْنِ*

Il est à Lui Seul le Maître du Jour du Jugement, et Il n'a pas délégué la présidence de ce Jour à quiconque.

140 « Toutes les louanges appartiennent à Allāh, le Seigneur de tous les mondes, » (*Le Saint Coran, chapitre 1, verset 2*)

141 « Le Gracieux, le Miséricordieux. » (*Le Saint Coran, chapitre 1, verset 3*)

142 « Le Maître du Jour du Jugement. » (*Le Saint Coran, chapitre 1, verset 4*)

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ.¹⁴³

Ô Toi Qui comprends tous ces attributs, nous n'adorons que Toi, et ne cherchons que Ton aide dans ce que nous entreprenons. L'usage de la première personne du pluriel dans ce contexte, indique que toutes nos facultés se sont engagées dans l'acte d'adoration, et se sont prosternées devant le Seuil de Dieu. Chaque individu, en vertu de ses nombreuses facultés internes, est ainsi un tout, fait de multiples parties, et la prosternation, et la soumission de toutes ces facultés devant Dieu aboutissent à cette condition qu'on appelle l'Islam.

أَهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ ﴿٦﴾ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ¹⁴⁴

Guide-nous sur Ton droit chemin et maintiens-nous fermement là-dessus ; le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes bontés et faveurs ;

غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ¹⁴⁵

et non de ceux qui ont subi Ton courroux, ni de ceux qui se sont égarés, n'étant pas parvenu à Te rencontrer. Amen !

Ces versets nous enseignent que les bontés et faveurs divines ne sont octroyées qu'à ceux qui sacrifient leur vie pour la cause de Dieu, se dévouant entièrement à cet objectif, toujours œuvrant à satisfaire Sa volonté, tout en n'arrêtant pas de prier Dieu de leur accorder toutes les faveurs spirituelles dont l'homme peut jouir, à savoir, accéder à Son intimité, Le rencontrer, et entendre Sa parole. Par cette prière, ils adorent Dieu par le biais de leurs facultés, ils fuient la tentation et le péché, et demeurent prosternés devant le Seuil de Dieu. Ils se protègent contre tous les péchés et évitent tout ce qui peut

¹⁴³ « C'est Toi Seul que nous adorons, et c'est de Toi Seul que nous implorons le secours. » (*Le Saint Coran, chapitre 1, verset 5*)

¹⁴⁴ « Guide-nous sur le droit chemin – le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs » (*Le Saint Coran, chapitre 1, versets 6 à 7*)

¹⁴⁵ « pas celui de ceux qui se sont attiré Ton courroux, ni de ceux qui se sont égarés. » (*Le Saint Coran, chapitre 1, verset 7*)

exciter le courroux de Dieu. Vu qu'ils cherchent Dieu avec une grande volonté et en toute sincérité, ils Le trouvent, et la soif qu'ils ont pour connaître Dieu est complètement éteinte. La vraie et parfaite grâce qui projette quelqu'un vers le monde spirituel repose sur la persévérance, persévérance qui sous-entend ce degré de sincérité et de fidélité dans la foi qui ne peuvent être ébranlées par aucune épreuve, quelle qu'elle soit. Cette persévérance exige également l'existence d'une relation si forte avec Dieu, qu'aucune épée ne peut la couper, qu'aucun feu ne peut la brûler, et qu'aucune calamité ne peut l'endommager. Ni la mort des proches, ni la séparation d'avec eux, ne doivent-elles l'influencer, ni la crainte d'être déshonoré ne doit-elle l'affecter, ni une mort douloureuse ne doit-elle faire vaciller le moindre cœur. Ainsi, cette porte est très étroite et la voie bien difficile à parcourir. Hélas ! Combien c'est difficile !

Dieu le Tout-Puissant en parle ainsi dans les versets suivants :

قُلْ إِنْ كَانَ آبَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ وَإِخْوَانُكُمْ وَأَزْوَاجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَالٌ
اقتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَارَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا وَمَسْكِنٌ تَرْضَوْنَهَا أَحَبَّ إِلَيْكُمْ مِنَ اللَّهِ
وَرَسُولِهِ وَجِهَادٍ فِي سَبِيلِهِ فَتَرْتَبِصُوا حَتَّى يَأْتِيَ اللَّهُ بِأَمْرِهِ ۗ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ
الْفَاسِقِينَ ۚ

Dis-leur : Si vos pères, et vos fils, et vos frères, et vos épouses, et vos parents, et la richesse que vous avez amassée, et les affaires dont vous craignez le marasme, et les maisons qui vous plaisent, si tout cela vous est plus cher qu'Allah et Son

¹⁴⁶ Dis : « Si vos pères et vos fils et vos frères et vos femmes et vos clans et la richesse que vous avez acquise et le commerce dont vous craignez le marasme et les maisons que vous aimez, vous sont plus chers qu'Allāh et Son Messager et la lutte pour Sa cause, alors attendez qu'Allāh fasse venir Son jugement ; et Allāh ne guide pas le peuple désobéissant. » (Le Saint Coran, chapitre 9, verset 24)

Messenger, et s'efforcer dans Sa voie, alors attendez le moment où Allah passera Son jugement. Allah ne guide pas le peuple désobéissant.

Ce verset illustre clairement que ceux qui s'opposent à la volonté divine, et accordent préséance à leurs parents et leurs biens, qu'ils aiment davantage, sont de l'avis de Dieu des mécréants, et ils seront sûrement ruinés parce qu'ils ont préféré autre chose à Dieu. Voilà la troisième étape où devient homme de Dieu, cette personne qui supporte mille calamités à cause de Dieu, qui se tourne vers Dieu avec une telle ferveur et une telle sincérité qu'il semblerait qu'elle n'avait de relation avec personne d'autre que Dieu ; tous les autres étant comme morts. La vérité est que tant que nous ne nous anéantissons pas dans la mort, nous ne pourrions percevoir le Dieu Vivant. Le jour où notre vie matérielle subit la mort, est le jour de la manifestation de Dieu. Tant que nous ne devenons pas aveugles à l'égard de tout sauf Dieu, nous sommes et demeurons des aveugles. Tant que nous ne devenons pas telles des dépouilles mortelles entre les Mains de Dieu, nous sommes et demeurons des morts. Ce n'est qu'à partir du moment où nous faisons face à Dieu, dans la totalité de notre être, que nous parvenons à cette ténacité qui subjugué toutes les passions du moi et qui inflige la mort à cette vie consacrée à des fins intéressés ou égoïstes. Le verset suivant illustre ce fait :

147 بَلَىٰ مَنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ

Cela signifie que Dieu réclame de nous, que nous devrions nous offrir à être sacrifiés dans Sa voie. Nous connaissons cette persévérance ou ténacité lorsque nous sacrifierons toutes nos facultés et aptitudes dans Sa voie, et lorsque notre vie et notre mort Lui seront dédiées, tel qu'Il l'a dit :

147 « En vérité, quiconque se soumet complètement à Allāh et dont la conduite est excellente... » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 113*)

148 قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

Proclame, Ô Prophète : Mes prières, et mes sacrifices, et ma vie, et ma mort sont tous dédiés à Allah.

Lorsque l'amour que l'homme a pour Dieu atteint ce degré où sa vie ainsi que sa mort ne lui appartiennent pas, mais sont consacrées à Dieu, alors Dieu, Qui de toujours a aimé ceux qui L'aiment, le gratifie de Son amour, et la jonction de ces deux flammes d'amour donne naissance dans le cœur de l'homme à une lumière que le monde ne peut reconnaître ou comprendre. Des milliers de justes et d'élus ont été martyrisés parce qu'ils n'ont pas été reconnus. Ils furent traités comme des imposteurs et des personnes intéressées, car le monde n'avait pu distinguer l'éclat qui embellissait leur visage, comme il est dit :

149 يَنْظُرُونَ إِلَيْكَ وَهُمْ لَا يُبْصِرُونَ

Ils te regardent, mais ils ne te voient pas.

En résumé, le jour où cette lumière apparaît, l'homme cesse d'être de ce monde ; il devient céleste. Dieu, le Maître de tout, Lui parle dans son for intérieur et lui fait apparaître la lumière de Sa divinité, et fait de son cœur, qui baigne dans Son amour, Son trône. Aussitôt que cette personne devient quelqu'un d'autre par la brillante transformation apportée par Lui, Dieu devient un autre Dieu pour elle, et lui présente de nouvelles manifestations. Cela ne veut pas dire que Dieu est devenu un autre Dieu, ou que Ses nouvelles manifestations sont différentes de Ses manifestations normales, mais pourtant, il existe bel et bien une distinction méconnue par la philosophie mondaine. Cette personne appartient à ces gens concernant

148 Dis : « Assurément, ma Prière et mon sacrifice et ma vie et ma mort appartiennent à Allāh, le Seigneur des mondes » (*Le Saint Coran, chapitre 6, verset 163*)

149 « Et tu les vois regarder vers toi, mais ils ne voient pas. » (*Le Saint Coran, chapitre 7, verset 199*)

lesquels le Saint Coran a ainsi fait référence :

وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَشْرِي نَفْسَهُ ابْتِغَاءَ مَرْضَاتِ اللَّهِ وَاللَّهُ رَءُوفٌ بِالْعِبَادِ¹⁵⁰

Il y a parmi les gens, l'élite qui se consacre entièrement à œuvrer pour plaire à Allah en sacrifiant leur vie. C'est envers cette élite-là qu'Allah Se montre Très-Compatissant. Ainsi, celui qui atteint l'étape spirituelle se dévoue corps et âme à la cause de Dieu.

Dans ce verset, Dieu le Tout-Puissant a élucidé que seul sera délivré du supplice celui qui, pour plaire à Allah, donne sa vie pour Sa cause, et qui, pour en donner la preuve de son dévouement, sacrifie sa vie. Il considère qu'il a été créé pour obéir à Son Créateur et pour servir les hommes.

Il s'adonne à pratiquer chaque vertu liée à chacune de ses facultés avec ardeur et ferveur comme s'il voyait son Bien-aimé dans le miroir de sa soumission. Sa volonté se confond avec celle de Dieu, et il trouve tout son plaisir dans l'obéissance qu'il montre à l'égard de Dieu. Il fait des actions pieuses, non en fournissant un effort particulier, mais par plaisir.

Voilà le paradis octroyé à un être spirituel dans cette vie même. Le paradis de la vie future ne sera que le reflet de celui-ci, qui par le Pouvoir d'Allah se matérialisera physiquement. Les versets suivants font allusion à cela :

وَلِمَنْ خَافَ مَقَامَ رَبِّهِ جَنَّاتٍ¹⁵¹

وَسَقَدْرَهُمْ فِيهَا شَرَابٌ طَهُورًا¹⁵²

¹⁵⁰ « Et parmi les hommes, il y a aussi celui qui vendrait son âme pour obtenir le plaisir d'Allah; et Allah est Compatissant envers Ses serviteurs. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 208*)

¹⁵¹ « Mais pour celui qui redoute le rang élevé de son Seigneur, il y a deux Jardins » (*Le Saint Coran, chapitre 55, verset 47*)

¹⁵² « Et leur Seigneur leur donnera à boire une boisson pure. » (*Le Saint Coran, chapitre 76, verset 22*)

إِنَّ الْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِنْ كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا ﴿١٥٣﴾ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا عِبَادُ
اللَّهِ يُفَجِّرُونَهَا تَفْجِيرًا

154 وَدُسْقُونَ فِيهَا كَأْسًا كَانَ مِزَاجُهَا زَنْجَبِيلًا ﴿١٥٤﴾ عَيْنًا فِيهَا تُسَمَّى سَلْسِيلًا
155 إِنَّا أَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ سَلْسِلًا وَأَغْلَالًا وَسَعِيرًا

156 وَمَنْ كَانَ فِي هَذِهِ أَعْمَىٰ فَهُوَ فِي الْآخِرَةِ أَعْمَىٰ وَأَضَلُّ سَبِيلًا

Pour celui qui craint de se présenter devant Son Seigneur et qui éprouve de la crainte révérencielle devant Sa Grandeur et Majesté, il y a deux jardins, l'un dans ce monde, et l'autre dans l'Au-delà. À ceux qui se consacrent entièrement à Dieu, un breuvage sera offert qui leur purifiera le cœur, l'esprit, ainsi que les intentions. Un breuvage tempéré de camphre sera offert aux justes ; les serviteurs d'Allah le boiront d'une source. Ils font jaillir la source par leur propre effort.

Les breuvages tempérés de camphre et de gingembre

Nous avons déjà expliqué que le mot *kāfir* a été utilisé dans ce verset pour la bonne et simple raison qu'en arabe, le mot *kafara* signifie supprimer ou recouvrir. Cela sous-entend que ces gens ont bu la coupe du détachement d'avec le monde et ils se sont tournés vers Dieu avec une telle sincérité que dans leur cœur, l'amour du monde s'est complètement refroidi. Il est

153 « Mais les vertueux boiront d'une coupe, tempérée de camphre - une fontaine d'où boiront les serviteurs d'Allah. Ils la font jaillir – un puissant jaillissement. » (*Le Saint Coran, chapitre 76, versets 6 à 7*)

154 « Et on leur y donnera à boire une boisson tempérée de gingembre, d'une fontaine appelée Salsabil qui s'y trouvera. » (*Le Saint Coran, chapitre 76, versets 18 à 19*)

155 « En vérité, Nous avons préparé pour les mécréants des chaînes et des colliers de fer et une Fournaise. » (*Le Saint Coran, chapitre 76, verset 5*)

156 « Mais quiconque est aveugle dans ce monde sera aveugle dans l'au-delà, et encore plus égaré de la voie. » (*Le Saint Coran, chapitre 17, verset 73*)

connu de tous que les passions naissent dans le cœur, et si le cœur s'éloigne complètement des fantasmes indésirables pour ne jamais y succomber, ces passions s'estompent pour finalement disparaître. Voilà ce que ce verset nous enseigne ; il nous dit que ces gens se retirent si loin des passions du moi, et s'inclinent avec une telle soumission devant Dieu, que dans leur cœur l'amour du monde se refroidit forcément, et les passions qui les animent sont supprimées, tout comme le camphre supprime le poison.

Ensuite, il est dit : Là-bas, on leur donnera à boire une boisson tempérée de gingembre. Dans la langue arabe, *zanjabīl*¹⁵⁷ est un mot contracté composé de *zana* et *jabal*. *Zana* signifie escalader et *jabal* signifie une montagne ; ainsi *zanjabīl* signifie : il escalada la montagne. L'on doit se rappeler qu'une personne qui relève d'une intoxication passe par deux étapes avant de recouvrer complètement la santé. La première étape est celle où le poison est supprimé et les effets nocifs éliminés, mais le patient demeure cependant affaibli, ne pouvant se mouvoir qu'avec difficulté. La deuxième étape est celle où le patient récupère complètement ; retrouvant toutes ses forces, il se sent capable d'escalader une montagne. Cette dernière condition n'est atteinte qu'à la troisième phase du développement de l'âme, où selon ce que Dieu a dit, l'élite de parmi les hommes de Dieu consomme une boisson tempérée de gingembre ; c'est-à-dire, qu'à la maturation de leur condition spirituelle, ils arrivent à escalader des sommets forts hauts ; indiquant qu'ils réalisent des projets grandioses et font d'énormes sacrifices dans la voie de Dieu.

L'effet du gingembre

L'on doit se rappeler que le gingembre exerce à l'égard du corps des effets vivifiants, soulageant les troubles de la dysenterie, et réchauffe pour ainsi dire le corps, si bien que l'on se sent capable d'escalader des montagnes. En juxtaposant le camphre et le gingembre, l'intention est de faire

¹⁵⁷ N. d. l'Éd. : Gingembre

savoir que, lorsqu'une personne passe d'un état où elle est dominée par ses passions à celui où elle les vainc pour être juste, il y a un premier temps où les produits toxiques sont supprimés et éliminés, où les passions sont supprimées à l'instar du camphre qui supprime les poisons. C'est la raison pour laquelle le camphre s'avère être utile dans le traitement du choléra et de la typhoïde. Lorsque les produits toxiques sont complètement éliminés, et le patient se rétablit sans pour autant retrouver toutes ses forces, le deuxième temps intervient, où il prend des forces en consommant une boisson aromatisée au gingembre. Au sens spirituel, cette boisson symbolise la beauté divine qui sert de nourriture à l'âme. Puisant ses forces à partir de cette manifestation de la beauté, il se sent capable d'escalader des sommets inouïs ; en d'autres mots, il accomplit des tâches si ardues dans la voie de Dieu, que s'il n'était pas animé par un amour si intense, il ne parviendrait pas à le faire. Dans ces versets, Dieu le Tout-Puissant a employé deux mots arabes pour expliquer ces états : le mot « camphre » qui signifie supprimer et le mot « gingembre » qui signifie escalader. Ce sont là les deux états rencontrés par ceux qui cherchent Dieu.

158 *إِنَّا أَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ سَلَاسِلًا وَأَغْلَالًا وَسَعِيرًا*

Nous avons préparé des chaînes, des colliers de fer et un feu crépitant pour les mécréants. Cela signifie que Dieu a préparé des chaînes, des colliers de fer et un feu flambant pour ceux qui nient la vérité et ne font montre d'aucune inclination à l'accepter. Le sens en est que ceux qui ne cherchent pas Dieu avec dévouement et sincérité sont amenés à subir forcément les conséquences. Ils sont si pris par le monde, qu'on pourrait dire qu'ils ont les pieds enchaînés ; et, ils s'inclinent vers des buts mondains, comme s'ils avaient autour du cou des colliers qui les empêchaient de regarder vers le ciel. Ils ont dans le cœur un désir brûlant pour les choses de ce monde, et se disent : Si seulement nous pouvions acquérir ces biens ! Puis,

158 « En vérité, Nous avons préparé pour les mécréants des chaînes et des colliers de fer et une Fournaise. » (*Le Saint Coran, chapitre 76, verset 5*)

dominer tel pays ! Et vaincre tel ennemi ! Et posséder telle somme d'argent ! Comme Dieu le Tout-Puissant constate que ces gens sont sans valeur et qu'ils sont passionnés par des buts indésirables, Il les afflige de ces trois types de souffrance - à savoir, les chaînes, les colliers, et le feu crépitant. Cela sous-entend qu'à chaque action de l'homme, il existe une action correspondante venant de Dieu. Comme une personne qui ferme les fenêtres de sa chambre ; son action est suivie par une action divine suivant laquelle il fait sombre dans la chambre. Toutes les conséquences qu'entraînent nos actions, en accord avec ce que Dieu a prévu selon la loi de la nature, sont en fait des actions de Dieu, d'autant qu'Il est la Cause de toutes les causes. Par exemple, si quelqu'un boit du poison, son action sera suivie de celle de Dieu par laquelle il trouvera la mort. De même, si quelqu'un se comporte de telle manière à contracter une maladie infectieuse, son action sera suivie de celle de Dieu par laquelle il tombera malade. Ainsi, l'observation démontre clairement que dans la vie courante, à chaque action il y a forcément une conséquence qui est l'acte de Dieu ; cette loi s'applique dans le domaine spirituel également. Par exemple, il est dit :

وَالَّذِينَ جَاهَدُوا فِينَا لَنَهْدِيَنَّهُمْ سُبُلَنَا ¹⁵⁹

فَلَمَّا زَاغُوا أَزَاغَ اللَّهُ قُلُوبَهُمْ ¹⁶⁰

Cela signifie qu'en réponse à l'effort intense fourni par quelqu'un qui cherche ardemment Dieu, l'action inévitable de Dieu est de le guider dans la voie qui le conduit vers Lui. À l'encontre de cela, il est dit : Lorsqu'ils quittèrent le droit chemin et ne souhaitèrent pas le parcourir, l'action de Dieu survint en ce sens que la perversité gagna leur cœur. Afin d'illustrer ceci plus clairement, il est écrit :

¹⁵⁹ « Et *quant* à ceux qui font des efforts pour Notre cause – Nous les dirigerons assurément sur Nos voies. » (*Le Saint Coran, chapitre 29, verset 70*)

¹⁶⁰ « Alors, quand ils dévièrent *du droit chemin*, Allâh fit dévier leurs cœurs... » (*Le Saint Coran, chapitre 61, verset 6*)

وَمَنْ كَانَتْ فِي هَذِهِ أَعْمَىٰ فَهُوَ فِي الْآخِرَةِ أَعْمَىٰ وَأَضَلُّ سَبِيلًا¹⁶¹

Celui qui demeure aveugle en ce monde, le sera dans l'autre, et encore plus égaré. Cela indique que les justes voient Dieu en ce monde ; ils perçoivent leur Bien-aimé en ce monde même. Et pour Le voir, ils sacrifient tout ce qu'ils possèdent. Le sens de ce verset est que la charpente de la vie future est élaborée en ce monde-ci, et que l'origine de la cécité dont souffrent les damnés de l'enfer, se trouve dans la vie vile et aveugle qu'ils mènent en ce bas monde. Puis, il est dit :

وَبَشِّرِ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أَنَّ لَهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ¹⁶²

Donne la bonne nouvelle à ceux qui croient et qui font de bonnes œuvres, qu'ils hériteront des jardins sous lesquels coulent des rivières. Dans ce verset, Dieu le Tout-Puissant a décrit la foi comme un jardin où coulent des rivières ; ainsi, Il a indiqué, dans ce langage profondément philosophique, que la foi a un rapport avec les bonnes œuvres, tout comme le jardin a un rapport avec l'eau de la rivière. Comme un jardin ne peut fleurir sans eau, de la même manière, la foi ne peut subsister sans l'accomplissement des bonnes actions. S'il y a la foi, mais pas d'actions pieuses, cette foi-là est vaine. S'il y a des actions pieuses, mais pas la foi, ce n'est que du trompe-l'œil. La réalité du paradis, tel qu'il est présenté par l'Islam, est qu'il est le reflet de la foi et des œuvres accomplies en ce monde d'ici-bas ; le paradis n'est pas quelque chose provenant d'ailleurs qu'on octroiera à quelqu'un. Le paradis se construit en notre for intérieur. Le paradis de tout un chacun est sa foi et les bonnes œuvres qu'il accomplit ; et c'est en ce monde d'ici-bas qu'il commence à goûter aux délices du paradis. L'on commence à percevoir également en ce bas monde les jardins de la foi et les

¹⁶¹ « Mais quiconque est aveugle dans ce monde sera aveugle dans l'au-delà, et encore plus égaré de la voie. » (*Le Saint Coran, chapitre 17, verset 73*)

¹⁶² « Et annonce à ceux qui croient et font de bonnes œuvres, la bonne nouvelle qu'il y a pour eux des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 26*)

rivières de bonnes œuvres, mais ce n'est que dans l'Au-delà, qu'ils se matérialiseront concrètement. Le saint enseignement de Dieu nous apprend que la foi pure, parfaite et ferme en Dieu, en Ses attributs et en Sa volonté, est un merveilleux verger et un arbre fructueux ; et les actions pieuses sont symbolisées par les rivières, qui irriguent ce verger. Le Saint Coran déclare :

ضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا كَلِمَةً طَيِّبَةً كَشَجَرَةٍ طَيِّبَةٍ أَصْلُهَا ثَابِتٌ وَفَرْعُهَا فِي السَّمَاءِ ۚ تُؤْتِي أُكْلَهَا كُلَّ حِينٍ¹⁶³

Cela signifie qu'une parole pieuse qui ne connaît ni excès, ni manquement, ni mensonge, ni vanité, et qui est parfaite dans tous les sens, est tel un arbre parfait sans défaut, dont les racines sont solidement ancrées dans la terre, et dont les branches se projettent vers le ciel. L'arbre produit continuellement des fruits, et à aucun moment les branches de l'arbre sont sans fruit. Ainsi, Dieu le Tout-Puissant a comparé une parole pieuse à un arbre qui n'arrête pas de produire des fruits ; et Il a présenté trois caractéristiques de cet arbre.

La première est que les racines doivent être solidement ancrées dans la terre, signifiant que la réalité de la parole pieuse doit être compatible avec la nature et la conscience de l'homme, c'est-à-dire, la nature humaine doit l'accepter.

La deuxième caractéristique est que ses branches doivent s'étaler et se projeter vers le ciel, signifiant par là que la parole pieuse doit être en accord avec la raison, le bon sens et la loi de la nature qui est l'œuvre de Dieu. En d'autres mots, la loi de la nature doit fournir des preuves irrécusables quant à la véracité et la justesse de la parole pieuse, des preuves si

¹⁶³ « Ne vois-tu pas comment Allāh expose la similitude d'une bonne parole ? Elle est comme un bon arbre, dont la racine est solide, et dont les branches atteignent le ciel. Il donne ses fruits en toute saison... » (Le Saint Coran, chapitre 14, versets 25 à 26)

parfaites que la main de l'objection, pour ainsi dire, ne puisse pas l'atteindre.

La troisième caractéristique de cet arbre est la production ininterrompue et illimitée de fruits. Cela sous-entend qu'en agissant sur la parole juste, les conséquences et bienfaits qui en découlent sont de nature permanente, ininterrompue. Ensuite il est écrit :

وَمَثَلُ كَلِمَةٍ خَبِيثَةٍ كَشَجَرَةٍ خَبِيثَةٍ اجْتُثَّتْ مِنْ فَوْقِ الْأَرْضِ مَا لَهَا مِنْ قَرَارٍ¹⁶⁴

Le cas d'une parole injuste ressemble à celui d'un arbre funeste, qui est déraciné de la terre et qui n'a aucune stabilité, signifiant que la nature humaine ne l'accepte pas ; que sa justesse ne peut être établie ni par la raison, ni par la loi de la nature, ni par la conscience. Elle est aussi instable, absurde qu'une chimère. Le Saint Coran a enseigné que les arbres de la vraie foi se matérialiseront dans la vie future en vignes, grenadiers et autres arbres fruitiers ; de même, l'arbre funeste de la mécréance se matérialisera en un arbre appelé *Zaqqūm* :

أَذْذِكُ خَيْرٌ نُزُلًا أَمْ شَجَرَةُ الزَّقُّومِ ﴿١٠٠﴾ إِنَّا جَعَلْنَهَا فِتْنَةً لِلظَّالِمِينَ ﴿١٠١﴾ إِنَّهَا شَجَرَةٌ تَخْرُجُ فِي أَصْلِ الْجَحِيمِ ﴿١٠٢﴾ طَلْعُهَا كَأَنَّهُ رُءُوسُ الشَّيَاطِينِ¹⁶⁵

إِنَّ شَجَرَتَ الزَّقُّومِ ﴿١٠٣﴾ طَعَامُ الْأَثِيمِ ﴿١٠٤﴾ كَالْمُهْلِ يَغْلِي فِي الْبُطُونِ ﴿١٠٥﴾ كَغَلِيِّ الْحَمِيمِ¹⁶⁶

¹⁶⁴ « Et le cas d'une mauvaise parole est pareil à celui d'un mauvais arbre, qui est déraciné de la surface de la terre et qui n'a aucune stabilité. » (Le Saint Coran, chapitre 14, verset 27)

¹⁶⁵ « Cela vaut-il mieux comme accueil aux hôtes ou l'arbre de *Zaqqūm* ? En vérité, Nous en avons fait une épreuve pour les injustes. C'est un arbre qui pousse dans le fond de la fournaise de l'Enfer. Ses fruits sont comme des têtes de serpents. » (Le Saint Coran, chapitre 37, versets 63 à 66)

¹⁶⁶ « En vérité, l'arbre de *Zaqqūm*, sera la nourriture des pécheurs, comme du cuivre fondu, il bouillira dans leur ventre, comme le bouillonnement de l'eau bouillante. » (Le Saint Coran, chapitre 44, versets 44 à 47)

ذُقْ إِنَّكَ أَنْتَ الْعَزِيزُ الْكَرِيمُ¹⁶⁷

Quel est le meilleur des deux : les jardins du paradis ou l'arbre du *Zaqqūm* dont on a fait un supplice pour les mécréants ? C'est un arbre qui prend ses racines au cœur de l'enfer, c'est-à-dire, qu'il tire son origine de l'arrogance et de la présomption. Ses fruits sont comme s'ils étaient les têtes de Satan, signifiant que celui qui en consomme périra. Ensuite, il est écrit : L'arbre du *Zaqqūm* sert à nourrir les habitants de l'enfer qui avaient été des pécheurs outranciers. Tel le cuivre en fusion, les fruits du *Zaqqūm* seront en ébullition dans leurs entrailles. L'on ordonnera au pécheur : Subis en maintenant les conséquences, toi qui te croyais puissant et noble. Cette expression qui marque la colère nous apprend que si le pécheur n'avait été arrogant, et ne s'était détourné de la vérité avec fierté et présomption, il n'aurait pas eu à subir de telles afflictions. Ce verset indique que le mot *Zaqqūm* est un mot contracté composé de *Zuq* qui signifie « goûtez-en », et *Am* qui lui-même représente la première et dernière lettre de la partie restante du verset :

إِنَّكَ أَنْتَ الْعَزِيزُ الْكَرِيمُ¹⁶⁸

signifiant « Assurément, tu t'es considéré puissant et noble ». Ainsi, Dieu le Tout-Puissant a comparé les paroles pieuses prononcées dans cette vie aux arbres du paradis. De même, Il a comparé les paroles impies prononcées dans cette vie à l'arbre infernal, le *Zaqqūm*. Ainsi donc, Il a indiqué que les fondements et du paradis et de l'enfer sont posés dans cette vie même. Ailleurs, dans le Saint Coran, l'enfer est décrit de la manière suivante :

نَارُ اللَّهِ الْمُوقَدَةُ ۖ الَّتِي تَطَّلِعُ عَلَى الْأَفْئِدَةِ¹⁶⁹

¹⁶⁷ « Goûtes-en ! Tu t'es considéré assurément comme le puissant, l'honorable. » (Le Saint Coran, chapitre 44, verset 50)

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ « C'est le feu d'Allah sous forme de combustible stocké, qui, une fois libéré,

signifiant que l'enfer est un feu dont l'origine est la colère de Dieu. Ce feu est allumé par le péché, et finalement il envahit le cœur. Il est ici indiqué que le point de départ de ce feu sont les peines, supplices et tourments qui affligent le cœur. Toutes les affres spirituelles naissent dans le cœur pour éventuellement envahir tout le corps. Il est également écrit :

170 وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ

signifiant que le combustible qui sert à attiser le feu de l'enfer est de deux types. Primo, ce sont les gens qui abandonnent Dieu pour adorer d'autres objets, ou les gens qui se font adorer eux-mêmes ; comme il est dit :

171 إِنَّكُمْ وَمَا تَعْبُدُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ حَصَبُ جَهَنَّمَ

signifiant que les idoles ou faux dieux ainsi que leurs adorateurs seront tous jetés en enfer. Secundo, ces idoles seront les combustibles de l'enfer. S'il n'y avait point de faux dieux, point d'idoles, ni adorateurs pour les adorer, l'enfer n'existerait pas. Tous ces versets nous enseignent que selon la Sainte Parole de Dieu, le paradis et l'enfer ne ressemblent pas au monde physique. Ils prennent leur source dans la spiritualité, et quoiqu'il est vrai que dans l'Au-delà, ils prendront des formes concrètes, pourtant, ils n'appartiennent pas à ce monde d'ici-bas.

Comment établir une relation spirituelle parfaite avec Dieu

Le Saint Coran déclare que la méthode par laquelle on peut établir une relation spirituelle parfaite avec Dieu est l'Islam, dont le sens est de consacrer sa vie entière pour la cause de Dieu tout en s'appliquant à faire les supplications qui nous ont été enseignées dans la sourate *Al-Fātiḥa*. Voilà l'essence de

atteindra les cœurs instantanément » (*Le Saint Coran, chapitre 104, versets 7 à 8*)

170 « ...le combustible est fait d'hommes et de pierres... » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 25*)

171 « Assurément, vous, et ce que vous adorez en dehors d'Allāh, vous serez le combustible de l'Enfer... » (*Le Saint Coran, chapitre 21, verset 99*)

l'islam. Les seuls moyens établis pour rencontrer Dieu et connaître le salut sont : primo, se remettre entièrement à Dieu ; et secundo, la prière enseignée dans la sourate *Al-Fātiḥa*. La loi de la nature n'a fourni que cette méthode seulement. Eux seuls rencontrent Dieu, ceux qui se jettent dans les flammes spirituelles de l'islam tout en s'appliquant à faire les supplications de la sourate *Al-Fātiḥa*.

L'islam est le feu embrasant qui dévore notre vie, et, consumant nos idoles, il présente le sacrifice de notre vie, de nos biens et de notre honneur à notre Saint Dieu. En y pénétrant, nous buvons l'eau d'une nouvelle vie, et toutes nos facultés spirituelles vont établir des relations fortes avec Dieu, à l'instar de celles qui existent entre proches parents. Tel l'éclair, une lumière jaillit de notre for intérieur ; et du ciel une autre lumière descend sur nous. Avec la rencontre de ces deux lumières, toutes nos passions et tout l'amour que nous éprouvons à l'égard de tout ce qui n'est pas Dieu, se consomment complètement ; et par rapport à notre vie antérieure nous sommes comme morts. Le Saint Coran appelle cette condition : L'islam. En nous soumettant complètement à la volonté de Dieu, nous tuons nos passions, et à travers la prière nous acquérons une nouvelle vie. Le signe annonciateur de cette deuxième vie est l'avènement de la révélation divine. Atteindre cette étape-là est interprété comme rencontrer Dieu, ou encore voir Dieu. Pour l'adepte, à cette étape, en vertu de sa relation établit avec Dieu, c'est comme s'il voyait Dieu ; il est investi d'un pouvoir exceptionnel ; ses sens et ses facultés internes sont illuminés, et il se sent fortement attiré vers la sainteté. À cette étape, Dieu devient ses yeux avec lesquels il voit, sa langue avec laquelle il parle, ses mains avec lesquelles il peut assaillir un ennemi, ses oreilles avec lesquelles il entend, et ses pieds avec lesquels il marche. Le verset suivant fait référence à cette étape :

¹⁷² يَدُ اللَّهِ فَوْقَ أَيْدِيهِمْ

¹⁷² « La main d'Allāh est sur leurs mains. » (*Le Saint Coran, chapitre 48,*

La Main d'Allah est au-dessus de leurs mains. De la même manière, il est dit :

173 وَمَا رَمَيْتَ إِذْ رَمَيْتَ وَلَكِنَّ اللَّهَ رَمَىٰ

Ce n'est pas toi qui as lancé, mais c'est Allah qui l'a fait. En résumé, à cette étape, l'union avec Dieu est parfaite, et Sa sainte volonté envahit entièrement l'âme, et le sens moral, précédemment faible, s'affermi grandement ; la raison ainsi que l'intelligence sont extrêmement affûtées. C'est ce que signifie le verset suivant :

174 وَأَيَّدَهُمْ بِرُوحٍ مِّنْهُ

Il les a fortifiés de Son Esprit. À cette étape, l'amour pour Dieu et la soumission envers Lui sont tels que mourir pour Sa cause, subir des milliers de tourments dans Sa voie, être déshonoré dans Sa voie, deviennent aussi faciles que briser un brin de paille. L'on est tiré vers Dieu, sans savoir qui nous tire. Une main cachée nous conduit ici et là ; et accomplir Sa volonté devient le but de notre vie. À cette étape Dieu est très proche, comme Il l'a dit :

175 وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ مِنْ حَبْلِ الْوَرِيدِ

Nous sommes bien plus près de lui que l'est sa veine jugulaire. Dans cette condition, les vaines relations qui dégradent l'homme tombent, tout comme les fruits mûrs tombent spontanément de l'arbre. Sa relation avec Dieu s'approfondit, et il s'éloigne de la création ; la parole et le discours de Dieu l'honorent. Les portes donnant accès à cette étape sont aussi grandes ouvertes aujourd'hui qu'elles ne l'ont été auparavant,

verset 11)

173 « Et ce n'était pas toi qui lanças quand tu lanças la poignée de graviers, mais ce fut Allâh Qui lança... » (Le Saint Coran, chapitre 8, verset 18)

174 « ...et qu'Il a fortifiés par une parole émanant de Lui. » (Le Saint Coran, chapitre 58, verset 23)

175 « ...et Nous sommes plus près de lui que même sa veine jugulaire... » (Le Saint Coran, chapitre 50, verset 17)

et la grâce de Dieu accorde encore ce don à ceux qui s'efforcent de l'avoir, comme cela l'a toujours été.

Mais cela ne peut se réaliser simplement en claquant la langue ; de vaines paroles et des fanfaronnades ne peuvent ouvrir cette porte. Nombreux sont-ils à chercher cette voie, mais peu la trouvent. Pourquoi ? C'est parce que cette étape exige un désir réel et un vrai sacrifice. De simples paroles n'ont aucune valeur dans cette sphère. Avancer avec sincérité vers le feu qui fait fuir les autres est la première exigence requise de cette voie. Se vanter ne sert à rien ; l'essentiel c'est du zèle et un désir profond, traduits dans la pratique.

À ce sujet, Dieu, à Lui la Gloire a dit :

وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌ أُجِيبُ دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَانِ فَلْيَسْتَجِيبُوا لِي
وَلْيُؤْمِنُوا بِي لَعَلَّهُمْ يَرْشُدُونَ¹⁷⁶

Quand Mes serviteurs t'interrogent à Mon propos, dis-leur : Je suis tout près. Je réponds à l'appel du suppliant lorsqu'il fait appel à Moi. Aussi, doivent-ils Me chercher à travers leurs prières et avoir une foi inébranlable en Moi, afin d'être guidés dans la bonne voie.

¹⁷⁶ « Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi, dis-leur que certainement Je suis tout près. J'exauce la prière du suppliant quand il M'implore. Ils doivent donc M'écouter et croire en Moi afin qu'ils soient bien guidés. » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 187)

LA DEUXIEME QUESTION

Quelle est la condition de l'homme après la mort ?

Condition de l'homme après la mort

L'état de l'homme après la mort n'est pas quelque chose de nouveau ; tout simplement, la condition dans laquelle il se trouve ici-bas y sera rendue plus apparente. Quelle que soit la condition réelle de l'homme sur cette terre, selon ses croyances et actions, vertueuses ou non, cette condition reste cachée en son for intérieur sans manifestation extérieure. Cependant, dans la vie future il en sera tout autrement ; tout se manifestera clairement et ouvertement. Le rêve nous permet d'illustrer ce fait. Il est connu que l'état dominant qui règne sur le corps d'un dormeur conditionne ce qu'il voit en rêve. S'il s'achemine vers une forte poussée de fièvre, il est apte à voir en rêve du feu ; et s'il couve un rhume ou une grippe, alors il est possible qu'il se voit tout mouillé nageant dans l'eau. Ainsi

l'objet ou l'état vers lequel se dirige le corps se manifeste sous une forme apparente en rêve. Aussi, l'on peut comprendre que, concernant la vie future, l'action de Dieu produit en quelque sorte le même phénomène. Tout comme le rêve transforme notre expérience spirituelle en une forme physique perceptible, de la même manière, dans la vie future il en sera autant ; le phénomène se reproduira. Nos actions accomplies ici-bas ainsi que leurs conséquences se manifesteront physiquement dans l'Au-delà, et quelle que soit la chose que nous portons cachée en nous, elle apparaîtra ouvertement sur nos visages dans la vie future. Tout comme une personne voit diverses manifestations en rêve, mais ne comprend pas sur le moment que ce ne sont que des images, et les prend pour réelles, de la même manière, le même phénomène se reproduira dans la vie future.

À travers de telles manifestations, Dieu nous révélera un nouveau pouvoir, un pouvoir parfait, complet et absolu, car il est le Tout-Puissant. Si nous ne prenons pas les conditions dans l'Au-delà pour simples manifestations, mais disons plutôt que ce sont des nouvelles créations de Dieu, produites par le biais de Son Pouvoir, ce serait tout aussi exact. Dieu a dit :

177 فَلَا تَعْلَمُ نَفْسٌ مَّا أُخْفِيَ لَهُم مِّن قُرَّةِ أَعْيُنٍ

Nulle âme juste ne connaît le plaisir qui lui est caché, plaisir dont elle jouira en guise de récompense pour ce qu'elle a accompli. Par cette déclaration, Dieu nous informe que toutes les faveurs paradisiaques sont cachées, leurs pareilles étant inconnues en ce monde. Il est plus qu'évident que les faveurs de ce monde sont bien visibles ; par exemple, le lait, les grenades et les raisins nous sont bien connus. Il est donc clair que les faveurs de l'autre vie sont toutes autres, et n'ont rien à voir avec celles de ce monde, si ce n'est que des noms

177 « Et aucune âme ne sait quelle joie pour les yeux est tenue cachée pour elles, en récompense pour leurs *bonnes actions*. » (*Le Saint Coran, chapitre 32, verset 18*)

similaires ont été utilisés pour les décrire. Celui qui prend les conditions rencontrées au paradis, comme étant littéralement celles rencontrées ici-bas, n'a rien compris au Saint Coran.

En interprétant le verset précité, notre seigneur et maître, le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions de Dieu !), a déclaré que le paradis et ses faveurs sont tels que nul œil ne les a perçus, nulle oreille n'en a entendu parler, et nulle intelligence n'en a eu l'idée ; à l'encontre de cela, les faveurs de ce monde nous sont bien visibles et palpables ; nous en entendons parler, et l'intelligence les perçoit. Vu que Dieu et Son Messager ont décrit les faveurs du paradis comme étant inconnues, l'on s'éloignera forcément du Saint Coran, si l'on se dit qu'au paradis il nous sera donné le même lait que celui produit par les vaches, comme si des troupeaux innombrables y étaient élevés, ou encore qu'il y aurait des ruches d'où les anges tireraient du miel pour les verser dans des ruisseaux. Il est on ne peut plus clair que ces idées-là n'ont aucun rapport avec l'enseignement coranique qui nous apprend que ces faveurs n'ont jamais été rencontrées en ce monde, qu'elles illuminent les âmes, qu'elles affinent notre compréhension de ce qu'est Dieu, et nous servent de nourriture spirituelle. Des termes physiques appartenant à ce monde ont été utilisés pour les décrire, avec toutefois cette précision que leurs origines se trouvent dans l'âme et sa rectitude.

Que nul ne s'imagine que le verset cité plus bas indique que les habitants du paradis, en observant les faveurs paradisiaques, les reconnaîtront et les prendront pour celles qui leur ont été déjà octroyées auparavant dans la vie terrestre, comme Allah, à Lui la Gloire, l'a dit :

وَبَشِّرِ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أَنَّ لَهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ كُلَّمَا

رَزَقُوا مِنْهَا مِنْ ثَمَرَةٍ رَزَقُوا قَالُوا هَذَا الَّذِي رَزَقْنَا مِنْ قَبْلُ وَأَتُوا بِهِ مُتَشَبِهًا

178 « Et annonce à ceux qui croient et font de bonnes œuvres, la bonne nouvelle qu'il y a pour eux des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux. Chaque fois qu'ils en recevront une portion de fruits, ils

Announce la bonne nouvelle à ceux qui croient et qui font des œuvres pieuses, qu'ils hériteront des Jardins sous lesquels coulent des rivières. À chaque fois qu'on leur donnera des fruits de ces jardins, des fruits qu'ils auront déjà goûtés dans la vie d'ici-bas, ils s'exclameront ainsi : « Ces fruits-là nous ont déjà été offerts auparavant », car ils constateront que ces fruits ressemblent à ceux qu'ils ont déjà goûtés. Ce verset, tel formulé, ne devrait pas nous laisser présumer qu'en goûtant aux faveurs paradisiaques, les habitants du paradis découvriront que ce sont là les mêmes faveurs que celles connues dans la vie terrestre. Ce serait une erreur très grave car elle s'opposerait au sens réel du verset. Ici, Dieu le Tout-Puissant nous a dit que ceux qui croient et font des œuvres pieuses construisent en ce monde même de leurs propres mains un paradis, dont les arbres sont en fait le reflet de leur foi en Dieu, et les rivières, le reflet de leurs œuvres pieuses. Dans la vie future aussi, ils dégusteront des fruits de ce paradis ; toutefois, ces fruits y seront plus palpables et plus succulents. Vu qu'ils auront goûté spirituellement ces fruits dans la vie terrestre, ils les reconnaîtront dans la vie céleste et s'exclameront : il nous semble que ces fruits sont les mêmes que ceux que nous avons déjà mangés, et ils constateront que ces fruits ressemblent à ceux qu'ils ont déjà dégustés dans la vie sur terre. Ce verset proclame clairement, qu'à ceux nourris de l'amour de Dieu dans cette vie, l'on donnera la même nourriture dans l'autre monde, mais sous la forme physique. Vu qu'ils auront déjà goûté aux délices de l'amour de Dieu, dans cette vie d'ici-bas, et auront une idée de ce que c'est, leurs âmes se rappelleront du temps où ils s'adonnaient à la remémoration de leur Bien-aimé dans les profondeurs de la nuit retranchés dans leurs retraites, et ils se souviendront avoir connu ce plaisir.

En résumé nulle mention n'est faite d'aliments physiques. Si on accepte que ces faveurs spirituelles sont les mêmes que

diront : « Voici ce dont nous avons été pourvus auparavant » ; alors que ce qui leur a été donné *auparavant* n'avait qu'une ressemblance avec ceci. (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 26*)

celles accordées aux justes dans la vie d'ici-bas, on pourra alors se demander comment est-il possible qu'en ce monde, nul n'a vu ces faveurs paradisiaques, que nul n'en a entendu parler, et que nul n'a pu se les imaginer ? Il semblerait y avoir une contradiction. En fait, il n'y a aucune contradiction ; car ce verset ne nous dit pas que ce sont les mêmes faveurs terrestres qui seront présentées aux habitants du paradis.

À vrai dire, toute connaissance divine qui est octroyée au Saints n'est rien d'autre qu'une faveur de l'Au-delà ; un échantillon leur est présenté en ce monde terrestre ; ce, afin de stimuler leur désir d'en connaître davantage.

L'on doit se rappeler que l'homme de Dieu n'est pas de ce monde ; c'est la raison pour laquelle le monde le rejette. Il est du ciel ; il reçoit donc des faveurs célestes. À l'homme mondain, on offre des faveurs temporelles, et à l'homme divin on accorde des faveurs célestes. Ainsi, il est tout à fait vrai que ces faveurs sont cachées de l'oreille, de l'imagination et de l'œil de l'homme mondain.

Pendant, le cas est tout autre pour celui dont la vie temporelle a été anéantie par une sorte de mort. La boisson spirituelle consommée par ce dernier en ce monde d'ici-bas prendra une forme physique dans l'autre monde, et forcément, il se rappellera avoir déjà goûté à cette boisson dans sa vie antérieure. Il est aussi vrai qu'il considérera l'œil et l'oreille physiques de ce monde incapables de distinguer les faveurs célestes.

Comme il séjournait sur la terre sans y appartenir, il affirmera que les faveurs célestes ne proviennent pas de la terre, et qu'il n'a pas vu de telles faveurs en ce monde, ni n'en a-t-il entendu parler, ni ne se l'est-il imaginé. Il a tout simplement vu un échantillon des faveurs célestes qui ne sont pas du monde d'ici-bas. Ces faveurs ne constituaient qu'un avant-goût du monde à venir, son monde réel en fait. Il n'avait pour ainsi dire pas de relation avec ce monde terrestre.

Les trois niveaux de discernement concernant l'au-delà

L'on doit se garder à l'esprit que le Saint Coran a présenté trois niveaux de discernement concernant les conditions existantes après la mort, conditions que nous allons maintenant élucider.

Le premier niveau de discernement

Le Saint Coran a, en plusieurs occasions, affirmé que la vie après la mort n'est pas un phénomène nouveau en soi, et en fait toutes les manifestations y relatives n'en sont que des reflets de la vie d'ici-bas. Par exemple, il est écrit :

وَكُلَّ إِنْسَانٍ أَلْزَمْنَاهُ طَبْعَهُ فِي عُنُقِهِ ۖ وَنُخْرِجُ لَهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ كِتَابًا يَلْقَاهُ مَنشُورًا¹⁷⁹

Nous avons fermement attaché au cou de chaque personne ses œuvres ; et au Jour du Jugement Nous les rendrons apparentes et les présenterons devant eux sous la forme d'un livre grand ouvert. Dans ce verset, le mot « oiseau » a été utilisé dans un sens métaphorique pour désigner les « actions », car chaque action, bonne ou mauvaise, une fois accomplie s'envole tel l'oiseau ; l'effort fourni ou la joie éprouvée disparaît aussitôt ; néanmoins, l'empreinte de l'action, superficielle ou profonde, marque le cœur.

Le Saint Coran présente le principe selon lequel tout acte laisse une empreinte imperceptible sur le cœur, empreinte qui appelle une réaction divine correspondante qui va préserver le bien ou le mal de l'acte. Cette empreinte va marquer le cœur, la face, les yeux, les mains et les pieds constituant en quelque sorte un fichier secret qui sera ouvert au grand jour dans l'au-delà. Concernant les habitants du Paradis, il est dit :

يَوْمَ تَرَى الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ يَسْعَى نُورُهُمْ بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَانِهِمْ¹⁸⁰

¹⁷⁹ « Et au cou de chaque être humain Nous avons attaché le registre de ses œuvres, et au Jour de la Résurrection, Nous sortirons pour lui un livre qu'il trouvera grand ouvert. » (*Le Saint Coran, chapitre 17, verset 14*)

¹⁸⁰ « Pense au jour où tu verras les croyants et les croyantes, leur lumière

Ce jour-là, vous verrez la lumière des croyants et croyantes, lumière invisible en ce monde, mais bien visible dans l'Au-delà, jaillissant devant eux et de leurs mains droites. Ailleurs dans le Saint Coran, à l'adresse des mécréants, il est dit :

أَلْهَيْكُمْ التَّكَاثُرُ ﴿١﴾ حَتَّىٰ زُرْتُمُ الْمَقَابِرَ ﴿٢﴾ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٣﴾ ثُمَّ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٤﴾ كَلَّا لَوْ تَعْلَمُونَ عِلْمَ الْيَقِينِ ﴿٥﴾ لَتَرَوُنَّ الْجَحِيمَ ﴿٦﴾ ثُمَّ لَتَرَوُنَّهَا عَيْنَ الْيَقِينِ ﴿٧﴾ ثُمَّ لَتُسْأَلُنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ النَّعِيمِ ﴿٨﴾

Le désir d'accroître les biens de ce monde vous leurre jusqu'à ce que vous atteigniez vos tombes. Ne vous laissez pas attirer par le monde. Très vite, vous saurez combien vains étaient vos désirs ; encore une fois, bientôt vous saurez combien vous étiez dans l'erreur en désirant le monde. Si vous aviez la certitude au niveau de l'intelligence (*Ilm-Ul-Yaqin*), vous verriez assurément l'enfer dans cette vie même. Cependant, vous le verrez avec la certitude au niveau de la vue (*Ain-Ul-Yaqin*) dans votre état intermédiaire (*Barzakh*¹⁸²) ; ensuite, au Jour du Jugement on vous appellera pour justifier vos actes, et le tourment vous sera imposé, et alors la punition vous frappera et vous connaîtrez réellement l'enfer. L'enfer ne sera plus du domaine de l'inconnu : vous en ferez l'expérience (*Haq-Ul-Yaqin*).

jaillissant devant eux et à leur droite... » (*Le Saint Coran, chapitre 57, verset 13*)

¹⁸¹ Les rivalités mutuelles dans la recherche de l'augmentation des biens vous ont rendus oublieux, jusqu'à ce que vous visitiez les cimetières. Non, mais vous saurez bientôt. Encore une fois, non, mais vous saurez bientôt. Non, mais si seulement vous aviez la connaissance certaine, vous verriez sûrement la Fournaise de l'Enfer dans cette vie même. Oui, assurément dans l'Au-delà vous la verrez avec l'œil de la certitude. Alors, ce jour-là, on vous demandera certainement des comptes sur les faveurs qui vous ont été octroyées dans ce monde. (*Le Saint Coran, chapitre 102, versets 2 à 9*)

¹⁸² L'état intermédiaire entre la vie et l'Au-delà.

Les trois types du savoir

Dans ces versets, Dieu le Tout-Puissant, nous a clairement expliqué que, pour les mécréants, l'enfer est déjà là dans cette vie, mais il est caché de leur regard ; si toutefois ils réfléchissaient tant soit peu là-dessus, ils constateraient la présence de l'enfer dans cette vie même. Ici, Dieu le Tout-Puissant nous a indiqué trois types de savoir, notamment, le savoir avec certitude au niveau de la raison ou l'intelligence ; deuxièmement, le savoir avec certitude au niveau de la vue, et troisièmement, le savoir avec certitude au niveau de la réalisation par expérience.

On peut les illustrer ainsi : lorsqu'une personne perçoit de la fumée à une certaine distance, son intelligence lui dicte qu'il ne peut y avoir de fumée sans feu, et ainsi, il conclut qu'il doit nécessairement y avoir un feu. Ce type de savoir illustre le premier cas, notamment, le savoir avec certitude au niveau de l'intelligence. En se rapprochant un peu plus de la fumée, il commence à voir les flammes de feu, et il arrive maintenant au deuxième palier, notamment, le savoir avec certitude au niveau de la vue. Et s'il se jetait dans le feu, il en ferait l'expérience – ce sera le savoir avec certitude au niveau de la réalisation par expérience. Dans ces versets, Dieu le Tout Puissant nous informe que dans cette vie d'ici-bas, le savoir concernant l'existence de l'enfer ne peut être acquis que par la raison ; le savoir avec certitude au niveau de la vue concernant l'enfer sera acquis au cours du *Barzakh*, étape intermédiaire entre la mort et le jugement, et au Jour du Jugement, ce sera le savoir avec certitude au niveau de l'expérience.

Les trois conditions de l'existence

L'on pourrait expliquer à ce stade que selon le Saint Coran, il existe trois états de l'existence.

Le premier est le monde, appelé la première création, et à ce stade des efforts doivent être fournis. Dans ce bas monde, l'homme œuvre soit pour le bien, soit pour le mal. Après la résurrection, les justes continueront leur progrès dans la voie du bien, mais cela se fera par la pure et simple grâce de Dieu,

sans qu'il leur soit nécessaire de fournir des efforts.

Le deuxième état est l'étape intermédiaire, appelé *Barzakh*. Dans l'idiome arabe, *Barzakh* représente quelque chose qui est situé entre deux éléments. Vu que cet état se situe entre la première création et la résurrection, il a été appelé *Barzakh*. Cette expression a de tout temps été utilisée pour signifier l'état intermédiaire. Ainsi, ce terme porte en lui-même la preuve cachée attestant l'existence de l'état intermédiaire. J'ai démontré dans mon livre intitulé « Minan-Ar-Rahmān » que les mots arabes proviennent de la bouche de Dieu Lui-même, et que cette langue est la seule qui soit celle du Dieu Très-Saint. Cette langue est la plus ancienne des langues et elle constitue la source de toutes les sciences. Elle est la mère de toutes les langues et elle représente à la fois le premier et dernier trône de la révélation divine. C'est le premier trône de la révélation divine car l'arabe était la langue de Dieu, celle qui était avec Dieu dès le début. Puis, cette langue descendit sur la terre, et les gens la transformèrent en leurs langues respectives. C'est le dernier trône de la révélation divine car le dernier Livre de Dieu, à savoir le Saint Coran, a été révélé dans la langue arabe.

Barzakh est un mot arabe contracté de *Barr*¹⁸³ et de *Zakh*¹⁸⁴ qui sous-entendent d'une part que la période où l'on pouvait obtenir quelque chose en fournissant l'effort requis est révolue, et d'autre part, que l'on est entré dans une phase cachée. *Barzakh* est l'état dans lequel la condition mortelle de l'homme disparaît, alors que l'âme et le corps sont séparés. À l'instar du corps qui est enterré dans une tombe, l'âme elle aussi est enterrée dans une sorte de tombe. Cela est indiqué par l'expression *Zakh*, car l'âme n'est plus capable d'acquérir le bien ou le mal, chose qu'elle pouvait faire aussi longtemps qu'elle entretenait une relation avec le corps. Il est évident que la santé de l'âme a un rapport avec la santé du corps. Il est connu que des troubles spécifiques sont provoqués en fonction des régions cérébrales atteintes. Une lésion dans une région

¹⁸³ N. d. l'Éd. : Période

¹⁸⁴ N. d. l'Éd. : Fosse

donnée pourra provoquer une amnésie alors qu'en une autre elle pourra entraîner la perte de la faculté de réflexion ou même provoquer un coma. Nous savons également qu'au niveau du cerveau, certains types de convulsions ou de tumeurs, ou encore la présence de caillots de sang ou d'autres matières, causant obstruction totale ou partielle, peuvent provoquer des pertes de connaissance, l'épilepsie ou la pâmoison. Ainsi, notre expérience nous apprend qu'en définitive l'âme, séparée du corps, ne sert à rien. Il serait vain de croire que l'âme dépourvue de son corps puisse jouir d'un quelconque plaisir. On peut se l'imaginer, mais l'intelligence ne l'admet pas. Nous ne pouvons croire que l'âme, qui peut être rendue impuissante par des troubles mineurs intéressant le corps, puisse continuer à fonctionner normalement lorsqu'elle est complètement séparée du corps. Notre expérience quotidienne ne nous apprend-elle pas que pour avoir une âme en bonne santé, il est essentiel que le corps aussi soit en bonne santé ? Lorsque quelqu'un atteint un âge fort avancé, l'on constate invariablement que son âme devient gâteuse. Le volume de savoir emmagasiné est détruit avec l'avènement de la sénilité, comme Dieu, à Lui la Gloire, l'a dit :

185 لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِنْ بَعْدِ عِلْمٍ شَيْئًا

qu'à un âge fort avancé, il arrive un moment où le savoir acquis est perdu. Toutes ces observations servent de preuves à justifier que l'âme est impotente sans le corps. De plus cet argument est appuyé par le fait suivant : si l'âme privée de corps valait quelque chose, alors il aurait été inutile de la part de Dieu de créer une relation entre elle et le corps mortel. Aussi, il est notable que Dieu le Tout-Puissant a créé l'homme pour progresser indéfiniment. Si l'âme ne peut faire de progrès sans l'aide d'un corps dans cette vie si courte, alors comment espérer qu'elle puisse le faire toute seule, sans l'aide d'un corps, dans la vie future.

185 « ...si tant qu'ils ne savent plus rien après avoir possédé de la connaissance... » (Le Saint Coran, chapitre 22, verset 6)

Tout cela nous montre que selon les principes islamiques, il est nécessaire que l'âme jouisse de la présence d'un corps à tout moment pour pouvoir fonctionner parfaitement. À la mort, l'âme quitte ce corps mortel. Cependant, à l'étape intermédiaire, chaque âme est revêtue d'un corps qui va lui permettre de réagir aux conditions régnantes. Ce corps ne ressemble pas à notre corps physique actuel ; il est fait soit de lumière ou d'obscurité selon la qualité des œuvres accomplies par l'individu dans cette vie, comme si les œuvres servaient de corps à l'âme dans cet état intermédiaire. Il est souvent mentionné par la Parole de Dieu que certains corps seront illuminés tandis que d'autres seront sombres. Ces corps seront préparés à partir soit de la lumière soit de l'obscurité des œuvres accomplies. Ceci est un mystère subtil, mais il ne s'oppose pas à la raison. Un homme parfait peut jouir d'un corps lumineux dans cette vie même ; de nombreux exemples se présentent à nous dans des visions spirituelles. Une personne d'intelligence moyenne pourra difficilement comprendre cela ; cependant, ceux qui sont habitués aux phénomènes des visions spirituelles, ne considéreront pas ces corps préparés à partir des œuvres accomplies antérieurement comme étonnants ou improbables. En fait, ils apprécieront ce phénomène de corps de lumière ou d'obscurité à sa juste valeur. En résumé, ce corps acquis selon l'état des œuvres faites, devient la source qui sert à rétribuer le bien ou le mal dans l'état intermédiaire. J'en ai moi-même fait l'expérience. Il m'est souvent arrivé dans un état d'éveil de rencontrer des personnes décédées, et j'ai constaté que le corps de certaines personnes méchantes ou mécréantes étaient si sombres qu'on aurait dit qu'ils étaient faits de suie. En bref, je connais personnellement ces phénomènes, et j'affirme avec force que, comme l'a dit Dieu le Tout-Puissant, chacun aura un corps après la mort, un corps fait soit de lumière, soit d'obscurité. Il serait futile de la part de l'homme de chercher à prouver ces phénomènes, qui exigent un pouvoir de discernement très subtil, par le simple biais de la raison. L'on doit comprendre que, comme il est impossible que l'œil puisse goûter au sucre ou que la langue puisse voir quoi que ce soit, de la même

manière, les connaissances sur la vie après la mort, qui ne sont acquises qu'à travers des visions spirituelles, ne peuvent être explicitées complètement en se fiant uniquement à la raison. Dieu le Tout-Puissant a établi des méthodes diverses et appropriées pour pénétrer et connaître ce monde inconnu. Il est donc nécessaire de chercher chaque chose par le moyen approprié ; ce n'est qu'à ce prix que l'on peut découvrir ce que l'on cherche.

Un autre fait qu'on doit se garder à l'esprit est que Dieu a décrit comme morts ceux qui sont plongés dans la mécréance et le vice, tandis que les justes ont été décrits comme vivants. La raison en est que ceux qui passent leur vie éloignés de Dieu, s'adonnant immodérément aux plaisirs de la chair, voient leurs fonctions vitales spirituelles s'anéantir, de sorte qu'ils ne peuvent s'alimenter de nourriture spirituelle. Ils sont vraiment morts, et ils ne seront ressuscités que pour être punis. Dieu, à Lui la Gloire, a dit :

186 إِنَّهُ مَن يَأْتِ رَبَّهُ مُجْرِمًا فَإِنَّ لَهُ جَهَنَّمَ لَا يَمُوتُ فِيهَا وَلَا يَحْيَىٰ

Le sort que connaîtra celui qui vient à Son Seigneur en état de péché est l'enfer ; il n'y mourra pas, ni n'y vivra-t-il. Mais ceux que Dieu aime ne meurent pas à vrai dire au moment de leur mort physique, car ils ont avec eux leur nourriture.

Troisièmement, après le *Barzakh*, il y a l'état de la résurrection. Dans cet état, chaque âme, bonne ou méchante, juste ou mécréante, sera revêtue d'un corps visible et palpable. En ce jour réservé pour la manifestation parfaite de Dieu, chaque individu sera amené à connaître parfaitement le Seigneur, et sa rétribution atteindra l'apogée. Cela ne devrait pas nous surprendre, car Dieu a tous les pouvoirs, et Il est capable d'accomplir ce qu'Il désire, comme Il l'a dit :

186 « En vérité, celui qui vient à son Seigneur *étant* pécheur – pour lui est réservé l'Enfer ; il n'y mourra pas, et il n'y vivra pas non plus. » (*Le Saint Coran, chapitre 20, verset 75*)

أَوَلَمْ يَرِ الْإِنْسَانُ أَنَّا خَلَقْنَاهُ مِنْ نُطْفَةٍ فَإِذَا هُوَ خَصِيمٌ مُبِينٌ ﴿١٨٧﴾ وَضَرَبَ لَنَا مَثَلًا
وَنَسِيَ خَلْقَهُ ۗ قَالَ مَنْ يُحْيِ الْعِظْمَ وَهِيَ رَمِيمٌ ﴿١٨٨﴾ قُلْ يُحْيِيهَا الَّذِي أَنشَأَهَا أَوَّلَ
مَرَّةٍ ۗ وَهُوَ بِكُلِّ خَلْقٍ عَلِيمٌ ۗ

أَوَلَيْسَ الَّذِي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ بِقَدِيرٍ عَلَىٰ أَن يَخْلُقَ مِثْلَهُمْ ۗ بَلَىٰ ۗ وَهُوَ
الْخَلَّاقُ الْعَلِيمُ ﴿١٨٩﴾ إِنَّمَا أَمْرُهُ إِذَا أَرَادَ شَيْئًا أَن يَقُولَ لَهُ كُنْ فَيَكُونُ ﴿١٩٠﴾ فَسُبْحَانَ
الَّذِي بِيَدِهِ مَلَكُوتُ كُلِّ شَيْءٍ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ۗ

L'homme ne sait-il pas que Nous l'avons créé à partir d'une goutte de sperme placée dans l'utérus ? Ensuite, il devient un contestataire invétéré. Il oublie le processus de sa propre création, mais il a beaucoup à dire à Notre sujet. Il se demande : Comment revivra-t-on lorsque même nos os auront disparu ? Qui a le pouvoir de les faire revivre ? Annonce-leur : Celui Qui les a créés la première fois les fera revivre. Il connaît bien tous les types de créations. Son pouvoir est tel que lorsqu'Il décide quelque chose, Il n'a qu'à dire « Sois ! » et il commence à être. Ainsi Saint est-Il ; entre Ses Mains Il possède la souveraineté sur tout ce qui est. C'est vers Lui que vous serez ramenés.

187 « L'homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une simple goutte de sperme ? Et pourtant, le voilà disputeur déclaré ! Et il fabrique des histoires à Notre sujet, et oublie sa propre création. Il dit : « Qui peut ranimer les ossements lorsqu'ils sont pourris ? » Dis : « Celui Qui les créa la première fois, les ranimera ; et Il connaît très bien toute espèce de création. » (Le Saint Coran, chapitre 36, versets 78 à 80)

188 Celui Qui a créé les cieux et la terre, n'est-Il pas capable de créer leurs pareils ? » Oui certainement, et Il est en vérité le Créateur Suprême, l'Omniscient. Assurément, Son commandement, lorsqu'Il veut une chose, est seulement qu'Il dit la concernant : « Sois, » et elle commence à être. Donc, Saint est-Il, en la main de Qui est l'empire sur toutes choses ! Et c'est à Lui que vous serez tous ramenés. (Le Saint Coran, chapitre 36, versets 82 à 84)

Dans ces versets, Dieu, à Lui la Gloire, proclame que rien n'est au-delà de Son Pouvoir. Celui Qui a créé l'homme d'une goutte insignifiante, n'a-t-Il pas le pouvoir de le créer une deuxième fois ?

Un ignorant pourra objecter que, comme le troisième état, à savoir celui de la résurrection, n'interviendrait qu'après un laps de temps assez long, en conséquence, l'état du *Barzakh* ne constituerait en définitive qu'une sorte de cellule d'incarcération tant pour les méchants que pour les justes, et cela ne servirait donc à rien. À vrai dire, ce raisonnement découle d'une méconnaissance des faits. Le Livre de Dieu nous parle de deux états où le bien et le mal seront rétribués ; primo, l'état du *Barzakh* où tout un chacun sera rétribué d'une façon cachée. Les méchants iront immédiatement en enfer après la mort, tandis que les justes goûteront immédiatement au réconfort du paradis. Plusieurs versets du Saint Coran nous informent qu'immédiatement après la mort, la rétribution des actes commence. Par exemple, à l'égard d'un juste, il est dit :

قِيلَ ادْخُلِ الْجَنَّةَ¹⁸⁹

Son Seigneur lui dit : Entre au Paradis ; et à l'égard d'un méchant, il est dit :

فَرَّأَاهُ فِي سَوَاءِ الْجَحِيمِ¹⁹⁰

Cela fait référence à deux amis, l'un admis au paradis et l'autre jeté en enfer. Le premier était inquiet de savoir où se trouvait son ami. On lui montra que son ami était en enfer. Ainsi, la récompense de même que le châtiment débutent immédiatement ; ceux condamnés à aller en enfer y vont, et ceux admis au paradis y vont. Mais, secundo, après cela, il y a un jour de grande manifestation fixée par Dieu dans Sa sagesse. Il créa l'homme afin qu'Il puisse être reconnu à travers ce Pouvoir Créateur. Ensuite, Il détruira tout, et ce,

¹⁸⁹ Il lui fut dit : « Entre au Paradis. » (*Le Saint Coran, chapitre 36, verset 27*)

¹⁹⁰ « ...et le verra au milieu de l'Enfer. » (*Le Saint Coran, chapitre 37, verset 56*)

afin qu'Il Puisse être reconnu à travers Sa Suprématie ; et ensuite, Il rassemblera tout après les avoir ramenés à la vie, afin qu'Il puisse être reconnu à travers Sa Toute-Puissance.

Le deuxième niveau de discernement

Le deuxième niveau de discernement concernant la vie après la mort présenté par le Saint Coran, est que toutes les conditions spirituelles cachées du monde terrestre y seront rendues visibles physiquement, et ce, que ce soit à l'étape intermédiaire ou lors de la résurrection. À ce sujet, nous pouvons mentionner le verset suivant :

191 وَمَنْ كَانَ فِي هَذِهِ أَعْمَىٰ فَهُوَ فِي الْآخِرَةِ أَعْمَىٰ وَأَضَلُّ سَبِيلًا

Celui qui demeure aveugle en cette vie, le sera dans l'autre, et davantage encore. Cela signifie que la cécité spirituelle connue ici-bas, sera ressentie physiquement dans l'Au-delà. Dans un autre verset, il est dit :

192 خُذُوهُ فَغُلُّوهُ ثُمَّ الْجَحِيمَ صَلُّوهُ ثُمَّ فِي سِلْسِلَةٍ ذَرْعُهَا سَبْعُونَ ذِرَاعًا فَاسْلُكُوهُ

Saisissez-vous de ce maudit, et mettez-lui un collier autour du cou, et brûlez-le en enfer, et attachez-le avec une chaîne longue de soixante-dix coudées. Ces versets nous disent que les tourments spirituels de cette vie prendront une forme physique dans l'Au-delà. Par exemple, le collier des désirs mondains, qui fait courber la tête vers la terre, y sera rendu physiquement visible. De même, la chaîne des préoccupations mondaines y sera visible autour de leurs pieds tandis que le feu des désirs mondains prendra la forme d'un brasier. L'homme vicieux recèle en lui tout un enfer de cupidité et de concupiscence ; et à chaque fois qu'il n'arrive pas à assouvir

191 « Mais quiconque est aveugle dans ce monde sera aveugle dans l'Au-delà, et encore plus égaré de la voie. » (*Le Saint Coran, chapitre 17, verset 73*)

192 « Attrapez-le et enchaînez-le, puis, jetez-le dans l'Enfer. Ensuite, liez-le avec une chaîne dont la longueur est de soixante-dix coudées. (*Le Saint Coran, chapitre 69, versets 31 à 33*)

ses désirs ou qu'il est frustré dans sa quête, il en ressent les brûlures. Lorsque entre lui et la satisfaction de ses désirs il y a un gouffre, et qu'il est poussé au désespoir éternel, Dieu le Tout-Puissant transformera sa douleur en un feu, physiquement visible ; ainsi, il est dit :

وَحِيلَ بَيْنَهُمْ وَبَيْنَ مَا يَشْتَهُونَ¹⁹³

Une barrière sera placée entre eux et leurs désirs, et ce sera la cause de leur tourment. La chaîne longue de soixante-dix coudées indique qu'il arrive souvent que le méchant atteigne l'âge de soixante-dix ans, et parfois, laissant de côté son enfance et le troisième âge, il a soixante-dix ans pour vivre avec sagesse et intelligence. Mais l'infortuné passe ses soixante-dix ans enchaîné par ses préoccupations mondaines, et il ne ressent nullement le besoin de s'en défaire. Ainsi, Dieu affirme dans ce verset que les soixante-dix ans qu'un homme passe à la poursuite du monde prendront la forme d'une chaîne longue de soixante-dix coudées dans l'Au-delà, une coudée étant égale à une année. L'on doit retenir à ce sujet que Dieu le Tout-Puissant n'afflige aucune de Ses créatures de malheur de Son propre chef ; Dieu ne fait que confronter l'individu à ses propres méfaits. Ailleurs dans le Saint Coran, Dieu dit :

أَنْطَلِقُوا إِلَى ظِلٍّ ذِي ثَلَاثِ شُعَبٍ ۖ لَا ظَلِيلٍ وَلَا يُغْنِي مِنَ الْهَبِّ¹⁹⁴

Ô vous les infâmes et égarés, dirigez-vous vers l'abri qui comporte trois branches, qui ne donne ni ombre ni protection contre les flammes du brasier.

Les trois branches mentionnées ici représentent la bestialité, la sauvagerie et les fantasmes barbares. Pour ceux qui ne contrôlent pas ces facultés en vue de les transformer en

¹⁹³ « Et une barrière sera placée entre eux et ce qu'ils désirent » (*Le Saint Coran, chapitre 34, verset 55*)

¹⁹⁴ « Oui, avancez vers une sorte d'ombre qui a trois parties, qui ne donne pas d'ombrage ni ne protège contre la flamme. » (*Le Saint Coran, chapitre 77, verset 31 à 32*)

qualités morales, ces facultés prendront dans l'Au-delà la forme de trois branches dépourvues de feuilles, ne pouvant ainsi donner ni ombre ni abri contre le feu, de sorte que, ces gens-là seront consumés par le feu. À l'encontre de cela, Dieu le Tout-Puissant a dit à l'égard des habitants du Paradis :

يَوْمَ تَرَى الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ يَسْعَى نُورُهُمْ بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَانِهِمْ¹⁹⁵

Ce jour-là, vous verrez la lumière des croyants, hommes et femmes, lumière cachée en ce monde, jaillir devant eux et de leurs mains droites ; et, dans un autre verset, il est dit :

يَوْمَ تَبْيَضُّ وُجُوهٌ وَتَسْوَدُّ وُجُوهٌ¹⁹⁶

Ce jour-là, certains visages seront illuminés tandis que d'autres seront sombres. Un troisième verset nous dit :

مَثَلُ الْجَنَّةِ الَّتِي وُعدَ الْمُتَّقُونَ^ط فِيهَا أَنْهَارٌ مِنْ مَاءٍ غَيْرِ آسِنٍ وَأَنْهَارٌ مِنْ لَبَنٍ لَمْ يَتَغَيَّرَ طَعْمُهُ وَأَنْهَارٌ مِنْ خَمْرٍ لَذَّةٍ لِلشَّرِيبِينَ وَأَنْهَارٌ مِنْ عَسَلٍ مُصَفًّى¹⁹⁷

Le Jardin promis aux justes est comme s'il y avait des rivières d'eau qui ne se corrompt pas, des rivières de lait dont le goût n'est pas altéré, et des rivières de vin qui n'enivre pas, un délice pour ceux qui en boivent, et des rivières de miel pur et complètement clarifié. Il est clairement mentionné ici que le paradis est un lieu où, dans un sens métaphorique, il coule des rivières de faveurs sans fin. Cela signifie que l'eau spirituelle qui sert à nourrir l'être spirituel en ce monde-ci

¹⁹⁵ « Pense au jour où tu verras les croyants et les croyantes, leur lumière jaillissant devant eux et à leur droite, » (*Le Saint Coran, chapitre 57, verset 13*)

¹⁹⁶ « Au jour où certains visages seront éclairés et où d'autres seront assombris. » (*Le Saint Coran, chapitre 3, verset 107*)

¹⁹⁷ « Voici une description du Jardin qui a été promis aux pieux : il s'y trouve des rivières d'eau qui ne se corrompt point ; et des rivières de lait dont le goût ne change point ; et des rivières de vin, un délice pour ceux qui boivent, et des rivières de miel clarifié. » (*Le Saint Coran, chapitre 47, verset 16*)

deviendra visible dans l'autre monde. Le lait spirituel qui sert à le nourrir tel le nourrisson ici-bas, apparaîtra physiquement au paradis. L'amour divin symbolisé par le vin qui sans cesse l'enivrait spirituellement dans la vie terrestre, prendra la forme de rivières au paradis. La douceur de la foi symbolisée par le miel qui servait à nourrir l'être spirituel en ce monde sera physiquement visible au paradis. Chaque habitant y manifesterá ouvertement sa condition spirituelle par le biais de ses jardins et rivières. Ce jour-là Dieu ôtera le voile qui Le cachait, et Il Se montrera aux habitants du paradis. En un mot, les conditions spirituelles ne demeureront pas imperceptibles dans l'Au-delà ; elles y seront physiquement visibles et palpables.

Le troisième niveau de discernement

Le troisième niveau de discernement concernant l'Au-delà est que le progrès y sera sans limite, comme Dieu le Tout-Puissant l'a dit :

وَالَّذِينَ ءَامَنُوا مَعَهُ نُورُهُمْ يَسْعَىٰ بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَانِهِمْ يَقُولُونَ رَبَّنَا أَتِمِّمْ لَنَا
نُورَنَا وَآغْفِرْ لَنَا إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ¹⁹⁸

La lumière des croyants jaillira devant eux et de leurs mains droites. Ils imploreront : Seigneur, parachève la qualité de notre lumière pour nous, et recouvre-nous de Ta grâce ; assurément, Ton Pouvoir s'étend sur tout ce qui est. Leur prière demandant à Dieu de parachever la qualité de leur lumière indique que le progrès y sera sans fin. Cela signifie, qu'en arrivant à un certain niveau d'illumination, ils se rendront compte qu'il existe un palier plus élevé, et alors, ils considéreront l'état dans lequel ils se trouvent comme étant relativement inférieur, et ils supplieront Dieu de les élever au niveau supérieur. Après y avoir été élevés, ils s'apercevront de

¹⁹⁸ « ...ni ceux qui ont cru avec lui. Leur lumière courra devant eux et sur leur côté droit. Ils diront : « Notre Seigneur, rends notre lumière parfaite pour nous et pardonne-nous ; assurément Tu as le pouvoir de faire tout ce que Tu veux. » (*Le Saint Coran, chapitre 66, verset 9*)

l'existence d'un niveau encore plus haut situé, et de nouveau ils prieront Dieu de les y élever. Ainsi, leur désir de progresser constamment est indiqué par l'expression : parachève la qualité de notre lumière. En résumé, ce processus de progrès continuera indéfiniment. Ils ne trébucheront pas ni ne seront-ils rejetés hors du paradis, mais chaque jour qui passe marquera leur progrès. L'on peut se poser la question suivante : étant donné qu'ils sont déjà au paradis et pardonnés par Dieu, alors, à quoi cela leur sert-il de supplier Dieu de les pardonner ? Le sens réel du mot *maghfirah*¹⁹⁹, est de supprimer ou de recouvrir un état défectueux ou imparfait. Ainsi, les habitants du paradis cherchent à acquérir la perfection et leur absorption complète dans la lumière. Prenant conscience de l'existence d'une condition meilleure que celle où ils se trouvent, ils vont considérer leur propre état comme étant défectueux, et ainsi, ils chercheront à le supprimer. À chaque fois qu'ils observeront un état meilleur que celui dans lequel ils se trouvent, ils désireront que leur présente condition soit recouverte, et, ainsi, sans cesse ils chercheront à acquérir un *maghfirah* sans fin. Cette recherche du *maghfirah* ou la pratique de l'*istighfār* sert de base parfois à des critiques sévères portées contre le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !). J'espère que maintenant il est clair que le désir d'acquérir le *maghfirah* est en soi un point d'honneur pour l'homme. Celui qui est né de la femme et ne fait pas de l'*istighfār* une habitude, est un ver de terre et non un être humain ; il est aveugle et ne voit absolument rien ; il est malsain et impur.

En résumé, selon le Saint Coran, l'enfer et le paradis ne sont que les reflets de la vie de l'homme ; ils ne proviennent pas d'ailleurs. Il est vrai que, dans la vie future, l'enfer et le paradis apparaîtront physiquement, mais ils ne seront que les reflets des conditions spirituelles de l'homme connues dans la vie d'ici-bas. Nous ne concevons pas le paradis comme étant un endroit où poussent des arbres physiques, ni l'enfer un lieu rempli de soufre. Selon les enseignements de l'Islam, le

¹⁹⁹ N. d. l'Éd. : Le pardon.

paradis et l'enfer ne sont que les reflets des actions faites dans cette vie d'ici-bas.

Quel est le but de l'existence de l'homme et comment le réaliser ?

Le but de l'existence de l'homme

Diverses personnes, par manque d'entendement ou de volonté, se donnent divers buts dans la vie, et ce faisant, elles ne se limitent qu'à des objectifs mondains. Toutefois, le but fixé par Dieu, selon Sa Sainte Parole, est le suivant :

²⁰⁰ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

J'ai créé les djinns et les hommes afin qu'ils Me reconnaissent et M'adorent. Ainsi, le but réel de l'existence est d'adorer Dieu, de reconnaître Dieu, et de se consacrer entièrement à Le servir. Il est évident que l'homme n'est pas apte à se fixer lui-même le

²⁰⁰ « Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »
(Le Saint Coran, chapitre 51, verset 57)

but de sa vie, pour la bonne et simple raison que ce n'est pas au bon plaisir de sa volonté qu'il vient au monde ou qu'il le quitte. L'homme a le statut d'un être créé ; et Celui Qui l'a créé et doué de facultés meilleures et supérieures à celles des animaux, lui a également fixé un objectif. Qu'on le veuille ou non, le but de la création de l'homme est d'adorer Dieu, de reconnaître Dieu et de se soumettre entièrement à Lui. Ailleurs dans le Saint Coran, Dieu le Tout-Puissant a dit :

إِنَّ الدِّينَ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ²⁰¹

فَطَرَتِ اللَّهُ الَّتِي فَطَرَ النَّاسَ عَلَيْهَا ... ذَلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ²⁰²

La religion qui permet de vraiment reconnaître Dieu, et celle qui a prescrit l'adoration réelle de Dieu est l'Islam. L'Islam est inhérent à la nature de l'homme, et l'homme a été créé en accord avec l'Islam. C'est là la religion qui perdure. Cela signifie que Dieu souhaite que l'homme se consacre entièrement à L'adorer, à Lui obéir, et à L'aimer avec l'engagement de toutes ses facultés. C'est pour cela qu'Il a doué l'homme de facultés appropriées en accord avec l'Islam. Ces versets ont un sens très large, et dans la troisième partie de la réponse à la première question, nous en avons déjà traité une partie. Ici, nous voulons tout simplement mentionner que Dieu a doué l'homme d'organes et de facultés spécifiques, tant externes qu'internes, en vue de le rendre apte à réaliser le but de son existence, à savoir, reconnaître, Dieu, L'adorer et L'aimer. C'est la raison pour laquelle l'homme n'arrive pas à trouver son salut dans ses diverses préoccupations mondaines ; son salut ne réside en fait qu'en Dieu le Très-Haut. Ayant accumulé des richesses, occupé de très hautes fonctions, ayant été un grand commerçant, régné sur un grand territoire, ou ayant été un philosophe de grand

²⁰¹ « Assurément, la vraie religion aux yeux d'Allah, c'est l'Islam » (*Le Saint Coran, chapitre 3, verset 20*)

²⁰² « Et suis la nature d'Allah – la nature selon laquelle Il a façonné les hommes...C'est là la religion droite » (*Le Saint Coran, chapitre 30, versets 30*)

renom, en dernier lieu, de tout cela l'homme doit finalement se départir avec grands regrets.

Son cœur le somme constamment de ne pas s'adonner entièrement à des préoccupations mondaines, et sa conscience n'approuve jamais ses ruses, sa perfidie et ses actions illicites. Une personne intelligente peut également comprendre le problème de la manière suivante : le but de l'existence de tout être vivant est défini en fonction de ce que ses facultés lui permettent d'accomplir au mieux de leurs possibilités. Par exemple, la fonction la plus élevée que peut accomplir le bœuf est soit le labour des champs, soit l'irrigation des champs ou le transport de diverses choses. À part cela, ses moyens ou facultés ne lui permettent pas d'accomplir quoi que ce soit. Ainsi, le but de l'existence du bœuf peut se résumer à ces trois fonctions. Il ne peut rien accomplir d'autre. Si maintenant nous examinons de près les facultés de l'homme, et essayons de découvrir ce qu'elles sont capables de réaliser au mieux, nous constaterons que l'homme est apte, dans sa fonction la plus sublime, à chercher Dieu, le Très-Haut. Effectivement, il souhaite se dévouer entièrement à Dieu au point de tout remettre à Dieu, ne retenant rien pour lui-même. Bien sûr, il partage avec les autres animaux les instincts naturels qui le poussent à manger, dormir, etc. Dans certaines activités, les animaux arrivent même à le surpasser. En effet, les abeilles produisent un miel si excellent à partir du nectar collecté des fleurs, que l'homme d'aujourd'hui n'a pas encore réussi à en faire autant. Il est évident que les facultés de l'homme, exercées au mieux de leurs possibilités, lui permettent de rencontrer Dieu, le Très-Haut. Ainsi, le véritable but de son existence est qu'il œuvre à ouvrir son cœur à Dieu.

Comment atteindre le but de l'existence

L'on peut se demander comment ce but peut-il être atteint, et par quels moyens peut-on rencontrer Dieu ? Le premier moyen est d'identifier correctement Dieu le Tout-Puissant, et de croire en Lui. Si le premier pas est mauvais et que l'on prend, à titre d'exemple, un oiseau, quelque animal, les éléments ou la

progéniture de l'homme pour dieu, alors il est fort improbable qu'on puisse parcourir le droit chemin dans notre quête à la recherche de Dieu. Le Dieu Véritable aide ceux qui Le cherchent, mais comment pourrait un dieu, lui-même mort, aider un autre mort ? À ce sujet, Dieu, à Lui la Gloire, a présenté un bel exemple :

لَهُ دَعْوَةُ الْحَقِّ وَالَّذِينَ يَدْعُونَ مِنْ دُونِهِ لَا يَسْتَجِيبُونَ لَهُمْ بِشَيْءٍ إِلَّا كَبْسِطٌ
كَفَّيْهِ إِلَى الْمَاءِ لِيَبْلُغَ فَاهُ وَمَا هُوَ بِبَلِغِهِ ۗ وَمَا دُعَاءُ الْكَافِرِينَ إِلَّا فِي ضَلَالٍ 203

À Lui Seul est adressée la vraie prière, car Il a le pouvoir de tout faire. Ceux à qui ils font appel à côté de Lui, ne leur répondent point. Leur cas se rapproche de celui de cet individu qui tend sa main vers l'eau espérant que cette dernière parviendra à sa bouche, mais il n'en est rien. Les prières de ceux qui ne savent pas Qui est le véritable Dieu ne sont que chimères.

Le deuxième moyen est d'être bien informé sur la beauté parfaite de Dieu, le Tout-Puissant. En effet, le cœur est naturellement attiré par la beauté, qui, d'autre part, génère de l'amour au niveau du cœur. La beauté de Dieu, c'est Son Unicité, Sa Grandeur, Sa Majesté, et tous Ses autres attributs, tels qu'ils sont présentés par le Saint Coran.

قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝ اللَّهُ الصَّمَدُ ۝ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝ وَلَمْ يَكُن لَّهُ كُفُوًا أَحَدٌ 204

Dieu est Un en Son essence, Ses attributs, et Sa Gloire. Il n'a pas d'associé. Tous dépendent de Lui. Il confère l'existence à chaque atome. Il est Source de grâce pour tout ce qui est, et

203 « Ce n'est qu'à Lui Seul que sont adressées les vraies prières. Et ceux à qui ils en appellent en dehors de Lui ne leur rendent aucune réponse, sauf la réponse que reçoit celui qui tend les deux mains vers l'eau afin qu'elle atteigne sa bouche, mais elle ne l'atteint pas. » (Le Saint Coran, chapitre 13, verset 15)

204 Dis : « Il est Allāh, l'Unique ; Allāh l'Indépendant et Celui Que tous supplient. Il n'engendre pas, ni n'est-Il engendré : et nul n'est semblable à Lui. » (Le Saint Coran, chapitre 112, versets 2 à 5)

Lui-même n'a nul besoin qu'on Lui accorde la grâce. Il n'est ni un fils, ni un père, car Il n'a pas d'égal et nul ne Lui ressemble. Le Saint Coran ne cesse d'attirer l'attention des hommes vers la grandeur de Dieu, gravant ainsi dans leur esprit que Seul un tel Dieu peut être l'objet de leur désir, à l'encontre de tout objet ou être mort, faible, cruel ou impotent.

Le troisième moyen pour se rapprocher de Dieu est de connaître Ses bienfaits et bontés. La beauté et la bonté ou bienfaisance sont deux éléments qui suscitent l'amour. Un résumé des attributs révélant la bonté de Dieu nous est présenté dans la Sourate *Al-Fātiḥa* :

²⁰⁵ الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١﴾ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ﴿٢﴾ مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ ﴿٣﴾

C'est-à-dire, Dieu crée Ses serviteurs du néant, par pure bonté, et Sa providence leur est toujours disponible. Il est le soutien de tout ce qui existe, et Il a créé toutes sortes de bienfaits pour Ses créatures. Sa générosité ne connaît pas de limite. Dieu a maintes fois rappelé ces bienfaits, tel qu'Il l'a dit :

²⁰⁶ وَإِنْ تَعُدُّوا نِعْمَتَ اللَّهِ لَا تَحْصُوهَا

Si vous essayez d'énumérer les bienfaits d'Allah, vous n'y parviendrez pas. Le quatrième moyen établi par Dieu le Tout-Puissant est la prière. Il a dit :

²⁰⁷ أَدْعُونِي أَجْتَجِبْ لَكُمْ

Faites appel à Moi, Je vous répondrai. Nous sommes constamment rappelés à supplier Dieu de nous accorder la faveur d'une rencontre avec Lui, et cela non pas par nos propres ressources, mais par le biais de Son pouvoir.

²⁰⁵ « Toutes les louanges appartiennent à Allāh, le Seigneur de tous les mondes, le Gracieux, le Miséricordieux, le Maître du Jour du Jugement. » (*Le Saint Coran, chapitre 1, versets 2 à 4*)

²⁰⁶ « ...et si vous essayez de compter les grâces d'Allāh, vous ne pourrez pas les dénombrer. » (*Le Saint Coran, chapitre 14, verset 35*)

²⁰⁷ « Suppliez-Moi ; Je vous répondrai... » (*Le Saint Coran, chapitre 40, verset 61*)

Le cinquième moyen de réaliser le but de l'existence établi par Dieu, est d'œuvrer dans Sa voie ; c'est-à-dire, qu'on doit chercher Dieu en dépensant nos biens dans Sa voie, en mettant à Son service l'exercice de toutes nos facultés, en Lui sacrifiant notre vie, et en exerçant notre intelligence à servir Sa cause. Ainsi, Il a dit :

208 وَجَاهِدُوا بِأَمْوَالِكُمْ وَأَنْفُسِكُمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ

وَمَا زَرَقْتَهُمْ يُنْفِقُونَ 209

وَالَّذِينَ جَاهَدُوا فِينَا لَنَهْدِيَنَّهُمْ سُبُلَنَا 210

Œuvrez dans Sa voie avec vos biens, vos vies et toutes vos facultés ; et : de l'intelligence, du savoir, de l'entendement et des aptitudes que Nous vous avons accordés, faites-en usage au service de Notre Cause. Assurément, Nous guidons dans Nos voies ceux qui font tout leur possible pour Nous rencontrer.

Le sixième moyen est ce qu'on appelle la fermeté dans la foi. Cela veut dire que celui qui cherche Dieu ne doit pas se lasser, ou se laisser décourager, ou avoir peur de subir des épreuves imposées par Dieu. Dieu a dit :

إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ ثُمَّ اسْتَفْتَمُوا تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةُ أَلَّا تَخَافُوا وَلَا تَحْزَنُوا

وَأَبشِرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنْتُمْ تُوعَدُونَ ﴿٢١١﴾ هُنَّ أَوْلِيَاؤُكُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ 211

208 « ...et combattez avec vos biens et vos personnes dans la voie d'Allāh. » (Le Saint Coran, chapitre 9, verset 41)

209 « ...et qui dépensent des provisions que Nous leur avons accordées » (Le Saint Coran, chapitre 2, verset 4)

210 « Et quant à ceux qui font des efforts pour Notre cause – Nous les dirigerons assurément sur Nos voies. » (Le Saint Coran, chapitre 29, verset 70)

211 Quant à ceux qui disent : « Notre Seigneur est Allāh, » et qui ensuite restent constants, les anges descendent sur eux, en disant : « Ne craignez pas, et ne vous désolez pas ; mais réjouissez-vous de la rencontre du

Sur ceux qui proclament - Dieu est notre Seigneur, et puis se détournent des faux dieux restant fermes, c'est-à-dire, qui affrontent courageusement les épreuves et malheurs, les anges descendent pour les rassurer : Ne craignez rien et n'ayez pas de la peine, mais soyez plutôt heureux ; et réjouissez-vous, car vous avez hérité du bonheur promis. Nous sommes vos amis dans cette vie, et dans l'Au-delà également nous le serons.

Ces versets nous apprennent que la fermeté dans la foi est quelque chose qui plaît à Dieu, le Tout-Puissant. Il est vrai que, comme nous l'avons déjà mentionné, la fermeté dans la foi est plus qu'un miracle. La perfection de la fermeté dans la foi exige que lorsqu'on est encerclé par les tribulations, et que la vie, l'honneur, et la dignité sont mis en danger dans la voie d'Allah, et qu'aucun réconfort n'apparaît, tant et si bien que même les visions, rêves et révélations divines sont suspendus par Dieu en guise d'épreuve, et qu'on est laissé seul face aux terribles dangers qui nous guettent, alors, à un moment pareil, l'on ne doit pas se laisser aller au désespoir, ni reculer tel un couard, ni agir de telle manière à mettre en doute sa sincérité et sa foi.

L'on ne doit pas laisser faiblir sa sincérité et sa fermeté ; l'on doit être satisfait de la disgrâce ; l'on doit se réconcilier avec la mort. Nous ne devons pas nous attendre à ce qu'un ami nous vienne en aide afin que nous puissions rester fermes, ni chercher à recevoir de bonnes nouvelles de Dieu en raison de la sévérité des tribulations. L'on doit rester ferme sur ses pieds malgré son impuissance, sa faiblesse et le manque de réconfort. Quoiqu'il advienne, l'on doit se sacrifier et accepter de tout cœur les décrets divins, et l'on ne doit pas faire montre d'impatience, ni se plaindre, et ce jusqu'à la fin de l'épreuve. Voilà la fermeté dans la foi qui mène à Dieu. Voilà le parfum qui nous provient de la poussière des Messagers et Prophètes, des Véridiques et des Martyrs.

La prière suivante fait également allusion à cela :

Jardin qui vous a été promis. Nous sommes vos amis dans cette vie et dans l'Au-delà. (*Le Saint Coran, chapitre 41, versets 31 à 32*)

أَهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ ﴿٢١٢﴾ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ

Guide-nous dans la voie de la fermeté, la voie qui attire Tes bienfaits et faveurs, celle dont le cheminement reçoit Ton approbation. Un autre verset y fait référence :

رَبَّنَا أفرغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَتَوَقَّفْنَا مُسْلِمِينَ

Seigneur, dans ce moment d'épreuve, fais descendre sur nous la fermeté, et fais que nous quissions cette vie soumis à Ta volonté. L'on doit comprendre qu'au moment des malheurs et tribulations, Dieu fait descendre une lumière sur le cœur de ceux qu'Il aime, et par ce moyen, Il leur donne des forces pour affronter les malheurs avec une grande sérénité ; et animés par la douceur de la foi, ils embrassent les fers qui les enchaînent. Lorsque l'homme de Dieu est affligé par les tribulations et que les signes menaçants de la mort apparaissent, il ne se met pas à contester la décision de Dieu en Lui demandant de le délivrer de cette situation, d'autant que, continuer à supplier Dieu de lui accorder la tranquillité dans une telle situation, est synonyme à combattre le décret divin, et ne répond pas aux exigences de la soumission totale. Un amant véritable continue à avancer face aux malheurs, et, n'accordant aucune valeur à la vie à un pareil moment, tout en lui tournant le dos, il se soumet complètement à la volonté de Dieu, et cherche seulement à Lui plaire. À l'égard de ces gens, Dieu a dit :

وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَشْرِي نَفْسَهُ ابْتِغَاءَ مَرْضَاتِ اللَّهِ وَاللَّهُ رَءُوفٌ بِالْعِبَادِ

Celui que Dieu aime, sacrifie sa vie dans Sa voie pour obtenir

²¹² « Guide-nous sur le droit chemin – le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs... » (*Le Saint Coran, chapitre 1, versets 6 à 7*)

²¹³ « Notre Seigneur, répands sur nous la constance, et fais nous mourir soumis à Toi. » (*Le Saint Coran, chapitre 7, verset 127*)

²¹⁴ « Et parmi les hommes, il y a aussi celui qui vendrait son âme pour obtenir le plaisir d'Allah; et Allah est Compatissant envers Ses serviteurs. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 208*)

en retour l'approbation de Dieu. Ces gens-là font l'objet de Sa compassion. Voilà l'esprit de fermeté à travers lequel on rencontre Dieu. Que celui qui le veut, comprenne !

Le septième moyen est d'être en compagnie des justes, et de suivre leur bon exemple. L'une des raisons pour lesquelles les prophètes sont suscités, est que l'homme a un besoin naturel de suivre un modèle parfait ; de plus, un tel modèle sert à susciter de l'enthousiasme et de la volonté chez le croyant. Celui qui n'a pas un modèle à suivre, se laisse en définitive aller à l'indolence, et éventuellement, il s'égaré. Allah, à Lui la Gloire, a fait allusion à cela dans les versets suivants :

215 وَكُونُوا مَعَ الصَّادِقِينَ

216 صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ

Cherchez la compagnie des justes. Et dans le verset : Guide-nous sur les pas de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs, c'est-à-dire, vous devriez chercher la compagnie des justes, et apprendre à vous comporter comme ceux qui ont reçu la grâce de Dieu avant vous. Le huitième moyen rassemble les visions, rêves et révélations divines.

Vu que le chemin qui mène à Dieu le Tout-Puissant est parsemé de malheurs et de difficultés, et qu'il est possible que quelqu'un puisse s'y égarer, en parcourant ce chemin peu familier, et se décourager au point d'abandonner le parcours, donc, Dieu, de par Sa Grâce, s'engage à le reconforter, l'encourager et le remplir de ferveur et d'enthousiasme. Ainsi, selon Sa coutume, de temps à autre, Il reconforte les voyageurs qui empruntent Son chemin par Sa Parole et Sa révélation, les rassurant qu'Il est avec eux. Ainsi ils se sentent plus forts et c'est avec grande ferveur qu'ils avancent dans cette voie. Dieu a dit :

215 « ...et soyez avec les véridiques. » (*Le Saint Coran, chapitre 9, verset 119*)

216 « Le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs... » (*Le Saint Coran, chapitre 1, verset 7*)

لَهُمُ الْبُشْرَىٰ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ²¹⁷

Il y a pour eux de bonnes nouvelles tant dans cette vie-ci que dans l’Au-delà. Le Saint Coran a présenté plusieurs autres moyens par lesquels on peut réaliser le but de l’existence, mais pour des considérations de temps, je m’arrêterai ici.

²¹⁷ « Pour eux, il y a la bonne nouvelle dans la vie d’ici-bas et aussi dans l’Au-delà... » (*Le Saint Coran, chapitre 10, verset 65*)

LA QUATRIEME QUESTION

Quels sont les effets des actions en ce monde et dans l’Au-delà ?

L’application des ordonnances divines ici-bas et dans l’Au-delà

Nous avons déjà mentionné que l’effet de la parfaite loi divine sur le cœur de l’homme dans cette vie est qu’elle l’élève d’une condition de sauvage à celle d’un être humain, et ensuite elle le pare de hautes qualités morales, pour finalement le transformer en un homme de Dieu. Un des effets de l’application pratique des ordonnances de la loi est qu’en s’y conformant, l’homme prend graduellement conscience des droits de ses congénères, et ainsi, il est amené à exercer ses facultés d’équité, de bienfaisance et de sympathie dans des occasions appropriées. Une telle personne partage avec ses congénères, à la mesure de leurs rangs respectifs, les faveurs dont Dieu l’a douée, tel le savoir, l’entendement, la richesse et

le confort. À l'instar du soleil, il éclaire toute l'humanité, et telle la lune, recevant la lumière de Dieu, il illumine les autres. Eclairé tel le jour, il est apte à guider les autres dans les voies de la vertu et de la bonté, et telle la nuit, il cache leurs faiblesses, et reconforte ceux qui sont fatigués et épuisés. Tel le ciel, il abrite sous sa voûte ceux qui sont dans le besoin, et au moment approprié, il fait pleuvoir sa grâce. Telle la terre, en toute humilité, il devient un plancher pour les porter avec reconfort, et il les rassemble pour leur accorder la sécurité, et il leur offre des fruits spirituels de diverses natures. Ainsi, celui qui se conforme aux réglemmentations de la parfaite Loi, remplit en définitive ses obligations tant envers Dieu qu'envers ses congénères de la meilleure façon qui soit. Il se perd en Dieu, pour devenir un véritable serviteur de Ses créatures. Voilà l'effet de la mise en application de la loi ici-bas. Leur effet dans l'Au-delà est que, celui qui s'y soumet verra sa relation spirituelle avec Dieu devenir une réalité. Les services rendus aux créatures de Dieu, par amour pour Lui, et stimulés par la foi et le désir de faire de bonnes œuvres, apparaîtront au paradis sous la forme d'arbres et de rivières. À ce sujet, Dieu le Tout-Puissant a dit :

وَالشَّمْسِ وَضُحَاهَا ﴿١﴾ وَالْقَمَرِ إِذَا تَلَدَّهَا ﴿٢﴾ وَالنَّهَارِ إِذَا جَلَّهَا ﴿٣﴾ وَاللَّيْلِ إِذَا يَغْشَاهَا ﴿٤﴾
 وَالسَّمَاءِ وَمَا بَنَدَهَا ﴿٥﴾ وَالْأَرْضِ وَمَا طَحَنَهَا ﴿٦﴾ وَنَفْسٍ وَمَا سَوَّاهَا ﴿٧﴾ فَأَهْمَهَا ﴿٨﴾
 جُورَهَا وَتَقْوَاهَا ﴿٩﴾ قَدْ أَفْلَحَ مَن زَكَّاهَا ﴿١٠﴾ وَقَدْ خَابَ مَن دَسَّاهَا ﴿١١﴾ كَذَّبَتْ ثَمُودُ
 بِطَغْوَاهَا ﴿١٢﴾ إِذِ انبَعَثَ أَشْقَاهَا ﴿١٣﴾ فَقَالَ لَهُمْ رَسُولُ اللَّهِ نَاقَةَ اللَّهِ وَسُقْيَاهَا ﴿١٤﴾
 فَكَذَّبُوهُ فَعَقَرُوهَا فَدَمْدَمَ عَلَيْهِمْ رَبُّهُم بِذُنُوبِهِمْ فَسَوَّاهَا ﴿١٥﴾ وَلَا تَخَافُ عُقْبَاهَا ﴿١٦﴾

218 Par le soleil et *par* le moment où il se met à rayonner, et *par* la lune lorsqu'elle le suit, et *par* le jour lorsqu'il révèle la gloire du soleil, et *par* la nuit lorsqu'elle tire un voile sur lui, et *par* le ciel et la façon dont Il l'a créé ! Et *par* la terre et la façon dont Il l'a étendue, et *par* l'âme et comment Il l'a perfectionnée ! Et Il a implanté dans sa nature la capacité de reconnaître

Nous prenons à témoin le soleil et sa lumière ; et Nous prenons à témoin la lune lorsqu'elle suit le soleil, c'est-à-dire lorsqu'elle tire de ce dernier sa lumière pour éclairer le monde ; et Nous prenons à témoin le jour lorsqu'il fait apparaître la lumière du soleil et rend visible les chemins ; et Nous prenons à témoin la nuit lorsqu'elle amène l'obscurité et enveloppe tout en son sein ; et Nous prenons à témoin le ciel et le but pour lequel il a été créé ; et Nous prenons à témoin la terre et le but pour lequel elle a été étendue tel un plancher ; et Nous prenons à témoin l'âme humaine et sa qualité qui la rend égale à toutes ces choses susmentionnées. Cela veut dire que toutes les qualités trouvées éparpillées dans ces astres et phénomènes sont comprises dans l'âme de l'homme parfait. Comme ces astres sont au service de l'homme de diverses manières, de même, l'homme parfait est capable d'en faire autant. Ensuite Dieu dit : Il sera délivré de la mort et connaîtra le salut celui qui purifie son âme, c'est-à-dire, celui qui pour l'amour de Dieu se met au service de Ses créatures, à l'instar du soleil, de la lune et de la terre.

L'on doit se garder à l'esprit que, dans ce contexte, le salut dont on parle est la vie éternelle octroyée à l'homme parfait. Cela indique que le fruit qu'on obtiendra en se soumettant aux ordonnances de la loi divine sera la vie éternelle dans l'Au-delà, vie éternelle qui sera à jamais nourrie et soutenue par la vision de Dieu. Il nous est ensuite rappelé que celui qui corrompt son âme et ne s'efforce pas d'acquérir les qualités, au moyen des facultés qui lui ont été accordées, et qui quitte ce monde après y avoir mené une vie de débauche, sera détruit ; il perdra

son impiété et sa droiture. Et en vérité, prospère vraiment celui qui la purifie ; et celui qui la corrompt est ruiné. Les Thamūd ont rejeté *la vérité* à cause de leur esprit de rébellion. Lorsque, le plus malchanceux d'entre eux *de par sa dépravation* se leva ; alors le Messager d'Allāh leur dit : « *N'oubliez pas la chamelle d'Allāh, et son droit de s'abreuver.* » Mais *quant au Messager*, ils le rejetèrent et *quant à la chamelle*, ils lui coupèrent les jarrets. Alors leur Seigneur les anéantit complètement à cause de leur péché ; et *quant à leur localité*, Il la rasa. Alors qu'Il ne S'en souciait pas des conséquences. (*Le Saint Coran, chapitre 91, versets 2 à 16*)

l'espoir de connaître la vie éternelle. Cela est illustré par l'incident de la chamelle, dont les jarrets furent coupés par des misérables appartenant à la tribu de *Thamūd*, et qui fut empêchée de s'abreuver à son point d'eau. Cela sous-entend que l'âme est comparable à la chamelle que Dieu enfourche, signifiant ainsi, que le cœur de l'homme est le siège de la manifestation divine. L'eau qui sert à abreuver la chamelle est pour ainsi dire l'amour et la connaissance divine qui nourrissent l'âme. Lorsque le peuple de *Thamūd* coupa les jarrets de la chamelle et qu'ils l'empêchèrent de s'abreuver, ils furent punis par Dieu ; Il ne se soucia guère de la situation de leurs enfants et leurs veuves après leur mort. C'est ainsi, à l'instar du peuple de *Thamūd*, que sera détruit celui qui corrompt son âme, et l'empêche de se nourrir spirituellement, et ne s'efforce pas à la faire avancer.

La philosophie des serments coraniques

Une grande philosophie est cachée dans le fait que Dieu prenne à témoin le soleil, la lune, etc. Certains de nos opposants, par ignorance, critiquent Dieu d'avoir pris à témoin des choses créées. Vu que leur intelligence n'est que de nature terrestre, et non céleste, ils n'arrivent pas à discerner les vérités cachées. Le but de prendre à témoin quelqu'un ou quelque chose est justement de faire appel à un témoin pour appuyer ce qu'on revendique. Celui qui n'a pas de témoin pour soutenir ce qu'il avance, prend normalement Dieu à témoin, car Ce Dernier sait ce qui est caché, et Il est le premier témoin de tout procès. Cette personne qui n'a pas de témoin présente le témoignage de Dieu, en prêtant serment en Son nom, exprimant ainsi le fait que si Dieu ne le punit pas éventuellement, ce sera la preuve attestant la vérité de ce qu'il avait avancé. Ainsi, il n'est donc pas permis de prendre comme témoin des choses créées, car ces dernières ne savent rien de l'invisible, ni n'ont-elles le pouvoir de punir ceux qui mentent. Dans ces versets, Dieu prenant à témoin divers phénomènes n'a rien en commun avec le cas d'un être humain qui prête serment. Les manifestations divines sont de deux types. Primo, celles qui sont évidentes et qui ne font pas l'objet de

controverses. Secundo, celles que l'on découvre par déduction et qui peuvent donner lieu à des controverses et des erreurs. En prenant à témoin des phénomènes apparents, Dieu le Tout-Puissant veut, par le truchement de leurs signes saisissables, signaler et faire connaître des manifestations cachées mais déductibles. Il est évident que le soleil, la lune, le jour, la nuit, le ciel et la terre ont les caractéristiques que nous avons mentionnées, mais tout le monde ne sait pas quelles sont celles de l'âme. Ainsi, Dieu a présenté les phénomènes apparents comme témoins dans le but d'explicitier les manifestations déductibles. C'était comme s'Il disait : si vous avez des doutes quant aux caractéristiques de l'âme, alors réfléchissez sur le soleil, la lune et les autres phénomènes précités qui possèdent de toute évidence ces qualités. Vous savez que l'homme n'est qu'un microcosme, un petit univers ou une image réduite de l'univers. S'il est clair que les grands astres du macrocosme ont ces qualités et sont une source de bienfaits pour les créatures de Dieu, alors, comment se fait-il que l'homme, qui occupe un rang plus élevé que ces astres et ces phénomènes, soit dépourvu de ces qualités ?

Cela ne peut pas être ainsi. Effectivement, à l'instar du soleil, l'homme possède la lumière du savoir et de l'intelligence avec laquelle il peut éclairer le monde. Telle la lune, il reçoit la lumière de la révélation divine et des visions pour les transmettre à ceux qui n'ont pas encore atteint cette étape avancée du développement spirituel. Alors comment pouvez-vous affirmer que la prophétie n'est que chimère, et que les prophètes, les lois et les livres saints ne signent que l'imposture et la vanité de certains individus. Vous voyez bien, quand se lève le jour, la manière avec laquelle les sentiers s'éclairent, les montagnes et les vallées se distinguent. De même, l'homme parfait symbolise le jour de la lumière spirituelle ; à son avènement, toutes les voies se distinguent clairement. Il montre le droit chemin, car il est lui-même le jour ensoleillé de la vérité et de la droiture. Vous voyez également comment la nuit est un refuge pour ceux qui sont las et fatigués, et comment les fermiers, après une longue journée de dur labeur, se reposent et s'endorment dans la

tranquillité et la douceur de la nuit. La nuit recouvre et cache également les défauts et les imperfections. De même, les serviteurs accomplis de Dieu viennent reconforter les gens ; les récipiendaires de la révélation divine débarrassent bon nombre d'intellectuels du lourd fardeau d'efforts extrêmes. Par leur biais, de grands problèmes insaisissables sont facilement résolus. De plus, la révélation divine comble les manquements de la raison humaine, et, telle la nuit, elle recouvre ses faiblesses afin qu'elles n'apparaissent pas, et ce, dans la mesure où il arrive parfois que les intellectuels corrigent leurs erreurs à la lumière de la révélation divine, et ainsi, par le truchement des bénédictions de la sainte révélation de Dieu, ils s'épargnent l'ignominie de paraître ridicules. C'est la raison pour laquelle, on ne rencontre aucun philosophe musulman qui ait jamais sacrifié un coq à l'autel d'une idole, comme l'a fait Platon. Platon tomba dans l'erreur, car il fut privé de la lumière de la révélation divine, et malgré le fait qu'il fut un grand philosophe, il commit cet acte stupide et odieux. Les philosophes musulmans quant à eux ont été chanceux de suivre notre seigneur et maître, le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !), et cela les a protégés contre de telles pratiques profanes. Voilà donc un exemple de la manière dont la révélation divine recouvre, comme la nuit, les faiblesses de l'intellectuel.

Vous êtes également au courant du fait que les serviteurs accomplis de Dieu abritent, tel le ciel, ceux qui sont fatigués et épuisés. Les prophètes de Dieu, ainsi que les récipiendaires de Sa révélation, font tomber la pluie de bienfaits, à l'instar du ciel, et de plus, ils possèdent également les qualités de la terre. De leurs âmes impeccables poussent divers arbres de grand savoir, et de l'ombre, des fleurs et des fruits produits par ces arbres, les gens tirent des bienfaits. Ainsi, cette loi visible de la nature, apparente à nos yeux, atteste l'existence de la loi cachée, et ce à travers la déclaration faite par Dieu le Tout-Puissant sous la forme de serment. Voyez donc, combien la parole du Saint Coran est remplie de sagesse ; et qui plus est, cette parole sort de la bouche d'un habitant illettré du désert. Si cela n'avait pas été la Parole de Dieu, les savants et

érudits, étant confrontés à cette découverte insaisissable pour ainsi dire, n'en auraient pas fait un objet de critique. Il est connu que celui qui n'arrive pas à apprécier la justesse de quelque chose sur la base de son intelligence limitée, a souvent tendance à critiquer une parole de sagesse, et l'objection qu'il soulève atteste effectivement que ce point de sagesse dépasse la compréhension des intelligences moyennes. C'est pour cela que ces gens, dits intelligents, ont soulevé des objections à l'égard de cette parole de sagesse ; mais maintenant que le mystère a été résolu, aucune personne douée de bon sens ne va la critiquer, mais tout au contraire, elle en tirera du plaisir. Le Saint Coran a fait usage de ce même type de serment ailleurs, en prenant le cas d'un phénomène de la nature pour soutenir l'existence de la révélation divine. Les versets concernés sont :

219 وَالسَّمَاءِ ذَاتِ الرَّجْعِ ﴿١٠﴾ وَالْأَرْضِ ذَاتِ الصَّدْعِ ﴿١١﴾ إِنَّهُ لَقَوْلُ فَصْلٍ ﴿١٢﴾ وَمَا هُوَ بِأَهْزَلٍ

Nous prenons à témoin le ciel qui fait tomber la pluie, et la terre qui, avec l'aide de cette pluie, fait pousser plusieurs types de végétaux, que le Coran est la Parole de Dieu, ainsi que Sa révélation, qu'il distingue entre la vérité et le mensonge, et ce n'est pas un discours inutile, c'est-à-dire, que le Saint Coran n'a pas été révélé hors saison, mais en temps opportun. Ici Dieu le Tout-Puissant nous a présenté une loi connue de la nature pour soutenir la véracité du Saint Coran, c'est-à-dire, Sa Parole. Il est couramment observé que lorsque le besoin se fait sentir, la pluie tombe du ciel. Tous les végétaux de la terre en dépendent. Lorsqu'il ne pleut pas pendant un certain temps, les puits s'assèchent graduellement ; ainsi, le niveau d'eau dans la nappe souterraine dépend de la pluie provenant du ciel.

À la saison des pluies, le niveau d'eau dans les puits s'élève,

219 « Par le ciel qui fait revenir la pluie encore et encore. Et *par* la terre qui se fend *pour faire croître de la végétation*, c'est assurément une parole décisive, et ce n'est pas un vain discours. » (*Le Saint Coran, chapitre 86, versets 12 à 15*)

la pluie ayant joué son rôle. Le même type de relation existe entre la révélation divine et la raison humaine. La révélation divine est comme l'eau du ciel, et la raison humaine comme l'eau de la terre. Lorsque l'eau du ciel, c'est-à-dire, la révélation divine ne descend pas, l'eau de la terre diminue lentement. C'est la raison pour laquelle, si pendant un laps de temps fort long, aucun récipiendaire de la révélation divine n'apparaît sur la terre, l'intelligence et la raison des érudits se corrompent, tout comme l'eau de la terre se corrompt et tarit. Pour mieux apprécier ce phénomène, il nous suffit de jeter un coup d'œil sur les conditions existant dans le monde juste avant l'avènement du Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions de Dieu !). Comme six cents ans s'étaient écoulés depuis la mort de Jésus (paix soit sur lui), et qu'aucun récipiendaire de la révélation divine n'était apparu entre-temps, le monde dans son ensemble s'était corrompu. L'histoire de chaque pays nous enseigne qu'avant l'avènement du Saint Prophète, (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !), le mensonge était monnaie courante. Pourquoi ? Il en fut ainsi, parce que la révélation divine ne descendit pas pendant un temps fort long, et le royaume du ciel fut régi par la raison humaine seulement. Qui ignore la corruption dans laquelle sombra le monde à cause de la raison imparfaite de l'homme. Ainsi, lorsque la pluie de la révélation ne tomba pas pendant un certain temps, l'eau de la raison s'assécha. Ainsi donc, par le truchement de ces serments, Dieu le Tout-Puissant attire notre attention à cette loi éternelle et immuable de la nature, et nous invite à réfléchir sur le fait que tous les végétaux de la terre dépendent de la pluie venant du ciel. Ainsi, la loi évidente et apparente de la nature sert de témoin pour attester l'existence de la loi cachée qui régit le phénomène de la révélation divine.

Essayez donc d'en tirer profit, et ne vous fiez pas seulement à la raison, car cette dernière est comme l'eau terrestre qui ne peut subsister sans l'apport de l'eau du ciel. Comme il est une caractéristique de l'eau du ciel qu'elle fait monter l'eau de tous les puits, qu'elle tombe directement sur des puits ou non, de la même manière, lorsqu'un récipiendaire de la révélation divine

apparaît dans le monde, alors, que les érudits le suivent ou non, l'intelligence des gens devient plus lucide, à un point méconnu jusqu'ici. Les gens s'activent à chercher la vérité et leur capacité de réflexion est stimulée et excitée du monde invisible. Ainsi toute cette activité intellectuelle et spirituelle qui ressurgit est provoquée par l'avènement du récipiendaire de la révélation divine ; en quelque sorte les eaux de la terre montent. Ainsi, lorsque vous voyez que tout le monde s'intéresse à la religion, et que les eaux de la terre ont été pour ainsi dire remuées, alors, réveillez-vous et avisez-vous, et sachez avec certitude, qu'une pluie abondante est tombée du ciel, et que l'eau de la révélation divine est descendue sur un cœur quelque part.

Quelles sont les sources de la connaissance divine ?

Les sources de la connaissance divine

La manière dont le Saint Coran a traité ce sujet en totalité ne peut être présentée ici en raison du manque de temps. Nous allons donc nous limiter à un simple résumé en guise d'illustration.

Le Saint Coran a attiré notre attention sur trois types de savoir : le *'Ilm-Ul-Yaqīn*, ou le savoir avec certitude au niveau de l'intelligence par déduction, le *'Aīn-Ul-Yaqīn*, ou le savoir avec certitude au niveau de la vue, et le *Ḥaq-Ul-Yaqīn*, ou le savoir avec certitude au niveau de la réalisation par expérience. Comme nous l'avons déjà expliqué, le savoir avec certitude au niveau de l'intelligence par déduction n'est pas acquis directement. C'est par l'entremise d'un objet déjà connu qu'on déduit ce qu'est exactement l'objet recherché ; par exemple, en

voyant la fumée, on déduit la présence du feu. Nous ne voyons pas le feu, mais la fumée qui est visible nous permet de déduire et conclure qu'il y a un feu. Toutefois, si nous voyons le feu, cela sera selon le Saint Coran, le savoir avec certitude au niveau de la vue. S'il nous arrivait de pénétrer dans le feu, alors notre savoir serait celui avec certitude au niveau de la réalisation par expérience. Nous avons déjà discuté de tout cela auparavant, nous demandons à l'audience ou à nos lecteurs de s'y référer. Le premier type de savoir puise sa source dans la raison, l'intelligence et les données pertinentes y relatives. Dieu le Tout-Puissant nous apprend dans le Saint Coran que les damnés de l'enfer affirmeront :

وَقَالُوا لَوْ كُنَّا نَسْمَعُ أَوْ نَعْقِلُ مَا كُنَّا فِي أَصْحَابِ السَّعِيرِ²²⁰

C'est-à-dire, ils affirmeront que s'ils avaient fait bon usage de la raison et s'étaient intéressés aux considérations religieuses et ses doctrines d'une manière raisonnée, ou s'ils avaient écouté et lu avec attention les discours et écrits des sages ou érudits, ils n'auraient pas été jetés en enfer. Ceci est en accord avec un autre verset où il est dit :

لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا²²¹

C'est-à-dire, Dieu le Tout-Puissant n'exige de personne qu'il comprenne quelque chose qui soit au-delà de sa capacité intellectuelle ; Il a, en fait, seulement présenté ces doctrines qui sont compréhensibles par l'homme, afin de ne pas lui imposer quelque chose hors de sa portée. Ces versets nous indiquent qu'on peut également acquérir le savoir avec certitude au niveau de la raison par le truchement de l'ouïe aussi. Par exemple, nous n'avons jamais visité Londres, mais nous en avons entendu parler ; dans ce cas précis, peut-on prétendre que tous ceux qui ont vu Londres racontent des

²²⁰ Et ils diront : « Si seulement nous avions écouté, ou avions raisonné, nous ne nous serions pas trouvés parmi les habitants de l'Enfer. » (*Le Saint Coran, chapitre 67, verset 11*)

²²¹ « Allāh ne charge aucune âme au-delà de ses capacités. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 287*)

mensonges ? Prenons un autre exemple ; nous n'avons pas vécu au temps de l'Empereur Alamgir, ni ne l'avons-nous vu ; peut-on pourtant avoir des doutes sur le fait qu'Alamgir était bel et bien un empereur moghol ? Comment est-on parvenu à cette certitude ? C'est à force d'en entendre parler. Ainsi, il n'y a point de doute que l'ouïe également augmente le savoir, et ce, jusqu'à la certitude au niveau de l'intelligence par déduction. Les livres des Prophètes constituent également une source de savoir faisant intervenir l'ouïe, à condition qu'il n'y ait point de contradictions dans les récits qui y sont racontés. Mais si un livre est présenté comme avoir été révélé, et qu'il en existe cinquante à soixante versions, les unes contredisant les autres, et que, même si un groupe d'individus soutiennent qu'il n'y en a que deux, trois ou quatre qui sont exacts, alors que les autres ne sont que des textes faux ou apocryphes, cela ne constituerait en aucune manière une preuve pouvant servir de base à l'acquisition d'un savoir sûr et fiable. Tous ces livres devraient être rejetés comme douteux en raison des contradictions qui les opposent, et on ne devrait pas les prendre pour une source de savoir ; car, seul le savoir juste et véritable est apte à donner une compréhension véritable et sûre ; un amas de contradictions ne peut faire cela.

Le Saint Coran ne se limite pas au seul domaine du savoir acquis par le truchement de l'ouïe, mais il renferme également des arguments raisonnés fort convaincants. Il ne cherche pas à imposer, par l'arbitraire, une seule de ses doctrines, prescriptions ou commandements ; comme il a été expliqué, ils sont tous inscrits dans la nature de l'homme. Le Saint Coran est appelé L'Évocation, comme il est écrit :

وَهَذَا ذِكْرٌ مُّبَارَكٌ²²²

signifiant que le Saint Coran ne présente rien qui soit nouveau, mais il n'est qu'un rappel de ce qui existe déjà dans la nature de l'homme, et dans la loi de la nature. Ailleurs, le Saint Coran nous dit :

²²² « Et ceci est un Rappel béni... » (*Le Saint Coran, chapitre 21, verset 51*)

لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ²²³

voulant dire que l'Islam ne cherche pas à inculquer quoi que ce soit par la force, mais il présente des raisons pour soutenir tout ce qu'il avance. Le Saint Coran possède cette qualité spirituelle qui illumine le cœur ; ainsi l'affirme-t-il :

وَشِفَاءٌ لِّمَا فِي الصُّدُورِ²²⁴

C'est un remède contre les maux qui affligent l'esprit. Ainsi, on ne peut dire du Saint Coran qu'il n'est qu'un livre transmis à travers plusieurs générations, car il comprend des arguments intelligemment raisonnés, chargés de lumière.

Ainsi, des arguments intellectuels fondés sur des bases solides conduisent incontestablement au savoir avec certitude au niveau de l'intelligence par déduction. Cela est indiqué dans les versets suivants :

إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَأَخْتِلَافِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ لَآيَاتٍ لِأُولِي الْأَلْبَابِ ﴿١٠١﴾
الَّذِينَ يَذْكُرُونَ اللَّهَ قِيَمًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِهِمْ وَيَتَفَكَّرُونَ فِي خَلْقِ السَّمَوَاتِ
وَالْأَرْضِ رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ هَذَا بَطْلًا سُبْحَانَكَ فَقِنَا عَذَابَ النَّارِ²²⁵

Lorsque les savants doués de bon sens réfléchissent sur la structure de la terre et des corps célestes, et qu'ils

²²³ « Il n'y a point de contrainte en religion. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 257*)

²²⁴ « ...et un remède contre toute maladie qui se trouve dans les poitrines... » (*Le Saint Coran, chapitre 10, verset 58*)

²²⁵ Dans la création des cieux et de la terre et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a effectivement des signes pour les hommes doués d'intelligence. Ceux qui se souviennent d'Allah qu'ils soient debout, assis ou couchés sur le côté, et qui méditent sur la création des cieux et de la terre et disent : « Notre Seigneur, Tu n'as pas créé cela en vain : Tu es Saint ; protège-nous donc contre le châtimeut du Feu. » (*Le Saint Coran, chapitre 3, versets 191 à 192*)

réfléchissent sur l'alternance du jour et de la nuit, ils y voient des raisons qui soutiennent que Dieu existe. Sur ce, ils cherchent l'aide de Dieu pour en savoir plus, et ils se rappellent de Dieu, étant debout, assis ou allongés sur le côté, ce par quoi leur intelligence est affinée ; et leur réflexion sur la structure de la terre et des corps célestes les pousse à affirmer que ce système bien ordonné et intelligemment organisé n'a pas pu être créé sans raison quelconque, mais qu'il révèle en fait la manifestation des attributs de Dieu. Ainsi, reconnaissant la Divinité du Créateur de l'univers, ils implorent : Ô notre Seigneur ! Tu es Saint, et bien au-dessus des attributs indignes que Te donnent ceux qui rejettent Ton existence ! Protège-nous donc contre le feu de l'enfer ; signifiant que nier Dieu est l'enfer lui-même, et que tout réconfort et bonheur viennent de Lui et du fait de Le reconnaître. Celui qui ne reconnaît pas Dieu voit l'enfer en ce monde même.

La nature de la conscience humaine

La conscience humaine, qui constitue aussi une source de savoir, a été appelée la nature humaine dans le Livre de Dieu. Il est dit :

226 *فَطَرَتِ اللَّهُ الَّذِينَ فَطَرَ النَّاسَ عَلَيْهَا*

Suis la nature faite par Allah, la nature selon laquelle Il a façonné l'homme. Quel est le trait de cette nature ? C'est de croire que Dieu est Un, sans associé, qu'Il est le Créateur de tout ce qui est, ne connaissant ni la naissance, ni la mort. Nous avons décrit la conscience comme une source de savoir avec certitude au niveau de l'intelligence par déduction, quoique, apparemment, dans ce cas-ci, l'intelligence ne passe pas d'un objet à un autre, comme elle le fait dans le cas de la fumée au feu. Pourtant, ici également, la raison passe subtilement de quelque chose à l'objet recherché, en ce sens

226 « Et suis la nature d'Allāh – la nature selon laquelle Il a façonné les hommes. » (Le Saint Coran, chapitre 30, verset 31)

que Dieu a doué chaque chose d'une qualité particulière, indescriptible par des mots, mais vers laquelle l'esprit est immédiatement attiré une fois que la chose est observée ou considérée avec attention. Cette qualité particulière est inhérente à tout ce qui est, comme l'est la fumée au feu, mais subtile. Par exemple, lorsque nous contemplons L'Être de Dieu et que nous nous demandons ce qu'Il doit être – notamment, si Dieu doit prendre naissance, souffrir et mourir, sur ce, immédiatement le cœur est tourmenté, la conscience choquée, et c'est avec mépris qu'elle rejette de telles absurdités, et proclame que Dieu, en Qui repose tous les espoirs, doit absolument être sans faiblesse, qu'Il est Saint, Parfait est Puissant. Le moment que nous pensons à Dieu, nous percevons qu'il existe une relation parfaite entre Dieu et l'Unicité, une relation si forte qu'elle surpasse celle qui intervient entre la fumée et le feu. Ainsi, le savoir qu'on acquiert à travers la conscience est celui avec certitude au niveau de l'intelligence par déduction.

Il existe cependant à un niveau supérieur le savoir avec certitude au niveau de la vue. À ce stade, il n'existe pas d'intermédiaire entre nous et l'objet de notre investigation. Par exemple, lorsque nous percevons une odeur bonne ou mauvaise par le biais de notre sens olfactif, ou un goût sucré ou salé par le biais de notre sens gustatif, ou la chaleur ou le froid par le biais de notre sens du toucher, tout cela est pour ainsi dire le savoir avec certitude au niveau de la vue. Concernant la connaissance de l'invisible et de l'Au-delà, notre savoir atteint le degré de la certitude au niveau de la vue, lorsque nous recevons directement des révélations, et entendons de nos propres oreilles la voix de Dieu, et voyons de nos propres yeux clairement et réellement les manifestations de Dieu. Sans aucun doute nous avons besoin de recevoir des révélations directes afin de pouvoir réaliser cette compréhension parfaite tant souhaitée et désirée au fond de notre âme. Si Dieu le Tout-Puissant ne nous a pas donné les moyens pour acquérir cette compréhension, alors pourquoi a-t-Il créé au fond de nous le désir de l'acquérir ? Peut-on être

satisfait, qu'en cette vie, qui constitue notre seule mesure pour apprécier l'au-delà, nous devrions croire en Dieu, le Vrai, le Parfait, le Puissant et le Vivant sur la base d'histoires et de contes, ou encore, devrions-nous seulement nous fier au bon sens et la raison, qui, comme nous le savons, est défectueux et a ses limites ? Les vrais amoureux de Dieu, ne désirent-ils pas au fond de leur cœur jouir du plaisir de converser avec le Bien-aimé ? Ceux qui ont tout sacrifié du monde pour l'amour de Dieu, qui se sont consacrés corps et âme à Dieu, doivent-ils se contenter de se plaindre dans un coin sombre, sans voir la Face de ce Soleil de Vérité ? N'est-il pas vrai que lorsque Dieu proclame : Je suis là, cela nous illumine d'une compréhension si grande qu'en comparaison, tous les livres imaginés ou écrits par les éminents philosophes ne valent absolument rien ? Ces soi-disant philosophes qui sont eux-mêmes aveugles, que peuvent-ils bien nous enseigner ? En résumé, si Dieu le Tout-Puissant veut accorder à ceux qui Le cherchent une compréhension parfaite, alors, forcément, Il doit avoir laissé ouverte la porte qui Lui permet de converser avec eux.

À ce sujet, Dieu, à Lui la Gloire, nous a enseigné la prière suivante dans le Saint Coran :

أَهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ ﴿٢٢٧﴾ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ

Guide-nous sur le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs. Ici, les faveurs signifient les connaissances spirituelles acquises par l'entremise des révélations et des visions qui sont octroyées directement à l'homme. Ailleurs dans le Saint Coran, il est dit :

إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ ثُمَّ اسْتَقَمُوا تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةُ أَلَّا تَخَافُوا وَلَا

تَحْزَنُوا وَأَبْشِرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنتُمْ تُوعَدُونَ ﴿٢٢٨﴾

227 « Guide-nous sur le droit chemin – le chemin de ceux à qui Tu as accordé Tes faveurs... » (*Le Saint Coran, chapitre 1, versets 6 à 7*)

228 « Quant à ceux qui disent : « Notre Seigneur est Allâh, » et qui ensuite

Sur ceux qui, ayant cru en Dieu, demeurent fermes, les anges de Dieu descendent pour les rassurer : Ne craignez rien et ne vous désolez pas, et soyez heureux dans le paradis qui vous a été promis. Il est clairement mentionné ici que les serviteurs justes de Dieu reçoivent des révélations de Dieu dans des moments de crainte et de désolation, et que les anges descendent sur eux pour les rassurer. Ailleurs, il est dit :

لَهُمُ الْبَشْرَىٰ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ

c'est-à-dire, que les amis de Dieu reçoivent de bonnes nouvelles dans cette vie à travers la révélation et l'entretien avec Dieu, et ils feront la même expérience dans la vie future.

Qu'est-ce que la révélation ?

L'on doit se rappeler que la révélation n'est pas l'idée qui vient à l'esprit d'une personne qui médite sur quelque chose, comme par exemple, le poète, qui, ayant déjà écrit la moitié d'un vers, cherche au fond de son esprit l'autre moitié, et son esprit la lui suggère. Ceci n'est pas ce qu'on appelle la révélation ; il est avant tout le fruit naturel de la réflexion. Lorsqu'une personne réfléchit sur quelque chose, bon ou mauvais, une idée y relative lui vient normalement à l'esprit. Prenons le cas des deux poètes ; l'un pieux et véridique qui compose des vers pour soutenir la vérité, et l'autre, méchant et vicieux qui soutient le mensonge et insulte les justes dans les vers qu'il compose. Bien évidemment, ils écriront tous les deux un certain nombre de vers, mais il est fort possible que les vers écrits par l'ennemi du juste pour soutenir le mensonge soient de meilleure facture que ceux du poète pieux, tout simplement parce que le premier a une meilleure aptitude à composer des vers. Ainsi donc, si l'on devait prendre l'idée qui vient à l'esprit d'un homme comme étant de la révélation, alors, tout poète

restent constants, les anges descendent sur eux, *en disant* : « Ne craignez pas, et ne vous désolez pas ; mais réjouissez-vous de la rencontre du Jardin qui vous a été promis. » (*Le Saint Coran, chapitre 41, verset 31*)

²²⁹ « Pour eux, il y a la bonne nouvelle dans la vie d'ici-bas et aussi dans l'au-delà... » (*Le Saint Coran, chapitre 10, verset 65*)

vicieux, ennemi de la vérité et du juste, qui écrit en toute imposture pour s'opposer à la vérité, on devrait le prendre, lui aussi, pour un récipiendaire de la révélation divine. De nombreux romans sont écrits dans un style parfait, et ils racontent des histoires somme toute fausses, mais écrites dans un style fluide et bien structuré. Cependant, peut-on dire de ces histoires, que ce sont des révélations ? Si l'on doit comprendre par révélation une idée qui vient à l'esprit, alors, un voleur également serait un récipiendaire de la révélation, car un voleur invétéré imagine des combinaisons malhonnêtes fort surprenantes pour commettre son crime, et d'innombrables combines de rapinerie et de meurtres lui traversent l'esprit. Devrions-nous prendre tous ces desseins malsains pour de la révélation divine ? Assurément non. Eux seuls pensent cela qui ne connaissent pas le vrai Dieu Qui reconforte le cœur de Ses serviteurs en conversant avec eux, et Qui donne la connaissance en matière spirituelle à ceux qui en sont peu familiers.

Qu'est-ce que c'est donc que la révélation ? C'est l'entretien vivant et puissant qu'a le Très Saint Dieu avec un de Ses serviteurs qu'Il a choisi, ou dont Il a l'intention de faire Son élu. Lorsque cet entretien débute d'une manière adéquate et satisfaisante, n'étant point souillé par le mensonge, et ne comprenant pas seulement quelques mots inadéquats et absurdes, mais donne plutôt un plaisir immense, étant tout empli de sagesse et de grandeur, alors, assurément, c'est la parole de Dieu, par laquelle Il veut reconforter Son serviteur et Se manifester à lui. Parfois la révélation, incomplètement chargée de bénédictions, est octroyée en guise d'épreuve. Dans ce cas-là, le récipiendaire, encore à un stade élémentaire de son développement spirituel, est soumis à l'épreuve, en ce sens qu'ayant déjà goûté en quelque sorte aux plaisirs de la révélation, il est invité à discipliner sa vie sur les mêmes lignes que celles des véritables récipiendaires de la révélation, faute de quoi il en sera privé et connaîtra des déboires. S'il ne suit pas l'exemple des vrais justes, il sera forcément privé de la plénitude de ce don, et tout ce qui lui restera sera de l'ostentation.

Des milliers de gens vertueux ont été des récipiendaires de la révélation divine, mais aux yeux de Dieu, ils n'étaient pas tous égaux. À vrai dire, même les Saints Prophètes de Dieu, qui reçoivent la révélation la plus fine, n'ont pas le même rang, comme l'a déclaré Dieu le Tout-Puissant :

230 تِلْكَ الرُّسُلُ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَى بَعْضٍ

De ces Messagers, certains avons-Nous élevés au dessus des autres. Cela démontre que la révélation est le fruit de la pure grâce divine ; et elle ne constitue pas la preuve d'une quelconque élévation. L'élévation est en fonction de la véridicité, la sincérité et la fidélité du récipiendaire, et cela n'est connu que de Dieu. Si la révélation possède toutes les qualités bénies qu'elle doit avoir normalement, c'est qu'elle est aussi un des fruits de la véridicité, de la sincérité et de la fidélité. Il n'y a point de doute que si la révélation prend la forme où, d'une part le récipiendaire pose une question et d'autre part Dieu y répond, et qu'il y a une suite de questions et de réponses, et que la révélation est marquée par la majesté et la lumière divine, et qu'elle révèle le savoir de l'invisible et donne une connaissance parfaite, alors elle est sans conteste la parole de Dieu. Il est essentiel que la révélation divine soit comme une conversation entre deux amis. De même, lorsque Dieu parle à Son serviteur, et que le serviteur pose une question, il doit recevoir une réponse délicieuse et éloquente, réponse dans laquelle sa pensée et son intelligence n'interviennent nullement, on peut comprendre que ce dialogue, cette révélation, sont la Parole de Dieu. Un tel serviteur d'Allah est effectivement grand aux yeux de Dieu. Mais ce statut exceptionnellement élevé, à savoir, celui d'être le récipiendaire de la Parole de Dieu, est une faveur spéciale de Sa part. Cette parole a la qualité de clarté et de pureté absolues, et elle n'est accordée à personne si ce n'est ceux qui font des progrès continus dans la foi, le dévouement et les

230 « Voilà ces Messagers, que nous avons élevés en rang les uns au-dessus des autres... » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 254*)

actions vertueuses. Ce phénomène comporte d'autres aspects (de nature spirituelle), dont la description nous dépasse. La vraie et sainte révélation dévoile les innombrables merveilles de la Divinité. Très souvent une lumière brillante est produite, et l'accompagnant, une brillante et majestueuse révélation se fait entendre. Peut-il y avoir de meilleure faveur que celle où un récipiendaire de la révélation est amené à converser avec l'Être Qui a créé les cieux et la terre ? En ce monde, on ne peut voir Dieu qu'à travers l'entretien qu'on a avec Lui.

La révélation dont les caractéristiques viennent d'être décrites n'a aucun rapport avec cette personne dont la condition fait qu'elle prononce une vaine parole, une phrase ou un vers, sans qu'il y ait conversation. À vrai dire, une telle personne est en train de subir une épreuve imposée par Dieu ; effectivement, il arrive que Dieu mette à l'épreuve un de Ses serviteurs indolents et négligents, en ce sens qu'il prononce une phrase ou quelques mots, étant tout confus, ne sachant pas trop si cela vient de Dieu ou de satan. Ayant vécu cette expérience, cette personne doit s'adonner à *l'Istighfâr*, c'est-à-dire, la demande de pardon. Mais si un serviteur juste et vertueux devait avoir une conversation ininterrompue avec Dieu, et que dans un état d'éveil, il entende au moins dix fois, sous la forme de question-réponse, des paroles lumineuses, délicieuses, majestueuses, intelligentes et ayant un sens, c'est-à-dire, qu'il se soit enquis de quelque chose, et Dieu lui ait répondu, et ensuite dans un état d'éveil, qu'il ait fait une autre requête et là également Dieu lui ait répondu, et ainsi de suite, au moins dix fois ; si au cours de cette conversation, Dieu devait exaucer ses prières, et lui donner des connaissances extraordinaires normalement insaisissables, et devait l'informer sur les événements futurs, et devait l'honorer maintes fois par Son discours très clair, alors, une telle personne devrait être très redevable envers Dieu le Tout-Puissant, et se consacrer corps et âme à Lui, plus qu'à tout autre, parce que Dieu, de par Sa pure grâce, l'a choisi de parmi tous Ses serviteurs, et a fait de lui un des héritiers de ces gens fidèles et dévoués qui l'ont précédé. Cette faveur, on ne peut plus rare, est le comble du bonheur. Lorsque cette

faveur est octroyée à l'homme, toutes les autres faveurs lui apparaissent insignifiantes.

Un trait distinctif de l'Islam

L'Islam a toujours produit des gens de ce rang. C'est en Islam seulement, que Dieu Se rapproche de Son Serviteur, lui tient conversation et parle en son for intérieur. Il fait de son cœur le siège de Son Trône, et de l'intérieur Il l'attire vers le ciel. Il lui donne toutes les faveurs déjà accordées à d'autres qui l'ont précédé. Il est déplorable que le monde, aveugle, ne réalise pas à quel point un homme peut se rapprocher de Dieu. Eux-mêmes, ils n'avancent pas dans cette voie, mais si quelqu'un d'autre le fait, soit ce dernier est pris pour un incroyant, ou bien il est déifié et mis à la place de Dieu ; ce sont là deux grands maux provenant soit d'un extrême soit d'un autre. L'homme intelligent ne doit pas manquer de détermination et de volonté, et il ne doit pas persister à nier le fait qu'un rang si élevé puisse être accordé à quelqu'un, ni ne doit-il dénigrer ce dernier, et encore moins le déifier. Lorsque quelqu'un atteint ce rang très élevé, Dieu le Tout-Puissant a une telle relation avec lui, que l'on pourrait dire qu'Il l'a recouvert du manteau de Sa Divinité, et cette personne-là devient pour ainsi dire un miroir dans lequel on peut voir Dieu. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions de Dieu !) a dit : « Celui qui m'a vu, a vu Dieu ». C'est la dernière étape marquant le progrès spirituel de l'homme en ce monde, étape où il est tout à fait comblé.

L'auteur est un récipiendaire de la révélation divine

Je ferais preuve d'une grande injustice à l'égard de mes congénères, si à ce point, je ne déclarais pas que par la grâce divine, le statut que je viens de décrire m'a été conféré, et que j'ai été honoré par ce type d'entretien dont les caractéristiques ont été décrites précédemment en détail, et ce, afin que je puisse donner la vue aux aveugles, guider les chercheurs qui sont en quête du Dieu Unique, et annoncer à ceux qui reconnaissent la vérité la bonne nouvelle que cette sainte fontaine, dont beaucoup parlent mais que très peu atteignent,

existe bel et bien. Je vous assure que la rencontre avec Dieu, synonyme de salut et de bonheur éternel, ne peut se faire sans l'aide du Saint Coran. Puissent les gens voir ce que j'ai vu, entendre ce que j'ai entendu, et délaisser les histoires vaines pour courir vers la vérité. L'eau purifiante qui dissipe les doutes, le miroir qui rend visible l'Être Suprême, n'est autre que l'entretien avec Dieu, cet entretien que je viens de décrire. Que celui dont l'âme cherche la vérité se lève et se mette en quête !

Je vous le dis en toute franchise, si les âmes étaient réellement avides de chercher Dieu, et si les cœurs étaient réellement assoiffés, alors, sans aucun doute les gens chercheraient cette voie. Comment peut-on découvrir cette voie, et comment peut-on soulever le voile ? Je vous assure, vous les chercheurs, que seul l'islam vous donne la bonne nouvelle que cette voie est ouverte. Les autres peuples ont depuis fort longtemps fermé la porte de la révélation. Soyez en sûrs, cependant, que cette porte n'a pas été fermée par Dieu Lui-même ; mais ce sont les hommes qui en ont fait une excuse parce qu'ils n'ont pas réussi à l'atteindre. Soyez en assurés, que comme il est impossible de voir sans yeux, d'entendre sans oreilles, et de parler sans langue, de la même manière, il est impossible de voir La Face du Bien-aimé sans l'aide du Saint Coran. Je ne suis plus jeune, je dirai même que je suis à un âge fort avancé, mais je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui a bu cette coupe de connaissance tangible ailleurs que de cette sainte source.

La source de la connaissance parfaite est la révélation divine

Chers amis, nul ne peut s'opposer aux desseins de Dieu. Soyez en sûrs ! La source de la connaissance parfaite est la révélation divine, celle qui descend sur les Saints Prophètes de Dieu. Dieu, cet Océan de Grâce, n'a jamais décrété que les portes de la révélation divine sont scellées à jamais, et que le monde soit, en conséquence, détruit. Les portes de la révélation donnant accès à l'entretien avec Lui sont toujours grandes ouvertes. Si vous les cherchez par les moyens

appropriés vous les verrez facilement. Cette eau qui donne la vie est tombée du ciel à un endroit approprié. Que devriez-vous faire pour arriver à en boire ? Vous devriez, par un moyen quelconque, vous efforcer à atteindre cette fontaine, et y placer vos lèvres afin de boire jusqu'à satiété l'eau de la vie. Tout le bonheur de l'homme réside dans le fait qu'il doit courir dans la direction où il voit la lumière, qu'il doit adopter ce mode de vie qui lui permet de découvrir un signe de l'Ami qu'il a perdu. Vous savez bien que la lumière vient du ciel pour éclairer la terre.

De même, la vraie lumière qui guide spirituellement l'homme descend du ciel. Les moyens que l'homme se donne ou ses propres conjectures, ne peuvent lui fournir un savoir parfait. Pouvez-vous voir Dieu sans l'aide de Sa Manifestation ? Pouvez-vous voir dans l'obscurité sans l'aide de la lumière ? Si vous arrivez à voir Dieu sans l'aide de Sa manifestation, alors, sans doute vous arriverez à voir dans l'obscurité également ! Il est toutefois évident que nos yeux, quoique étant en bon état, dépendent de la lumière ; et nos oreilles, bien qu'elles puissent parfaitement entendre, dépendent de l'air. Ce dieu qui est silencieux et nous laisse à nos conjectures n'existe pas. Le Dieu Parfait et Vivant est Celui Qui Se révèle par Lui-Même. De nos jours également, Il est prêt à Se révéler. Les portes du ciel sont sur le point de s'ouvrir, et le jour prêt à poindre. Bénis sont ceux qui se lèvent et cherchent le Vrai Dieu, Celui Qui ne succombe à aucun malheur, Celui Dont l'éclat de la Gloire ne diminue aucunement. Il est écrit dans le Saint Coran :

231 *اللَّهُ نُورُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ*

C'est-à-dire, que toute la lumière du ciel et de la terre procède de Dieu, et elle éclaire tout ce qui est. Il est le Soleil Qui donne Sa lumière au soleil, et Il est la vie de tous les êtres vivants sur la terre. Il est le Dieu Réel et Vivant. Bénis sont ceux qui Le reconnaissent.

231 « Allāh est la Lumière des cieus et de la terre. » (*Le Saint Coran, chapitre 24, verset 36*)

Le savoir avec certitude au niveau de la réalisation par expérience

Le savoir avec certitude au niveau de la réalisation par expérience est le troisième type ou palier du savoir. Il s'agit ici, pour ce qui est des Prophètes et des justes, de vivre l'expérience des malheurs, tribulations et souffrances qui leur tombent dessus provenant soit de leurs opposants ou d'un décret divin. À travers ces difficultés et malheurs, toutes les ordonnances de la loi ainsi que ses directives qui n'étaient qu'intellectuellement appréciées, trouvent leur dimension pratique et deviennent source de réalisation par expérience.

À force de s'y soumettre par la pratique, elles atteignent leur summum, et la personne concernée incarne lui-même le code parfait de la loi divine. Toutes les qualités morales, telles que la tolérance, la rétribution, la fermeté, la pitié, etc., qui jusqu'ici n'avaient qu'une valeur théorique, emmagasinées au niveau de l'esprit et du cœur, vont par la pratique s'intégrer et faire partie de la personnalité de l'individu éprouvé, au point de s'y graver définitivement, tel que Dieu l'a dit :

وَلَنَبْلُوَنَّكُمْ بِشَيْءٍ مِّنَ الْخَوْفِ وَالْجُوعِ وَنَقْصٍ مِّنَ الْأَمْوَالِ وَالْأَنْفُسِ وَالثَّمَرَاتِ
وَشِيرِ الصَّابِرِينَ ﴿١٥٦﴾ الَّذِينَ إِذَا أَصَابَتْهُمُ مُصِيبَةٌ قَالُوا إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ ﴿١٥٧﴾
أُولَئِكَ عَلَيْهِمْ صَلَوَاتٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَرَحْمَةٌ وَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْتَاحُونَ²³²
لَتُبْلَوْنَ فِي أَمْوَالِكُمْ وَأَنْفُسِكُمْ وَلَتَسْمَعُنَّ مِنَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ مِن

232 « Et certainement Nous vous éprouverons en vous affligeant un peu de crainte, de faim, de pertes de biens et de vies, et de récoltes, mais annonce la bonne nouvelle à ceux qui persévèrent patiemment, qui, quand un malheur les frappe, disent : « Assurément, nous appartenons à Allāh, et certainement c'est à Lui que nous retournerons. » Ce sont ceux-là qui reçoivent les bénédictions de leur Seigneur et aussi la miséricorde et ce sont ceux-là qui sont bien guidés. » (Le Saint Coran, chapitre 2, versets 156 à 158)

قَبْلِكُمْ وَمِنَ الَّذِينَ أَشْرَكُوا أَذَىٰ كَثِيرًا ۖ وَإِن تَصْبِرُوا وَتَتَّقُوا فَإِنَّ ذَٰلِكَ مِنْ
عَزْمِ الْأُمُورِ

233

Assurément, Nous vous éprouverons par la crainte, la faim, la perte des biens, des vies, et des fruits de votre labeur, c'est-à-dire, vous allez souffrir de tout cela soit aux mains de vos ennemis soit par le décret de Dieu. Alors, annoncez la bonne nouvelle aux personnes endurentes, qui, lorsqu'un malheur les frappe, ne perdent pas espoir, mais disent : Assurément, nous appartenons à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. Voilà ceux sur qui pleuvent les bénédictions et la miséricorde de leur Seigneur, et ce sont ceux-là qui sont justement et parfaitement guidés. Ces versets indiquent qu'il n'y a pas de vertu dans le savoir qui est limité à l'esprit et à l'intelligence. Le vrai savoir est celui qui sort de l'esprit pour régler le comportement du corps et des membres ; celui qui traduit dans la pratique tout ce qui est emmagasiné dans la mémoire. Ainsi donc, le savoir est nourri et renforcé par la marque qu'il laisse sur toutes les parties du corps par l'expérience pratique. Nul savoir, aussi élémentaire qu'il puisse l'être, ne peut atteindre son apogée sans la pratique. Par exemple, nous avons toujours su que cuire du pain²³⁴ est un procédé fort simple, n'exigeant pas de grande expertise de notre part. Tout ce qu'on a besoin de savoir, c'est qu'après avoir pétri la farine et préparé la pâte, nous devrions la diviser en boules, et en serrant les boules entre les mains aplatir la pâte, et la placer sur une plaque de cuisson, et la remuer ici et là jusqu'à la cuisson. Tout ceci est bien dit, mais tant qu'il n'est pas mis en pratique, il exprime la vanité académique. Quand, sans en avoir l'expérience, nous commençons à

233 « Vous serez sûrement éprouvés dans vos biens et dans vos personnes, et vous entendrez sûrement beaucoup de choses blessantes de la bouche de ceux à qui le Livre a été transmis avant vous, et des associateurs. Mais si vous êtes endurents et agissez avec droiture, cela relève d'une forte volonté. » (*Le Saint Coran, chapitre 3, verset 187*)

234 N. d. l'Éd. : Il s'agit ici de pain sans levain.

préparer du pain, notre première difficulté est de préparer la pâte à la consistance voulue, de sorte qu'elle ne soit pas toute molle ou trop dure. Même si nous parvenons à préparer la pâte après beaucoup d'effort et de labeur, très probablement, le pain aura une forme bizarre, et sera irrégulièrement cuit, certaines parties étant brûlées, tandis que d'autres seront encore crues, et cela en dépit du fait que nous avons regardé pendant cinquante ans comment on fait pour cuire le pain. Ainsi donc, en faisant confiance au savoir qu'on n'a pas mis en pratique, on a subi la perte d'une certaine quantité de farine. Si tel est le cas lorsqu'il s'agit de choses élémentaires, alors comment peut-on absolument faire confiance à notre seul savoir académique, sans expérience pratique, lorsqu'il s'agit de problèmes nettement plus importants ? Donc, dans ces versets, Dieu le Tout-Puissant nous a enseigné que les souffrances qu'Il nous fait subir sont en fait les moyens par lesquels on arrive à parfaire notre savoir, et ce, en le réalisant par expérience.

Dieu nous a mis en garde : Vous serez assurément éprouvés dans vos biens et vos personnes, c'est-à-dire, des gens pilleront vos biens et vous tueront ; et vous allez certainement souffrir bien de maux aux mains des Juifs, et des Chrétiens, et de ceux qui attribuent des associés à Allah ; mais, si vous vous armez de patience et arrivez à vous retenir, cela sera sans doute la preuve de votre forte volonté. Le sens de tous ces versets est que, seul le savoir qui a été soumis à l'épreuve est bénéfique, et que le savoir qui n'est que purement académique et qui n'a pas été soumis à l'expérience ne mène à rien.

Tout comme l'argent est multiplié par les affaires, de la même manière le savoir grimpe vers son sommet spirituel par le biais de l'expérience pratique. Ainsi, l'expérience pratique est le principal moyen qui permet de parfaire le savoir et de l'illuminer. Le point culminant du savoir, quant à sa certitude, est réalisé en faisant l'expérience de chaque partie que comporte ce savoir. C'est exactement ce qui c'est passé dans l'Islam. Dieu le Tout-Puissant donna aux musulmans l'occasion de démontrer par la pratique tout ce qu'Il leur avait

enseigné dans le Saint Coran, et ainsi, d'être emplis de la lumière de ce Livre.

Les deux étapes de la vie du Saint Prophète (s.a.w.)

C'est la raison pour laquelle Dieu a divisé la vie du Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !), en deux parties ; une première, encombrée de difficultés, de malheurs et de souffrances ; et une deuxième, celle de la victoire. Cela a été fait ainsi pour que durant la phase de difficultés, les hautes qualités morales s'y rapportant soient mises en jeu, et que durant la phase de la victoire, et de l'exercice du pouvoir, ces autres hautes qualités morales y pertinentes soient mises en jeu. Ainsi donc, ces deux catégories de qualités morales furent parfaitement déployées par le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions de Dieu !). Durant la période des épreuves à La Mecque, qui s'échelonnèrent sur treize années, le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !) eut l'occasion de mettre à l'œuvre et en évidence toutes ces hautes qualités morales y relatives, telles que la confiance en Dieu, la parfaite sérénité en face des malheurs, l'accomplissement constant et zélé des obligations, et le courage téméraire. En voyant sa fermeté dans l'adversité, bon nombre d'incroyants crurent en lui. Ainsi donc, ils témoignèrent que nul ne peut démontrer une telle fermeté et endurance face à l'adversité, si ce n'est celui qui a une confiance absolue en Dieu.

Au cours de la deuxième phase, à savoir, celle de la victoire, de la prospérité, et de l'exercice du pouvoir, il déploya les hautes qualités morales que sont la tolérance, le pardon, la bienfaisance, et le courage, si bien qu'un grand nombre d'incroyants crurent en lui, en le voyant. Il pardonna ceux qui l'avaient persécuté, garantit la sécurité de ceux qui l'avaient expulsé de La Mecque, offrit des biens à ceux parmi eux qui étaient dans le besoin, et ayant le pouvoir de punir ses pires ennemis, il les pardonna tous. Ayant observé ses hautes qualités morales, bon nombre d'entre eux témoignèrent que de telles hautes qualités morales ne peuvent être déployées que par quelqu'un qui vient de Dieu et qui est véritablement

vertueux. C'est ainsi que la rancœur que ses ennemis éprouvèrent à son égard pendant un temps fort long fut effacée en un instant. Sa plus grande qualité est celle présentée en ces mots dans le Saint Coran :

235 قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

Dis-leur : Ma prière et mes sacrifices et ma vie et ma mort sont tous entièrement consacrés à Allah. Cela signifie que le but de sa vie était de manifester la gloire de Dieu, et d'œuvrer à réconforter Ses créatures, de sorte qu'à travers la mort qu'il subissait constamment, les autres puissent se revivifier en quelque sorte. Le fait qu'il ait donné sa vie dans la Voie de Dieu pour le bien de Ses créatures ne devrait leurrer personne à croire que le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !), avait contemplé à un certain moment (Que Dieu nous en protège !) l'idée de se détruire lui-même, s'imaginant comme les ignares et incultes que son suicide serait utile pour les autres. Il s'opposa farouchement à cette idée, et son intelligence n'effleura jamais une idée aussi absurde. Selon le Saint Coran, celui qui se détruit soi-même est un malfaiteur, passible d'être puni :

236 وَلَا تَلْقُوا بِأَيْدِيكُمْ إِلَى التَّهْلُكَةِ

C'est-à-dire, ne vous suicidez pas, et ne soyez pas la cause de votre propre destruction. Il est évident que si A souffre de douleur à l'estomac, il serait futile de la part de B de se briser la tête, en signe de pitié pour A. Effectivement, cela n'aurait rien de vertueux ; il ne ferait qu'occasionner inutilement des souffrances, et après tout, c'est tout à fait stupide. Dans de telles circonstances, la vertu consisterait en ce que B prenne soin de A de la manière la plus appropriée et sensée qui soit,

235 Dis : « Assurément, ma Prière et mon sacrifice et ma vie et ma mort appartiennent à Allāh, le Seigneur des mondes. » (*Le Saint Coran, chapitre 6, verset 163*)

236 « ...et ne vous jetez pas de vos propres mains dans la ruine. » (*Le Saint Coran, chapitre 2, verset 196*)

comme par exemple, lui procurer assistance médicale. En se brisant la tête, B n'aide en rien A. B ne fera qu'endommager une partie vitale de son propre corps.

En résumé, le sens réel du verset cité plus haut est que le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !), fortement mû par un élan de sympathie, a consacré sa vie à œuvrer pour le bien de l'humanité, et à travers ses prières et ses conseils, et en subissant la persécution des gens, et par tous les moyens intelligents et appropriés qu'il put mettre en œuvre, il sacrifia son bien-être et sa vie dans cette voie ; comme Dieu, à Lui la Gloire, l'a déclaré :

237 لَعَلَّكَ بَنَجُّ نَفْسَكَ إِلَّا يَكُونُوا مُؤْمِنِينَ

238 فَلَا تَذْهَبْ نَفْسَكَ عَلَيْهِمْ حَسْرَاتٍ

Il se peut que tu te désoles à en mourir, parce qu'ils ne croient pas ; et : Que ton âme ne s'épuise pas en soupirs pour eux. Ainsi, la manière intelligente de sacrifier sa vie pour le bien des hommes, c'est d'accepter de souffrir pour les servir en se conformant à la généreuse loi de la nature, et de consacrer son temps à mettre sur pied des projets qui visent à les aider ; et certainement, ce n'est pas en se brisant la tête ou en absorbant quelques granules de strychnine, parce que ses congénères sont dans un état lamentable à cause de leurs propres fautes, qu'on pourra leur offrir le salut. Agir ainsi, n'est pas digne d'un homme, mais d'un poltron. Ce sont toujours les gens timorés, craintifs des responsabilités et qui n'arrivent pas à endurer les difficultés qui se suicident. Quoiqu'on en dise, il n'y a point de doute que le suicide est la pire des folies.

En outre il est évident qu'on ne peut prendre ni la capacité d'endurance face à l'adversité, ni la retenue face à l'ennemi,

237 « Il se peut que tu te désoles à en mourir, parce qu'ils ne croient pas. » (Le Saint Coran, chapitre 26, verset 4)

238 « Que ton âme ne s'épuise pas en regrets pour eux. » (Le Saint Coran, chapitre 35, verset 9)

pour une qualité morale tant que l'occasion de se venger ne s'est pas présentée, car on ne saura jamais comment se comporterait la personne concernée si jamais elle avait l'occasion de se venger. À moins de passer par les difficultés, et ensuite de connaître la prospérité et l'exercice du pouvoir, l'homme ne peut déployer ses véritables qualités morales. Il est évident qu'on ne peut dire de quelqu'un qui passe sa vie dans la pauvreté, l'indigence, l'incapacité d'accomplir quoi que ce soit, et qui n'arrête pas de subir la persécution des hommes, et qui d'autre part, n'a jamais connu la prospérité et exercé le pouvoir, eh bien ! on ne peut dire de cette personne qu'elle a de hautes qualités morales. Si elle n'a jamais eu l'occasion de participer à la guerre, on ne saura jamais si elle est brave ou non.

On ne pourra pas se faire une opinion de son caractère, car on ne saura pas comment elle traiterait ses ennemis si elle les avait vaincus, ou encore, comment elle dépenserait son argent si elle s'était enrichie ; l'amasserait-elle ou le distribuerait-elle parmi les gens ; et si jamais elle se trouve sur un champ de bataille, prendra-t-elle la fuite, ou se comportera-t-elle comme un brave guerrier ? Dans le cas du Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions de Dieu !), la grâce et la faveur divine lui donnèrent l'occasion de déployer la totalité de ses qualités morales. Il se montra généreux, brave, humble et doux, tolérant et équitable dans les moments appropriés avec une telle perfection qu'il serait futile de chercher pareil ailleurs. Que ce soit dans l'une ou dans l'autre partie de sa vie, en tant que serviteur ou au pouvoir, pauvre ou riche, il montra au monde entier avec quelle perfection il avait assimilé les hautes qualités morales. Il n'y a pas de haute qualité morale dont l'occasion ne lui ait pas été fournie par Dieu pour la déployer.

Toutes les excellentes qualités morales telles que la bravoure, la générosité, la persévérance, la tolérance, l'humilité, etc. ont été si clairement mises en évidence dans son cas, qu'il est impossible de trouver son égal. Cependant, il est vrai également que ceux qui l'avaient persécuté à l'extrême, voulant anéantir l'Islam, ont été châtiés. Dans leur cas,

renoncer au châtement serait équivalent à laisser mourir les justes aux mains de leurs ennemis.

Pourquoi le Saint Prophète^(s.a.w.) fit-il la guerre ?

Le but des batailles livrées par le Saint Prophète (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah !), n'était certainement pas de faire couler vainement le sang. Les musulmans furent expulsés de leurs maisons ancestrales, et bon nombre d'hommes et de femmes innocents furent martyrisés, et malgré cela, les malfaiteurs n'étaient pas prêts d'arrêter leurs méfaits, et sans cesse, ils entravèrent le progrès de l'islam. Dans ces conditions, la Loi Divine régissant la sécurité exigeait la défense des persécutés contre la destruction totale.

Ainsi, ceux qui tirèrent l'épée furent combattus par l'épée. Donc, ces guerres visaient à combattre le mal et à extirper le mal qui sévissait au fond des meurtriers invétérés. Elles eurent lieu à un moment où les malfaiteurs étaient déterminés à détruire les justes. Dans ces conditions, si l'islam n'avait pas eu recours à des mesures de défense, des milliers de femmes et d'enfants innocents auraient été massacrés, et l'islam aurait été complètement rasé de la surface de la terre.

C'est une grande erreur de la part de nos opposants que de croire que la loi révélée ne doit en aucune circonstance inculquer la notion de résistance à l'ennemi, et qu'elle doit toujours prescrire l'amour, la pitié, l'humilité et la douceur. Ils croient respecter grandement Dieu, Seigneur de l'Honneur et de la Gloire, lorsqu'ils Lui attribuent seulement des qualités de bonté et de tendresse. Mais ceux qui ont l'habitude de la réflexion et de la méditation, se rendent rapidement compte que nos opposants se fourvoient complètement. À contempler la loi de la nature, il nous apparaît clairement qu'elle est faite de miséricorde. Mais cette miséricorde ne s'exprime pas toujours par la bonté et la tendresse dans tous les cas. Par pure miséricorde, agissant tel un médecin, elle nous prescrit tantôt un sirop, tantôt un médicament au goût amer. Un parallèle peut être tiré entre, d'une part, la façon dont la miséricorde divine nous traite, et d'autre part, la façon dont

nous-même, nous traitons avec miséricorde notre propre corps. Sans nul doute, nous aimons tous nos corps, et s'il arrive que quelqu'un veuille nous arracher un cheveu, cela nous agace fortement. Bien qu'on aime la totalité de notre corps avec ses différentes parties qu'on ne voudrait pas perdre, il est clair que l'amour qu'on a pour chaque partie diffère en intensité et en qualité. Il est vrai qu'on aime davantage les organes vitaux sur lesquels notre vie dépend.

Bien sûr, on préfère sauvegarder l'intégrité de tout notre corps. Cependant, s'il arrive que l'on soit confronté à une situation où l'on doit se faire amputer un membre ou organe inférieur pour assurer la survie d'un membre ou organe supérieur, on l'accepte. À coup sûr, on éprouve de la peine, mais comme il y va de la survie du membre ou de l'organe supérieur, on l'accepte, quoique avec réticence. Cet exemple devrait suffire à nous faire comprendre que lorsque Dieu voit que Ses serviteurs justes sont en danger d'être détruits par ceux qui adorent le mensonge, et que cela aura pour conséquence de créer des troubles terribles, alors, Dieu met en œuvre Son dessein approprié, soit du ciel, soit de la terre, pour assurer la protection des justes, et pour mettre un terme aux troubles ; car comme Il est Miséricordieux, Il est tout aussi Sage.

Toutes les louanges appartiennent à Allah, le Seigneur de l'Univers !

Index

Abraham 89
Adultère 57
la nocivité de l'– 59
Aïn-Ul-Yaqīn 165
Âme
hygiène corporelle et
purification de l'– 29
l'– apaisée 104
l'– est influencée par la
nourriture 29
l'– influence aussi le corps... 30
l'– témoigne de l'existence de
Dieu 94
l'essence de l'– se trouve dans
le sperme 36
l'origine de l'– 30
la deuxième naissance de l'– 36
les conditions physiques
influencent l'– 29
An-Nafs Al-Ammārah
(le moi instigateur du mal) .. 26
An-Nafs Al-Lawwāma
(l'âme réprobatrice) 26
An-Nafs Al-Mutma'innah
(l'âme apaisée) 27
Arabe
la langue – est à l'origine de
toutes les langues 133
la langue – est la plus ancienne
..... 133
Aumône
l'– et la sincérité 73
Barzakh
étape intermédiaire après la
mort 132
Batailles
les raisons des – en Islam.. 186
Bienfaisance
les facettes de la – 73
Campre 77
breuvage de – sera offert aux
justes 113

Célibat
le – n'est pas prescrit par Dieu
..... 60
Charognes
l'interdiction de la
consommation des – 55
Chasteté *Voir Iḥsān*
Châtiment
les –s de l'Au-delà 139
Conférence
la – des Grandes Religions 9
Conscience
la – est une source de savoir
..... 169
Coran
le – est la source de tous les
arguments de l'auteur 23
le – réforme l'état naturel de
l'Homme 37
le Saint – énonce les trois
phases de la réforme de
l'Homme 43
le Saint – et la raison 167
le Saint – et la réforme de
l'humanité 90
le Saint – n'impose pas ses
doctrines 43
Corps
le – physique est la mère de
l'âme 30
Courage
le – a pour origine la patience
..... 80
le – doit se conformer aux
exigences de la situation. 79
Courtoisie
la – est une qualité morale .. 68
Dieu
– est la cause ultime de la
création de l'univers 92
– et l'importance et la révélation
..... 122

adoration de – 146
 l'attrirance vers – est une qualité
 inhérente à l'Homme 86
 l'existence de – et les
 conjectures de l'Homme .. 87
 la croyance en l'existence de –
 est essentiel à la moralité 45
 la perfection des attributs de –
 96
 la quête de – requiert le
 sacrifice de l'âme 110
 les attributs de – 94
 preuves de l'existence de –
 selon le Saint Coran..... 91
 sacrifices pour la cause de –
 150

Enfer
 l'origine de l'– 121
 les combustibles de l'–..... 121

Épreuve
 la fermeté face aux –s..... 151

Équité
 l'– est une qualité morale 72

État
 différences entre les trois – de
 l'Homme 39
 l'– moral nécessite l'usage de la
 raison 44
 les trois –s de l'Homme..... 25
 lien entre les trois –s de
 l'Homme 28
 réforme de l'– naturel de
 l'Homme 48

Fœtus
 analogie avec le développement
 spirituel..... 32

Ghaḍḍ Al-Başar
 définition du terme – 62

Gingembre
 une boisson tempérée de – sera
 offert aux justes..... 114

Ḥaq-Ul-Yaqīn 165

Hawn..... *Voir Hudnah*

Homme

l'– a besoin d'un modèle.... 153
 la jeunesse de l'– est un état
 critique..... 33
 le but de la vie de l'– 145

Honnêteté
 l'– est une qualité morale 62

Hudnah
 signifie ne pas nuire à autrui
 67

Iḥsān
 le sens du terme –..... 57

Ilm Al-Yaqīn 165

Isaac..... 89

Islam
 – signifie consacrer sa vie à
 Dieu 121
 l'– est la religion de la nature
 146
 l'– rapproche l'Homme de Dieu
 176
 le sens du terme –..... 37

Ismaël 89

Istighfar
 le sens de –..... 175

Khalq
 la différence entre – et Khulq
 46

Lasciveté
 moyens pour se prémunir de la
 – 60

Mal
 le – est l'état naturel de
 l'Homme 26
 le – est un trait du moi de
 l'Homme 26

Mariage
 règlement concernant le – en
 Islam 52, 54

Mensonge
 l'aversion naturelle envers le –
 81

Monachisme
 le – n'est pas prescrit par Dieu
 60

- Moralité**
 – signifie suivre la voie du juste milieu 101
 deux facettes de la – 56
 les quatre noms de la – 57
- Mort**
 Dieu dotera chaque âme d'un corps après la – 135
 la vie après la – 125, 130
- Muḥammad (s.a.w)**
 l'avènement du Saint Prophète – 43
 le Saint Prophète – possédait de hautes qualités morales .. 47
- Orphelin**
 les biens de l'– 64
- Paradis**
 la vie au – dépasse l'entendement de l'Homme 126
 le – est le reflet de la vie sur Terre 112
 les effets du – se manifestent sur Terre 117
 progrès sans fin au – 143
 sens métaphorique des délices du – 142
- Patience**
 l'importance de la – 70
 la – face aux épreuves 84
- Platon** 160
- Porc**
 interdiction de la consommation du – 53
 la raison de l'interdiction de la consommation du – 55
- Prière**
 la – est l'essence de l'Islam 122
 la – par excellence 107
- Raḥimīyyat** 97
- Raḥmaniyyah** 97
- Raison**
 la – est un paramètre important dans la définition d'une qualité morale 74
 la – est une source du savoir 166
- Réforme**
 les trois phases de la – de l'Homme 41
- Résurrection** 136
- Rêve**
 similitude entre le – et la vie dans l'Au-delà 125
- Révélation**
 définition de la – 172
 la – divine comble les lacunes de la raison 160
 la – divine établit le lien entre Dieu et l'Homme 122
 la – divine reconforte le croyant 153
- Savoir**
 la conscience humaine est une source du – 169
 la raison est une source du – 166
 les trois types du – 132, 165
- Serments** 158
- Sympathie**
 la – en tant que qualité morale 84
- Talion** 103
- Univers**
 l'– est régi par le système de cause et effet 94
 l'– et le système de cause et effet 92
- Vérité**
 dire la – en toute situation .. 81
- Vertu**
 la – signifie user ses aptitudes à bon escient 74
- Voile**
 la raison du port du – 61
- Zaqqūm**
 – est l'arbre symbolisant l'incroyance 119

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser à :

Bureau Francophone Central

Unit 3 - Bourne Mill Business Park
Guildford Road - Farnham - GU9 9PS

Royaume-Uni

www.islam-ahmadiyya.org
info@islam-ahmadiyya.org

Bait-us-Salam

Brusselstraat 445

1700 Sint-Ulriks-Kapelle

Belgique

www.ahmadiyya.be

Téléphone : + (32)-2-4666856

Fax : + (32)-2-4664389

Association Musulmane Ahmadiyya

Quartier (Jak) Fifadji-Houto

05 B.P 428 Cotonou

République du Bénin

Téléphone : + (229)-20223140

Fax : + (229)-20226141

Association Islamique Ahmadiyya

01 BP 4898 - Ouagadougou 01

Burkina Faso

www.riabf.org

Téléphone : + (226)-50356558

Fax : + (226)-50356633

Le Mouvement Ahmadiyya en Islam

9899 Boulevard Saint Michel

Montréal, Québec H1H 5G7

Canada

www.ahmadiyya.ca

info.montreal@ahmadiyya.ca

Téléphone : + (1)-514-323-1515

Mission Islamique Ahmadiyya

03 BP 416 Adjame

Abidjan 03

Côte D'Ivoire

Téléphone : + (225)-20-371039

Fax : + (225)-20-379491

Association Musulmane Ahmadiyya

BP 13856 - Kinshasa

République Démocratique du Congo

Téléphone : + (243)-819901535

Fax : + (243)-140-88695973

Association Musulmane Ahmadiyya de

France (AMAF) -

50-54 rue Louis & Gérald Donzelle -

95390 Saint Prix

France

www.ahmadiyya.fr

Téléphone : + (33)-1-34-160042

Fax : + (33)-1-39-591523

BP 2461

Conakry

République de Guinée

Ahmadiyya Muslim Association

P.O Box 6 Rose-Hill

Ile Maurice

www.ahmadiyya.mu

Téléphone : + (230) 4641747

Fax : + (230) 4542223

BP 16337

Fann Dakar

Sénégal

Téléphone : + (221) 338271582

Fax : + (221) 338272230

BP E 4591

Djelibougou

Bamako

Mali

Téléphone/Fax : + (223) 20247309

BP 11228

Niamey

Niger

Téléphone : + (227) 20360353

Fax : + (227) 20360132

06 BP 6002

Lomé

Togo

Téléphone/Fax : + (228) 2224579

BP 2557

Brazzaville

République du Congo

BP 13423 - Port-au-Prince

Haïti